



Empowered lives.
Resilient nations.

Statistiques sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) au Cameroun en 2014



UMR 225 IRD - Paris-Dauphine

Juin 2016

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	III
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES.....	IV
AVANT – PROPOS.....	VI
RESUME EXECUTIF.....	VIII
1. DEMOCRATIE ET DROITS DE L’HOMME.....	4
1.1 ADHESION A LA DEMOCRATIE ET SES PRINCIPES FONDATEURS.....	4
1.2 FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX.....	6
2. QUALITE DES INSTITUTIONS ET CORRUPTION.....	11
2.1 CONTACT ET CONFIANCE AUX INSTITUTIONS.....	11
2.2 QUESTION DE LA CORRUPTION.....	14
3. RELATION POUVOIR-CITOYENS.....	19
3.1 QUESTION DE LA REDEVABILITE.....	19
3.2 PARTICIPATION CITOYENNE (POLITIQUE ET SOCIALE).....	23
4. PAIX ET SECURITE.....	29
4.1. MENACES ET SENTIMENT D’INSECURITE.....	29
4.2. CRIMINALITE.....	33
4.3. CONFLITS ET MODE DE RESOLUTION.....	38
4.4. PERFORMANCES DES FORCES DE L’ORDRE.....	41
CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	47
ANNEXE 1 : METHODOLOGIE.....	48
GOVERNANCE, PAIX ET SECURITE EN CHIFFRES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 2 : PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU MODULE GPS DE LA SHASA AU CAMEROUN.....	52
ANNEXE 2.1 : ATELIER D’APPROPRIATION NATIONALE DU MODULE GPS DE LA SHASA.....	52
ANNEXE 2.2 : EQUIPE D’ELABORATION DU PRESENT RAPPORT DES RESULTATS.....	53
ANNEXE 2.3 : ATELIER DE VALIDATION ET D’APPROPRIATION DES RESULTATS.....	54
ANNEXE 2.4 : QUESTIONNAIRE UTILISE POUR COLLECTER LES DONNEES.....	55

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANIF	:	Agence Nationale d'Investigation Financière
CONAC	:	Commission nationale anti-corruption
DIAL	:	Développement, Institutions et Mondialisation
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	:	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
FCFA	:	Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
GPS	:	Gouvernance, Paix et Sécurité
INS	:	Institut National de la Statistique
MAEP	:	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
ONU	:	Organisation des Nations Unies
PNG	:	Programme National de Gouvernance
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSM	:	Programme Statistique Minimum
RGE	:	Recensement Général des Entreprises
SHaSA	:	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SNDS	:	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TCS	:	Tribunal Criminel Spécial
UA	:	Union Africaine
ZD	:	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 : Pourcentage de la population ayant été en contact avec des principales institutions suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)	12
Tableau 2-2 : Appréciation de l'importance de la corruption suivant le genre et le milieu de résidence des personnes interrogées (%).....	14
Tableau 2-3 : Efficacité de la stratégie anti-corruption suivant le genre et le milieu de résidence (%)	18
Tableau 3-1 : Participation électorale et raisons de l'abstention suivant le genre et le milieu de résidence (% de la population en âge de voter).....	25
Tableau 3-2 : Autres formes de participation politique - adhésion à un parti politique et actions protestataires suivant le genre et le milieu de résidence (%).....	25
Tableau 3-3 : Participation associative suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%).....	28
Tableau 4-1 : Incidence de la criminalité, déclaration et satisfaction dans le traitement des incidents suivant le type de délit (%).....	34
Tableau 4-2 : Ampleur de la possession de l'arme, des menaces à l'arme subies au cours de l'année et du besoin de posséder une arme par la population suivant le genre et le milieu de résidence (%).....	35
Tableau 4-3 : Existence et sources des conflits entre différents groupes suivant le milieu de résidence (%)	38
Tableau 4-4 : Structures de résolution des conflits au niveau local suivant le genre et le milieu de résidence (%)	40
Tableau 4-5 : Expérience et perception des discriminations et de la corruption des forces de l'ordre suivant le genre et le milieu de résidence (%).....	42

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

A- LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1-1 : Appréciation des systèmes politiques (%).....	4
Graphique 1-2 : Sens de la démocratie et respect de ses principes suivant le milieu de résidence (%)	5
Graphique 1-3 : Fonctionnement de la démocratie suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%).....	7
Graphique 1-4 : Respect des droits de l'homme suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%).....	8
Graphique 1-5 : Perception et expérience des principales sources de discrimination (%).....	8
Graphique 1-6 : Egalité entre hommes et femmes en politique suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%).....	10
Graphique 2-1 : Degré de confiance à l'égard des institutions suivant leur fréquentation.....	13
Graphique 2-2 : Perception de la corruption suivant le type d'institution (%).....	15
Graphique 2-3 : Incidence de la corruption suivant le genre et le milieu de résidence	16
Graphique 2-4 : Incidence de la corruption suivant le secteur (% des usagers).....	17
Graphique 3-1 : Capacité d'écoute des élus et des autorités traditionnelles (%)	20
Graphique 3-2 : Niveau de pouvoir des autorités locales suivant le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%).....	21
Graphique 3-3 : Transparence des autorités locales et centrales (%).....	22
Graphique 3-4 : Prise en compte des préoccupations des citoyens par la classe politique suivant le genre et le milieu de résidence (%).....	23
Graphique 3-5 : Intérêt pour la politique et proximité partisane suivant le genre (%)	27
Graphique 3-6 : Participation associative suivant le statut et le type d'association (%).....	28
Graphique 4-1 : Principales menaces ressenties par la population dans la vie quotidienne (%) .	30
Graphique 4-2 : Degré de sentiment de sécurité dans la vie quotidienne suivant le lieu où l'on se trouve (%).....	32
Graphique 4-3 : Niveau de risque perçu d'être victime de la criminalité suivant le genre et le milieu de résidence (%)	36
Graphique 4-4 : Degré de confiance interpersonnelle et envers différents groupes (%).....	37

Graphique 4-5 : Evolution des risques de conflits entre différents groupes suivant le genre et le milieu de résidence (%)	39
Graphique 4-6 : Jugement sur l'efficacité des forces de l'ordre suivant le type de délit (%)	41
Graphique 4-7 : Obstacles à l'amélioration du climat des affaires (%)	43
Graphique 4-8 : Confiance à l'égard de l'Etat pour assurer la protection des individus	44

B- LISTE DES CARTES

Carte 4-1 : Ampleur des inquiétudes face aux menaces ressenties suivant la région d'enquête...	31
Carte 4-2 : Sentiment d'insécurité dans la vie quotidienne suivant la région	32

AVANT – PROPOS

Le Gouvernement met en œuvre depuis 2010 des politiques de développement articulées autour de la Vision à long terme pour faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Outre la réduction de la pauvreté et l'amélioration des performances économiques et industrielles du pays, l'un des objectifs de la Vision est de renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique. La déclinaison de la Vision au cours des dix premières années est contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Un dispositif statistique de suivi/évaluation a été conçu et mis en œuvre à travers un Programme Statistique Minimum (PSM) qui dérive d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). L'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM) fait partie de ce PSM.

La réalisation de l'ECAM 4 en 2014 a permis d'intégrer, pour la toute première fois, le module sur la Gouvernance démocratique, la Paix et la Sécurité (GPS) et de disposer par conséquent, des indicateurs y relatifs. Le besoin d'inclure le domaine GPS dans les statistiques officielles a été formalisé dans la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) adoptée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement en 2010.

En effet, face aux défis liés à la bonne gestion des affaires publiques et les préoccupations majeures relatives à la paix et à la sécurité en Afrique, il est devenu indispensable de mettre à disposition des acteurs impliqués des données statistiques fiables afin de les aider à mieux cibler les actions à mener dans le but de prévenir et de gérer efficacement les conflits qui déstabilisent les populations et rendent impossible l'instauration du climat de paix et de sécurité, condition fondamentalement préalable au lancement du processus de développement économique et social. Le but est donc de mettre à la disposition des décideurs africains, du Secrétariat du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) et de tout autre utilisateur, des statistiques dans les trois domaines susvisés.

Le Groupe Technique 1 mis en place dans le cadre de la SHaSA, et appuyé par le PNUD, a pour mandat de développer un ensemble d'instruments de collecte de données et d'indicateurs harmonisés pour un suivi périodique de la gouvernance, paix et sécurité par les Instituts Nationaux de Statistique à travers le continent.

Le présent rapport est l'aboutissement d'une collaboration fructueuse entre le Bureau pays du PNUD, l'Union Africaine, l'Institut National de la Statistique et le laboratoire de recherche DIAL-IRD à Paris. Dans ce cadre, il y a lieu de relever que l'INS, avec l'appui du PNUD, a organisé le premier atelier sur les statistiques dans les trois domaines susvisés les 3 et 4 septembre 2013 à Yaoundé, atelier ayant connu la participation des principaux acteurs étatiques impliqués et l'appui technique de Madame Marie LABERGE du Bureau Régional du PNUD à Dakar. Un deuxième atelier a été organisé à Yaoundé, le 9 juin 2016, à l'effet de finaliser et de valider le rapport de l'étude, en vue de son utilisation à des fins d'amélioration des performances dans ces trois domaines.

Je saisis la présente opportunité pour adresser les remerciements du Gouvernement à tous ces partenaires techniques et financiers pour leur appui et le travail ainsi accompli. Je voudrais également féliciter les experts de DIAL-IRD, Monsieur François ROUBAUD et Madame Mireille RAZAFINDRAKOTO pour la qualité de leur contribution à la production d'un rapport de grande qualité, susceptible de susciter du côté des utilisateurs, suffisamment d'intérêt pour une appropriation nationale des résultats.

Les résultats contenus dans le rapport sont issus des analyses ayant porté sur 4 926 ménages, soit 4 926 personnes âgées de 18 ans ou plus réparties sur l'ensemble du territoire national ayant répondu elles-mêmes (pas de suppléant en cas d'empêchement) au module GPS.

Le présent rapport d'analyse donne des éclairages intéressants sur l'expérience et la perception de la population du Cameroun sur le fonctionnement de la démocratie, des institutions publiques, l'implication des citoyens dans la prise de décisions les concernant, les principales menaces qui pèsent sur elle, etc.

Il ressort de ce rapport quatre constats majeurs qui méritent d'être relevés :

- l'importance des gaps entre la perception et la réalité des faits, ce qui pourrait signifier le déficit d'information et de communication entre les acteurs et les populations ;
- un attachement des populations aux valeurs de la démocratie et comme un sentiment d'éloignement des élus ou des autorités de la population ;
- en dépit d'une faible politisation, la participation électorale est importante ;
- la population exprime davantage d'attentes vis-à-vis du respect des droits de l'Homme, de certaines valeurs démocratiques et de la lutte contre la corruption ;
- si les conflits territoriaux, les conflits agropastoraux et les agressions extérieures sont signalés comme source d'insécurité, le chômage et la pauvreté sont les menaces les plus partagées.

A ce constat, il convient d'ajouter que la population, dans sa majorité, fait confiance à l'Etat pour sa protection, notamment à travers les forces de défense et de sécurité.

Ces constats invitent à poursuivre la réalisation des objectifs de la Stratégie de la Croissance et de l'Emploi visant à réduire l'incidence de la pauvreté à 28,7% et le taux de sous-emploi à 50% à l'horizon 2020 pour éliminer ces menaces signalées.

Nous voudrions avant de terminer, remercier tous les partenaires qui, de près ou de loin, ont bien voulu accompagner l'Institut National de la Statistique dans le processus d'élaboration de ce rapport qui vient renforcer la culture de redevabilité et la prise de décisions basées sur des données empiriques fiables.

RESUME EXECUTIF

Le Cameroun a pris l'engagement au niveau de l'Union Africaine, de produire les statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS). Pour le besoin d'harmonisation et de comparaison, un module sur ces statistiques de GPS a été formalisé dans la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement en 2010.

En effet, face aux défis liés à la bonne gestion des affaires publiques et les préoccupations majeures relatives à la paix et à la sécurité en Afrique, il est devenu indispensable de mettre à la disposition des décideurs africains, du Secrétariat du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) et de tout autre utilisateur, des statistiques fiables dans les trois domaines susvisés. Ceci permettra de les aider à mieux cibler les actions à mener afin de prévenir et de gérer efficacement les conflits qui déstabilisent le pays et rendent impossible l'instauration du climat de paix et de sécurité, condition *sine qua non* dans le processus de développement économique et social.

Répondant à cet engagement, et pour la première fois, le Cameroun a introduit ce module dans la quatrième édition de l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) réalisée fin 2014. Ce module a pour but de décrire, suivre et analyser l'expérience et la perception des populations adultes en matière de GPS. Les données sont construites sur la base d'un échantillon représentatif de 4 926 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national dans lesquels seules les personnes de 18 ans ou plus, sélectionnées suivant une méthode aléatoire, ont répondu elles mêmes aux questionnaires.

Le présent rapport d'analyse donne à la classe politique et aux acteurs du développement des éclairages inédits et fort intéressants sur l'expérience et la perception de la population adulte quant au fonctionnement de la démocratie, des institutions publiques, l'implication des citoyens dans la prise de décisions les concernant, leur rapport avec les élus (sénateurs, députés et maires). Par ailleurs, il relève les principales menaces à la paix et la sécurité qui pèsent sur la population, avec un focus particulier sur les personnes ou catégories les plus exposées.

Les résultats sont présentés selon les quatre thématiques abordées dans l'enquête:

- ✓ Démocratie et droits de l'homme,
- ✓ Qualité des institutions et corruption,
- ✓ Relations pouvoir-citoyens,
- ✓ Paix et sécurité.

1. DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

Le module sur la Gouvernance a permis de recueillir les opinions de la population adulte du Cameroun sur l'adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs ainsi que sur le

fonctionnement de la démocratie et le respect des droits fondamentaux. La grande majorité des personnes de 18 ans ou plus (91%) est attachée à la démocratie. Des neuf caractéristiques de la démocratie considérées dans l'étude, celles les plus évoquées comme essentielles par 90% des adultes sont : la liberté politique, la tenue d'élections libres et transparentes, la liberté de religion et la liberté d'association.

Outre la démocratie, deux autres types de régime ont été proposés à l'appréciation de la population. Celle-ci se montre fondamentalement opposée à toute forme de régime autoritaire, qu'il soit dirigé par un « homme fort » ou par l'armée. Moins d'un adulte sur cinq juge chacun de ces deux systèmes politiques de façon positive (moins de 10% sont pour qu'un « homme fort » dirige le pays ; 14% pour que l'armée ait le contrôle des décisions politiques).

La population adulte juge sévèrement le fonctionnement de la démocratie. Ainsi, 64% de la population sont globalement insatisfaits de la manière dont les principes démocratiques sont mis en œuvre et 23% affirment même que la démocratie fonctionne très mal. Par ailleurs, environ un adulte sur cinq (19%) considère que les droits de l'homme ne sont jamais respectés.

L'absence de discrimination est une dimension fondamentale de l'égalité devant la loi, massivement plébiscitée par la population. Des dix formes de discrimination retenues dans l'étude, 61% de la population adulte affirme avoir subi au moins une forme de discrimination au cours des douze mois précédant l'enquête. Les hommes sont relativement plus nombreux à dénoncer l'existence de discriminations, d'un ordre ou d'un autre, mais aussi à en avoir été victimes. Par ailleurs, 68% d'hommes sont d'accord avec l'idée que les hommes et les femmes aient les mêmes chances d'être élus à des postes politiques, contre 78% de femmes.

2. QUALITÉ DES INSTITUTIONS ET CORRUPTION

Le taux d'accès de la population aux institutions (Administration en général, Justice, Police, Santé publique, Education publique, Administration fiscale, Sécurité sociale, Mairie, Commission électorale) est très variable. Le pourcentage le plus faible est enregistré au niveau de la sécurité sociale (11%) et le plus élevé au niveau de la santé publique (63%). Les urbains émettent presque toujours des opinions plus critiques que les ruraux. Toutefois, ces critiques sont à nuancer quand l'on se restreint à la population ayant été en contact avec les institutions. En effet, l'accès tend à influencer positivement sur le jugement émis par la population : des indices de confiance de 70% et de 71% sont obtenus respectivement chez ceux qui ont eu accès aux structures de santé publique et aux structures d'éducation publique. Ainsi, la méfiance ou l'opinion émise par certaines catégories de la population peut en partie résulter d'a priori ou d'éventuelles rumeurs.

Dans l'ensemble, la corruption, qui est un fléau entravant le bon fonctionnement des institutions, est décriée par 44% de la population et plus de la moitié de celle du milieu urbain. Dans l'ensemble, 91% de la population déclare (approche subjective) que les agents de la police/gendarmerie ou de l'administration fiscale sont impliqués dans la

pratique de la corruption. Il convient toutefois de relever pour le relativiser que ce niveau de perception de la corruption est en décalage avec les faits vécus. C'est ainsi qu'au cours des douze mois précédant l'enquête 17% d'adultes en contact avec l'administration (soit près d'un usager sur cinq) ont été effectivement victimes d'actes de corruption de la part de fonctionnaires indéliçats. Par administration, le niveau de corruption basé sur l'expérience personnelle (faits vécus) se situe à 14,3% pour les personnes ayant été en contact avec la police/gendarmerie et à 5,5% pour celles ayant été en contact avec le fisc.

S'agissant de la lutte contre la corruption, 60% de la population adulte déclarent être au courant de l'existence d'un organisme de lutte contre la corruption et 62% se disent informées des efforts des autorités publiques en la matière. Cependant, 69% expriment un jugement défavorable quant à l'efficacité des actions gouvernementales anti-corruption.

3. RELATION POUVOIR-CITOYENS

Les résultats de l'étude révèlent un sentiment d'éloignement des élus (notamment des parlementaires et des élus locaux) de la part de la population. Avec 59% d'opinions favorables, les chefs traditionnels font exception et sont perçus comme toujours ou souvent à l'écoute de la population. Par ailleurs, près de trois quarts des adultes au Cameroun dénoncent le peu de cas que font les autorités locales en matière d'information des populations et 73% émettent une opinion défavorable en ce qui concerne la fourniture des services au niveau des communes. Néanmoins, l'insatisfaction de la population à l'égard de ses élus locaux s'explique en partie par l'inadaptation du pouvoir qu'ils détiennent. En effet, plus de la moitié des adultes (53%) estime que l'étendue du pouvoir des autorités locales est insuffisante pour exercer les missions qu'elle veut leur voir dévolues.

S'agissant de la prise en compte des préoccupations et des demandes de la population par les hommes politiques tels que les ministres et les chefs de partis politiques, l'opinion de la population est, dans son ensemble, peu favorable. En effet, 75% de la population estiment que les politiciens ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Cette opinion est plus défavorable chez les hommes, les populations urbaines et les personnes non pauvres.

En ce qui concerne la participation aux élections, 77% de personnes interrogées déclarent avoir participé à l'élection présidentielle de 2011 et 76% aux élections législatives et municipales de 2013. Les raisons les plus avancées pour justifier l'abstention sont que « *voter ne sert jamais à rien* » et « *pas de candidats représentant leurs aspirations* ».

Au-delà du vote, la participation à la vie politique via l'adhésion à un parti politique reste faible : 17% d'adultes sont membres d'un parti politique. En outre, les adultes se montrent assez peu intéressés par la politique : 36% affirment n'avoir « aucun intérêt pour la politique » et 31% déclarent qu'ils ne sont pas vraiment intéressés. Ce désintérêt

relatif pour la chose politique contraste avec la participation associative et sociale. Au total, 63% de la population s'impliquent d'une façon ou d'une autre dans une association. L'immense majorité a le statut de simple membre et 18% sont plus fortement impliqués en faisant partie des dirigeants des associations.

4. PAIX ET SÉCURITÉ

Les principales menaces ressenties par les adultes sont d'abord d'ordre économique, à savoir la pauvreté et le chômage. Respectivement 85% et 84% de la population se sentent très ou assez menacées par ces risques. Viennent ensuite, la santé (74%) et la faim (73%). Cependant, le risque terroriste inquiète aussi, bien que dans une moindre mesure (67%). Le sentiment d'insécurité en lien avec la menace terroriste ou d'agression extérieure est plus fort et dénoncé par les populations des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est.

Plus proche de la vie quotidienne, 48% d'adultes ont peur de marcher seuls la nuit dans leur quartier ou villages et 40% de rester seuls à leur domicile la nuit. La nuit est toujours plus anxiogène pour les urbains alors que le sentiment d'insécurité est plus fort de jour pour ceux du milieu rural. Au total, 27% d'adultes assurent se sentir globalement en sécurité pour tous les types d'insécurité abordés dans l'enquête, et parmi eux 9% se sentent parfaitement en sécurité.

S'agissant de la criminalité, 29% d'adultes ont été victimes d'une agression ou d'un vol au cours des douze mois précédant l'enquête. Les vols hors du domicile et les effractions à domicile sont les plus répandues : ils ont affecté, chacun, au moins une fois, 14% de la population adulte. Les crimes et délits sont peu rapportés et quand ils le sont, ce n'est pas nécessairement auprès des autorités de police et de gendarmerie chargées de les enregistrer.

En termes de perception, 7% de la population considèrent que le risque d'être victime de la criminalité est élevé et 21% pensent qu'il est plutôt élevé.

La possession d'armes à feu est très peu répandue : 3% d'adultes affirment qu'eux-mêmes ou un autre membre de leur ménage en possèdent. En outre, 15% d'adultes expriment le besoin d'en posséder. Par ailleurs, la proportion de la population adulte qui déclare avoir été menacée par une arme n'est pas négligeable : 8% au total dont 3% par une arme à feu et 5% par un autre type d'armes, comme les armes blanches (couteaux, machettes, etc.).

Dans ce contexte général, les relations interpersonnelles au sein de la population sont marquées d'une certaine méfiance : 51% de la population déclarent faire confiance à la plupart des gens qui les entourent. Des sept groupes considérés, la confiance envers les membres de sa famille est plus élevée (88%) qu'envers d'autres groupes (personne d'un autre groupe ethnique, religieux, d'une autre nationalité, d'une autre langue, opinion politique, les voisins).

Une proportion de 13% de la population juge qu'il existe des tensions ou de la violence entre différents groupes vivant dans leur localité. Les conflits proviennent de quatre causes majeures : les disputes territoriales (21%), les conflits agro-pastoraux (16%), la compétition économique (18%) et les conflits ethnolinguistiques (16%). En perspective, 38% de la population est convaincue que la situation devrait s'améliorer en 2015 contre 24% qui la verraient empirer. Au niveau régional, c'est dans le Nord-Ouest que l'on compte la part la plus importante de la population qui anticipe une augmentation des conflits par rapport à l'année 2014.

En cas de conflit, les autorités traditionnelles sont sollicitées par 54% de la population, et jusqu'à 66% en milieu rural. En outre, 78% de la population qui a eu recours à une structure de résolution des conflits (formelle ou informelle) s'estiment satisfaites de la manière dont leur cas a été traité.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux forces de l'ordre, ces dernières sont jugées plus ou moins efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité : 12% de la population les jugent très efficaces et 44% assez efficaces. Par ailleurs, la population estime que les forces de l'ordre se livrent à des différentes formes de discrimination, notamment suivant le statut économique : 73% des adultes pensent que les forces de l'ordre ne traitent pas de la même manière les pauvres et les riches. En outre, 14% de la population affirment avoir été contraintes à payer un pot de vin aux forces de l'ordre.

Malgré les critiques formulées précédemment, de manière générale, la grande majorité des adultes (69%) fait dans l'ensemble confiance à l'Etat pour assurer sa protection, celle de sa famille ou encore de ses biens contre la criminalité.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En définitive, les résultats ainsi obtenus, en raison de leur pertinence, méritent une bonne appropriation nationale et, partant, une revue ciblée des politiques et des stratégies développées par l'Etat et ses démembrés impliqués, en vue d'améliorer ses performances dans les trois domaines susmentionnés. L'atelier technique de finalisation et de validation, tenu le 9 juin 2016, a permis aux participants¹ de formuler des recommandations dont la mise en œuvre devrait améliorer la qualité des prochaines éditions de ce rapport.

L'exploitation conjointe des présents résultats et de ceux issus du rapport d'analyse des indicateurs de la chaîne pénale au Cameroun en 2014 et des rapports thématiques de l'ECAM 4 pourrait faciliter la compréhension et, partant, contribuer au renforcement des mesures en faveur de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

¹ Les participants représentent les administrations et institutions ayant pris part à l'atelier de lancement les 3 et 4 septembre 2013 à Yaoundé.

INTRODUCTION

L'année 1990 a été marquée par des revendications populaires réclamant plus de démocratie et de liberté. Répondant à cette demande populaire, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, a réinstauré le multipartisme en décembre 1990, ainsi que certaines libertés individuelles, notamment celles sur la communication sociale. Les premiers partis politiques sont légalisés en février 1991 et des élections législatives sont organisées en mars 1992 et l'élection présidentielle anticipée a lieu le 11 octobre 1992.

En 1996, la constitution de 1972 est révisée. Les innovations majeures de cette révision constitutionnelle sont : la décentralisation avec la création des régions; l'instauration d'un pouvoir judiciaire; la création d'un Conseil Constitutionnel; la création d'une Chambre des Comptes à la Cour Suprême et le passage du mandat présidentiel de 5 à 7 ans. La Loi n°2008/001 du 14 avril 2008 modifie et complète certaines dispositions de la Loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

Une nouvelle orientation pour la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local est donnée par la promulgation par le Président de la République de la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 sur la décentralisation. Elle consiste en un transfert par l'Etat, aux Collectivités territoriales décentralisées, ci-après désignées « les Collectivités territoriales », de compétences particulières et de moyens appropriés. Les Collectivités territoriales de la République sont les régions et les communes.

Face à l'augmentation du prix du carburant et dans un contexte marqué par la hausse des prix de la plupart des produits de première nécessité, le mécontentement de la population aboutit aux émeutes de février 2008 au Cameroun. Dans certaines villes, les populations descendent dans la rue pour exprimer leurs mécontentements. Par la suite, le Gouvernement va procéder à la mise en place des subventions de certains produits de première nécessité (riz, poisson, poulet, etc.).

En 2014, en plus des problèmes d'insécurité frontalière liés à la situation en République Centrafricaine, le pays doit faire face à l'agression de la secte BOKO HARAM qui mène des attaques meurtrières sur les populations de la région de l'Extrême-Nord. Face à cette situation, le Chef de l'Etat, Chef des Armées, mobilisent d'importants moyens militaires et humains pour enrayer l'action de ce groupe terroriste. Le Cameroun, connu pour être un îlot de paix et de stabilité, connaît ainsi une période d'insécurité caractérisée par des tueries barbares et des attaques suicides perpétrées par les membres de cette secte sur son territoire.

Le contexte est aussi marqué par une croissance économique appréciable au cours de ces dernières années, cette dernière ayant atteint le niveau de 5,9% en 2014. Malgré cette croissance, la pauvreté touche 37,5% de la population correspondant à 8,1 millions, chiffre en augmentation d'environ un million d'habitants par rapport à 2007.

Dans le domaine de la Gouvernance, le pays s'est doté en juin 2000 d'un Programme National de Gouvernance (PNG). La Commission Nationale Anti Corruption (CONAC), chargée de contribuer à la lutte contre la corruption, a été créée le 11 mars 2006 et est opérationnelle depuis le 15 mars 2007. Dans le cadre de la prévention et la répression du blanchissement de capitaux et du financement du terrorisme en Afrique Centrale, le décret n°2005/187 du 31 mai 2005 du Président de la République, fixe l'organisation et le fonctionnement de l'Agence Nationale d'Investigation (ANIF). L'ANIF est un service public de renseignement financier. Par ailleurs, un Tribunal Criminel Spécial (TCS) a été créé et est compétent pour traiter des détournements de deniers publics lorsque le préjudice est d'un montant égal ou supérieur à 50 millions de FCFA.

Après avoir été très mal classé dans le domaine de la lutte contre la corruption, des progrès ont été réalisés depuis lors : classé 129^{ème} ex aequo sur 145 pays sur l'indice de perception de Transparency International en 2004, il est classé 146^{ème} sur 178 en 2010 et a amélioré sa performance pour se classer au 136^{ème} rang en 2014. Cette même année, le Cameroun s'est classé 37^{ème} sur 54 pays d'Afrique pour l'indice de gouvernance de la Fondation Mo Ibrahim, avec de très faibles notes en matière de « redevabilité » et de « participation ».

Face au défi de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, tel qu'affirmé par la Vision à long terme, le pays a besoin de conforter sa stabilité politique, de renforcer son unité nationale, d'améliorer ses performances en matière de gouvernance et de qualité de ses institutions publiques, pour créer les conditions propices à une croissance économique plus forte et plus inclusive, et, partant, à une paix, gage d'un développement plus durable.

Au regard des objectifs de la Vision à long terme, le renforcement des outils et mécanismes de Suivi/Evaluation de la démocratie, de la gouvernance et de leurs liens avec les politiques de développement socioéconomique est d'une importance capitale pour garantir une meilleure veille dans ces domaines sensibles pour la préservation de la paix et de la stabilité.

Depuis 1992, année des premières élections pluralistes, le Cameroun a organisé une série de quatre élections générales (présidentielles, législatives et communales) et la toute première élection sénatoriale. Elles ont toutes connu une forte participation des électeurs. Cet engouement pour les élections, en dépit d'une faible politisation de la population, témoigne de la volonté de celle-ci d'exprimer ses choix dans la gestion des institutions ou de la cité via la sélection des femmes et des hommes à qui incombera la gestion de ces institutions.

La compréhension de ces phénomènes, qui suggèrent un respect des aspirations du peuple exprimées à travers ces différentes élections, nécessite la disponibilité de données fiables sur l'opinion et le comportement des citoyens sur la chose politique. L'importance des données sur la gouvernance, comme outil essentiel pour la planification nationale et pour la prévention de conflits, est largement acceptée par tous.

Le présent rapport d'analyse donne un aperçu des perceptions et des expériences de la population des ménages ordinaires au Cameroun sur les questions relatives à la gouvernance démocratique, à la paix et à la sécurité.

La mesure basée sur les expériences vécues par la population permet d'apprécier l'impact réel du phénomène. En effet, la perception traduit une certaine opinion pouvant être entachée notamment des rumeurs, d'à priori, de fausses nouvelles, des faits non fondés et des préjugés. L'écart entre la mesure basée sur les faits vécus et la perception traduit alors un déficit d'information ou de communication à combler afin de permettre aux populations de mieux apprécier la situation et les efforts fournis par tous les acteurs impliqués dans l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Le présent rapport est élaboré à partir des données du sur le module GPS-SHaSA collectées pour la première fois en fin 2014 dans le cadre de la réalisation de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4). La méthodologie harmonisée au niveau de l'Afrique est directement issue des techniques d'enquêtes greffées sur la gouvernance mises au point par les chercheurs de DIAL dans les années 1990 et 2001², et actualisées aux besoins de l'agenda de développement post-2015, adopté en septembre 2015 à New-York, ainsi que du processus d'intégration en cours sur le continent³.

Le rapport comprend quatre chapitres. Le premier chapitre présente la perception et les expériences de la population en matière de démocratie et de droits de l'Homme. La qualité des institutions et la corruption sont abordées dans le deuxième chapitre ; le troisième étudie l'Etat de la gouvernance à travers la relation entre le pouvoir et les citoyens. Le quatrième chapitre se focalise sur les questions de paix et de sécurité. On y aborde les menaces présumées qui font peur aux populations, le niveau de la criminalité sous toutes ses formes ainsi que et les perceptions quant à l'efficacité des forces de sécurité à assurer la paix.

² Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005a), « Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des enquêtes 1-2-3 en Afrique francophone », *Statéco* No. 99, pp.117-141.

³ Razafindrakoto M., Roubaud F. (2015), « Le module *Gouvernance, Paix et Sécurité* (GPS) dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique : développement d'une méthodologie innovante », *Statéco* No. 109.

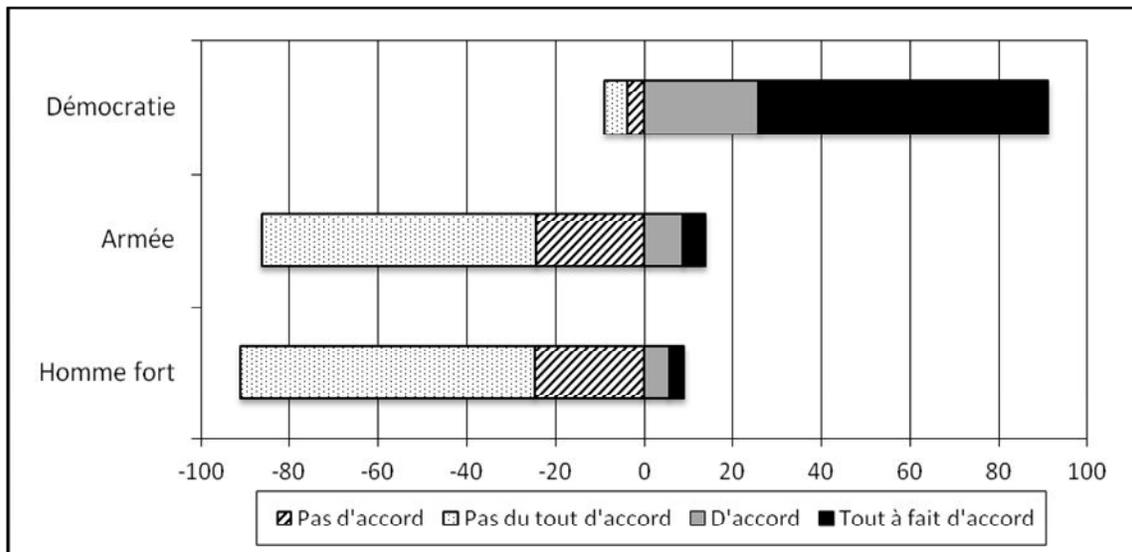
1. DEMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME⁴

1.1 ADHESION A LA DEMOCRATIE ET SES PRINCIPES FONDATEURS

Un profond attachement à la démocratie

Quand on les interroge sur leur degré d'adhésion à la démocratie, plus de 65% de la population adulte (personne âgée de 18 ans ou plus)⁵ se déclare très favorable. Globalement, 91% d'adultes se prononcent en faveur de ce type de régime. Il reste ainsi moins d'un dixième de la population adulte qui n'adhère pas à ce régime politique (4% n'est pas d'accord et 5% n'est pas du tout d'accord).

Graphique 1-1 : Appréciation des systèmes politiques (%)



Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Que pensez-vous de ces différentes possibilités de gouverner votre pays ?*

Non seulement le soutien à la démocratie en général ne fait aucun doute, mais ce type de système politique est de loin plus apprécié que tout autre mode de représentation (Graphique 1-1). Outre la démocratie, deux autres types de régime ont été proposés à l'appréciation de la population. Celle-ci se montre fondamentalement opposée à toute forme de régime autoritaire, qu'il soit dirigé par un « homme fort » ou par l'armée. Moins d'un adulte sur cinq juge chacun de ces deux systèmes politiques de façon positive (moins de 10% sont pour qu'un « homme fort » dirige le pays; 14% pour que l'armée ait le contrôle des décisions politiques). Toutefois, ces pourcentages ne sont pas négligeables, et le fait qu'une partie de la population se positionne en faveur d'un régime militaire pourrait s'expliquer par les problèmes sécuritaires, notamment ceux liés aux

⁴ Nous tenons à remercier Thomas Calvo, stagiaire à DIAL, pour son appui à l'élaboration de ce rapport (calculs, tableaux et graphiques).

⁵ Dans ce rapport, les expressions *population adulte*, *population* ou *adulte* désignent toute personne âgée de 18 ans ou plus.

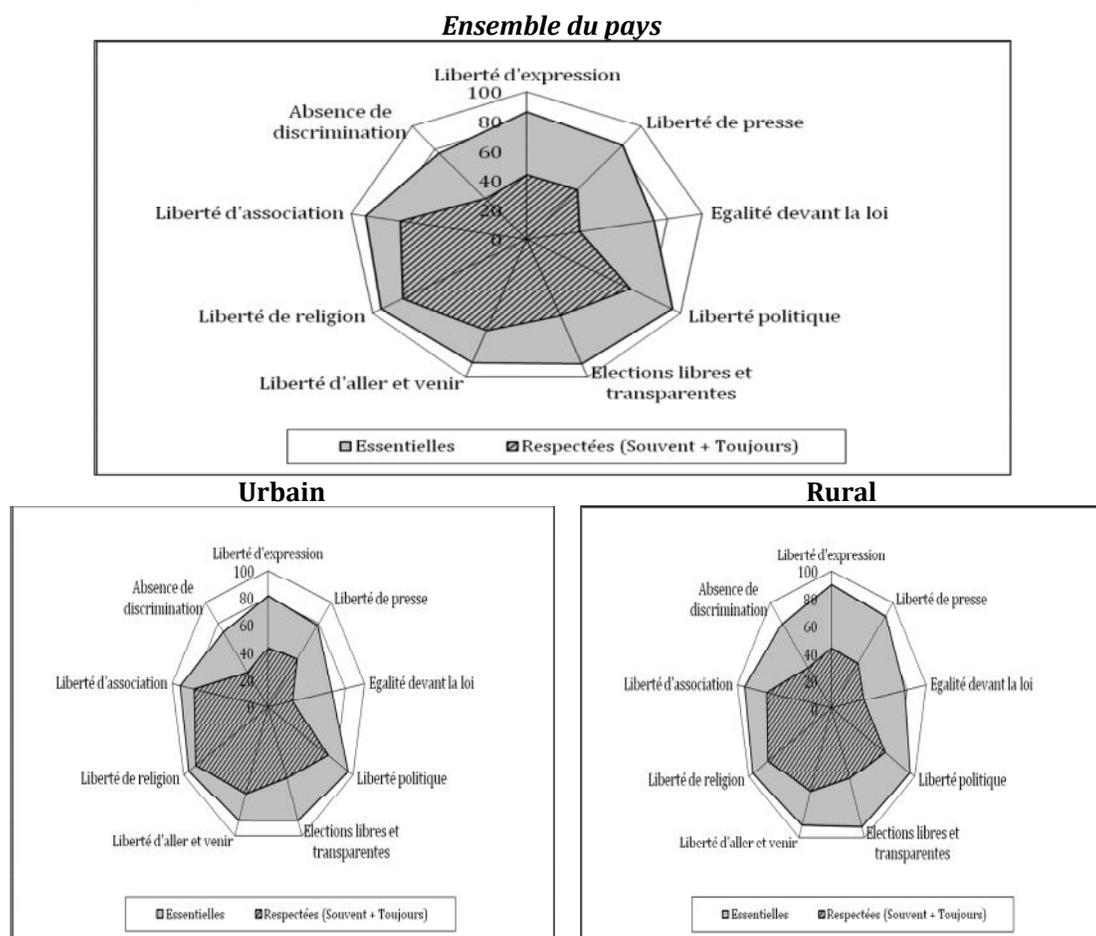
actions de la secte terroriste Boko Haram dans une partie de la région de l'Extrême-Nord du pays et les répercussions de la situation en République Centrafricaine à la frontière Est.

Une conception universelle de la démocratie

Ce plébiscite de la démocratie comme forme de gouvernement doit être interprété au regard de la conception qu'en a la population du Cameroun. En un mot, que se cache-t-il derrière le terme « démocratie » ?

L'idée que se fait la population de la démocratie se rapproche de celle qui prévaut dans les démocraties historiques. Des neuf caractéristiques retenues, chacune est considérée comme essentielle par plus de sept adultes sur dix. La *liberté politique*, la *tenue d'élections libres et transparentes*, la *liberté de religion* et la *liberté d'association* sont essentielles pour au moins 90% de la population (cf. graphique 1-2). Viennent ensuite la *liberté d'aller et venir*, la *liberté d'expression* et la *liberté de la presse* dont l'importance est soulignée par respectivement 89%, 87% et 84% de la population adulte.

Graphique 1-2 : Sens de la démocratie et respect de ses principes suivant le milieu de résidence (%)



Source : Enquête ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Lesquelles des caractéristiques ci-dessous (de A à I) vous semblent essentielles ? Dans quelles mesures sont-elles respectées au Cameroun ?*

Les positions sont moins affirmées pour l'*égalité devant la loi* et l'*absence de discrimination* (essentiels pour respectivement 73% et 77% des adultes; les pourcentages étant encore plus faibles en milieu urbain, avec respectivement 66 et 72%). Si on agrège l'ensemble des neuf caractéristiques, une bonne majorité (57%) de la population considère qu'elles sont toutes essentielles pour la démocratie, et elles sont 68% à insister sur le caractère fondamental de l'ensemble des sept principes les plus revendiqués. Ces résultats montrent que la conception de la démocratie est largement répandue.

1.2 FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

Des principes démocratiques très inégalement appliqués

Alors que l'adhésion aux principes démocratiques est largement partagée, le jugement de la population sur son fonctionnement s'avère globalement sévère. Afin de porter un diagnostic précis, nous avons cherché à savoir si les principes démocratiques identifiés plus haut étaient correctement appliqués.

Des neuf caractéristiques de la démocratie retenues, seules les *libertés de religion* et *d'association* recueillent l'avis positif d'une large majorité : pour respectivement 81% et 72% de la population adulte, elles sont « souvent ou toujours » assurées au Cameroun. Viennent ensuite la *liberté politique* (67%), la *liberté de voyager* (66%) et les *élections libres et transparentes* (57%) qui paraissent poser relativement peu de problèmes. Le constat peut ainsi sembler encourageant si on se réfère à l'acception la plus étroite de la démocratie, à savoir le respect des processus électoraux. Toutefois, les avis sont négatifs pour le reste des principes retenus : la *liberté d'expression* et la *liberté de la presse*, l'*égalité devant la loi* et l'*absence de discrimination* ne sont pas respectés selon la grande majorité de la population adulte. Les deux derniers principes d'égalité ne sont une réalité que pour moins d'un tiers de la population.

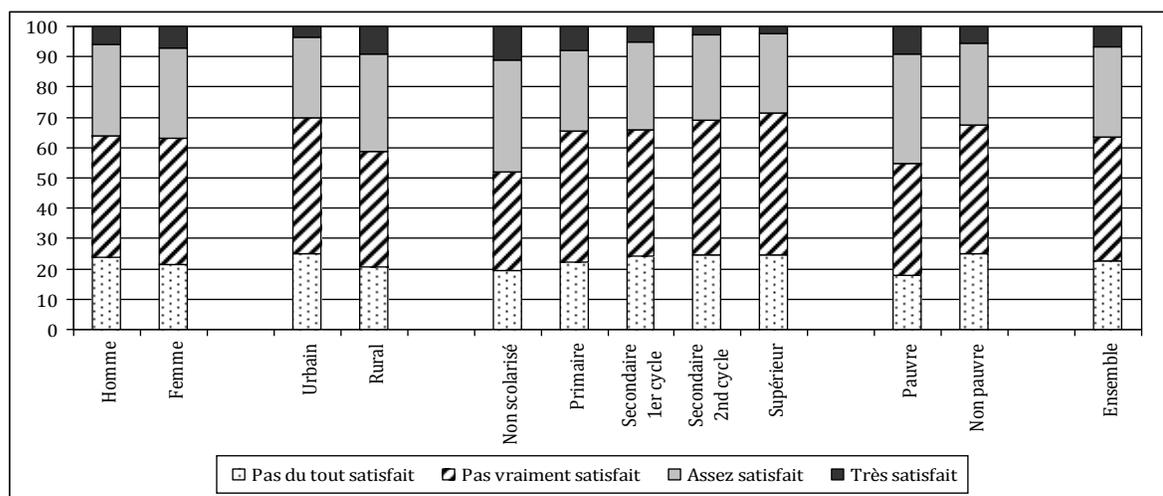
La population du milieu urbain se montre d'ailleurs encore plus critique, un quart seulement de celle-ci considère que le principe d'*égalité devant la loi* est appliqué. Au total, moins de 10% d'adultes estiment que les neuf caractéristiques sont souvent ou toujours respectées dans le pays. L'ensemble de ces résultats donne une mesure du chemin à parcourir pour consolider la démocratie au Cameroun.

Ce déficit du respect de certains principes démocratiques se reflète sur le niveau de satisfaction quant au fonctionnement de la démocratie. Ainsi, uniquement 7% de la population considère que la démocratie fonctionne très bien, à laquelle s'ajoute environ 30% qui déclare qu'elle fonctionne plutôt bien (Graphique 1-3).

Au total, le bilan est largement défavorable puisque c'est plus de 60% de la population qui est globalement insatisfaite de la manière dont les principes démocratiques sont mis en œuvre dans le pays. Par ailleurs, 23% affirme que la démocratie fonctionne très mal au Cameroun. Les populations urbaines, les adultes les plus instruits et les personnes

qui ne sont pas pauvres⁶ émettent un avis plus sévère encore. Sans doute mieux informés, et plus exigeants, ils sont 70% par exemple en milieu urbain à se montrer insatisfaits contre 59% en milieu rural. Ce constat témoigne de la forte demande de changement en matière de fonctionnement de la démocratie.

Graphique 1-3 : Fonctionnement de la démocratie suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)



Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

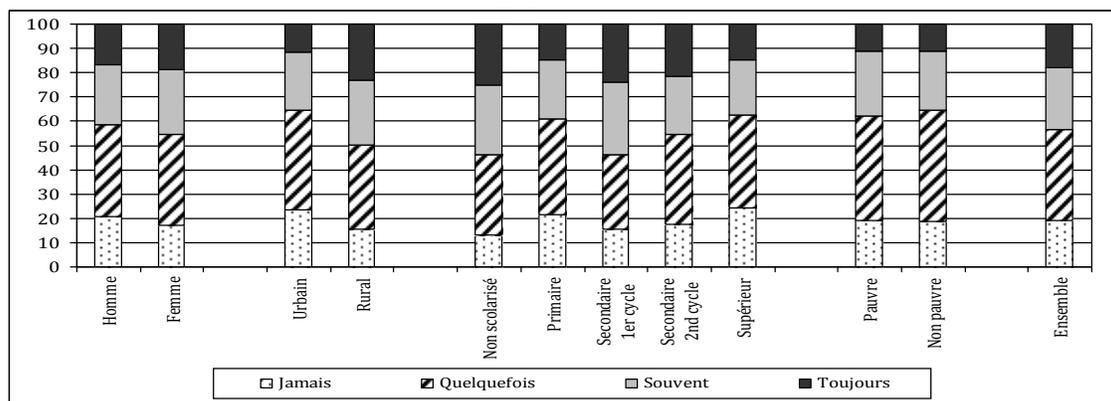
La question est formulée comme suit : *En général, à quel degré êtes-vous satisfait de la manière dont fonctionne la démocratie au Cameroun ?*

Un jugement négatif sur le respect des droits de l'homme

Une des fonctions de la démocratie est de garantir le respect des droits de l'homme. En cohérence avec les résultats précédents, des progrès restent également à faire dans ce domaine car, environ une personne sur cinq (19%) affirme que les droits de l'homme ne sont jamais respectés. A ces personnes très critiques, viennent s'ajouter les 38% qui estiment que le plus souvent, les droits de l'homme ne sont pas respectés. En milieu urbain, le constat s'accroît davantage, avec une insatisfaction qui atteint quasiment les 65% (Graphique 1-4). L'insatisfaction croît aussi avec le niveau d'instruction de façon quasi linéaire passant de 46% pour les adultes n'ayant pas suivi de formation formelle à 64% pour ceux qui ont eu accès à l'enseignement supérieur.

⁶ Au sens de l'ECAM 4, est considérée comme pauvre toute personne vivant dans un ménage pauvre, c'est-à-dire dont la consommation annuelle par équivalent-adulte est inférieure au seuil de pauvreté monétaire évalué en 2014 à 339 715 FCFA par équivalent adulte et par an.

Graphique 1-4 : Respect des droits de l'homme suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)



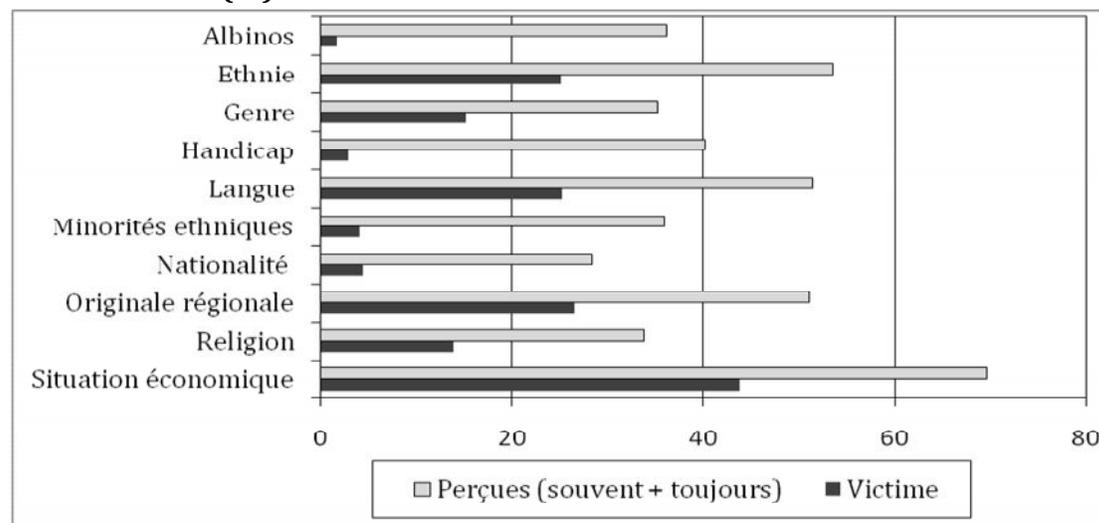
Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Au Cameroun, les droits de l'Homme sont-ils respectés ?*

La question des discriminations

L'égalité devant la loi est directement liée à la question des discriminations, sans lui être complètement équivalente. Si dans un sens il ne peut y avoir égalité devant la loi si cette dernière traite différemment les individus, a contrario, il peut exister des discriminations dont l'origine n'est ni dans la loi (*de jure*) ni dans son application (*de facto*), comme par exemple dans la vie courante. Les facteurs de discrimination sont multiples, et dix critères principaux ont été considérés dans l'enquête. Globalement, que l'on se fie à la perception ou à l'expérience de la population adulte, les discriminations apparaissent comme un phénomène d'intensité élevée au Cameroun, comparé à d'autres pays ayant répondu aux modules GPS. Près de 61% de la population a subi au moins une forme de discrimination dans les douze mois précédant l'enquête (Graphique 1-5).

Graphique 1-5 : Perception et expérience des principales sources de discrimination (%)



Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Des gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Au Cameroun, pensez-vous qu'il y a des discriminations liées à ...? Avez-vous été victime de discrimination due à votre ...?*

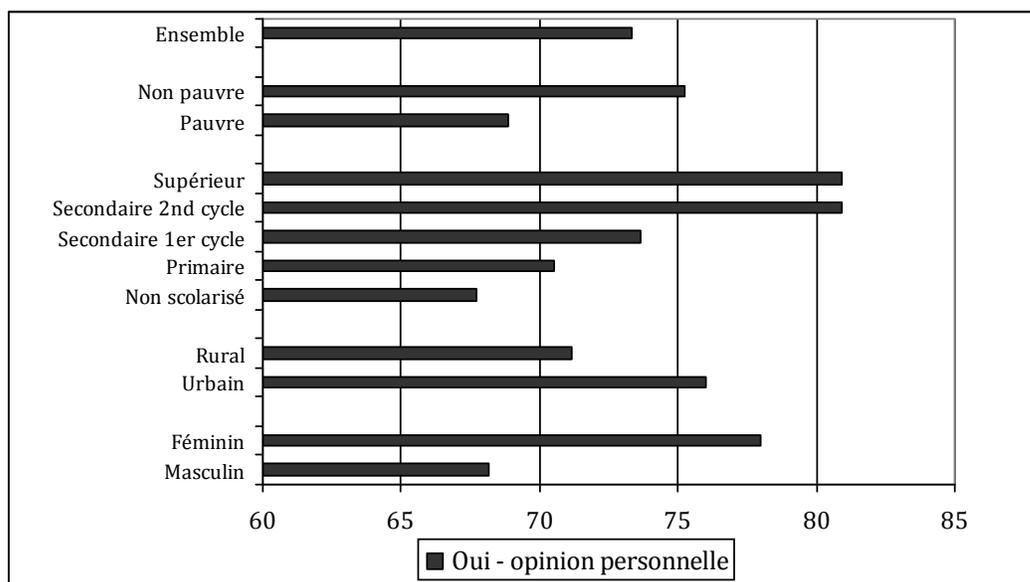
Les discriminations suivant la situation économique constituent le principal critère d'iniquité de traitement (perçu et effectivement subi). Arrivent ensuite les discriminations causées par l'origine régionale, la langue et l'ethnie des individus qui sont assez ou très répandues pour la majorité de la population au Cameroun. Suivent les discriminations de genre et de religion qui ont concerné directement environ 15% de la population, et qui sont perçues comme assez ou très fréquentes par un tiers de la population. Les discriminations liées à la nationalité, au handicap, à l'appartenance à une minorité ethnique et au fait d'être albinos semblent marginales dans les expériences de chacun (moins de 5% en sont victimes) mais dans la perception sont jugées assez ou très répandues par environ un tiers de la population.

La perception de l'existence de discrimination, quel que soit leur type, varie de 28% pour les discriminations liées à la nationalité à 70% pour les discriminations liées à la situation économique. Leur existence effective, mesurée par les déclarations de ceux qui en ont été victimes, confirme cette photographie inquiétante quant au respect du principe d'égalité entre les individus.

Paradoxalement, les hommes sont à la fois relativement plus nombreux à dénoncer l'existence de discrimination, d'un ordre ou d'un autre, mais aussi à en être victimes. La seule exception à la règle concerne, comme attendu, les discriminations de genre pour lesquelles les femmes sont à la fois les plus sensibles et les plus touchées (18% de femmes en ont été victimes contre près de 12% d'hommes). Mais globalement, les écarts sont maintenus selon le genre concernant les discriminations. En revanche, le constat diffère selon le milieu de résidence en termes de perception et surtout d'expérience de certaines discriminations. Ainsi, en milieu urbain, ils sont un tiers à avoir déjà souffert de discriminations liées à l'ethnie, à la langue et à l'origine régionale (contre respectivement 19, 18 et 22% en milieu rural). La situation économique est un motif de discrimination pour 46% d'adultes en milieu urbain (contre 42% en milieu rural).

L'existence notable de discriminations liées au genre se reflète dans le soutien qui est loin d'être unanime pour le principe d'égalité entre l'homme et la femme en politique (Graphique 1-6).

Graphique 1-6 : Egalite entre hommes et femmes en politique suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)



Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes politiques ?*

Si 73% de la population est favorable à une parité effective, seulement 68% d'hommes confirment ce point de vue (contre 78% de femmes). En milieu rural, le soutien en faveur de ce principe est plus faible de 5 points de pourcentage par rapport au milieu urbain. Ce résultat varie avec le niveau d'instruction de la population. En effet, l'adhésion tend à augmenter avec le niveau d'instruction. Ils sont 81% aussi bien du niveau supérieur que du niveau du secondaire second cycle à revendiquer l'égalité de genre en politique (contre 68% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction et 71% pour ceux ayant le niveau du primaire).

2. QUALITE DES INSTITUTIONS ET CORRUPTION

Pour évaluer la qualité des institutions, il convient en premier lieu de définir ce terme. Selon Douglass North (1990) qui propose une définition très large, les institutions sont constituées de l'ensemble des règles formelles (Constitution, lois et règlements, système politique, droits de propriété, etc.) et informelles (systèmes de valeurs et croyances, coutumes, représentations, normes sociales, etc.) régissant les comportements des individus et des organisations. Suivant un objectif pratique de mesure, et dans un souci de saisir la qualité des institutions à travers quelques indicateurs-clefs basés sur la perception et l'expérience de la population, nous retenons ici une acception plus étroite qui met l'accent sur des organismes (organisations, structures, services, entités, etc.), des acteurs qui jouent des rôles pour la mise en œuvre des procédures ou réglementations spécifiques. L'analyse porte ainsi sur les principaux organismes chargés de répondre aux attentes des citoyens dans différents domaines, d'assurer l'équité et/ou de garantir l'application équitable des lois et règlements (l'administration en général, la justice, la police/gendarmerie, les services publics, l'armée, le parlement, etc.). Ces organismes (que l'on désignera, dans le cas d'espèce, par « institutions » dans la suite de l'analyse) sont-ils accessibles pour toutes les catégories de la population ? Leurs prestations sont-elles jugées satisfaisantes ? La corruption est-elle un problème majeur et quelles sont les institutions les plus concernées ? Qui en est victime ? La politique anti-corruption est-elle efficace ? Telles sont les questions auxquelles l'enquête permet de répondre pour étayer le diagnostic sur la qualité des institutions nationales.

2.1 CONTACT ET CONFIANCE AUX INSTITUTIONS

Les populations relativement peu en contact avec les institutions

La proportion de la population ayant été en contact avec les institutions ou services au cours des 12 derniers mois varie de 11% à 63% en fonction de la nature des institutions ou services concernés. Elle diffère également selon la catégorie d'individus considérés. La majorité (respectivement 63% et 55%) a eu recours aux services de santé et d'éducation au cours des douze mois précédant l'enquête. Environ un tiers de la population a été en contact avec la mairie et l'administration en général, et 30% l'a été avec la police/gendarmerie (Tableau 2-1).

En revanche, moins d'une personne sur cinq a été en contact avec la justice, la sécurité sociale ou l'administration fiscale (impôt/douane). Au total, si l'on excepte les structures de santé et d'éducation publique, pour la majorité de la population adulte, le contact avec les institutions étatiques est limité. Cette limite s'expliquerait par l'absence de la nécessité de recourir aux prestations offertes par les institutions concernées ou tout simplement par la non présence de ces institutions dans certaines localités.

Tableau 2-1 : Pourcentage de la population ayant été en contact avec des principales institutions suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)

	Adminis- tration	Justice	Police/ Gendar- -merie	Santé publique	Education publique	Agents du Fisc	Sécurité sociale	Mairie	Commission électorale
<i>Homme</i>	41,0	13,5	32,1	59,4	54,5	21,7	12,6	36,1	36,3
<i>Femme</i>	31,1	10,1	24,8	66,2	54,7	15,4	9,8	29,6	35,4
<i>Urbain</i>	42,9	13,3	27,9	59,5	50,0	18,2	13,6	31,9	29,9
<i>Rural</i>	30,1	10,5	28,5	65,7	58,1	18,5	9,2	33,2	40,5
<i>Aucun</i>	23,8	9,4	24,5	61,5	49,3	18,5	8,4	30,7	38,8
<i>Primaire</i>	27,6	11,0	28,9	67,6	56,3	16,0	9,3	29,0	39,0
<i>Secondaire 1^{er} cycle</i>	32,3	12,4	27,9	60,8	51,1	17,9	11,7	31,4	32,7
<i>Secondaire 2nd cycle</i>	50,2	8,8	27,5	60,4	62,8	20,2	11,6	36,2	30,0
<i>Supérieur</i>	70,0	21,8	36,7	62,2	56,5	22,9	20,2	43,8	35,9
<i>Pauvre</i>	25,2	10,0	25,3	61,6	57,9	18,4	8,8	29,9	40,3
<i>Non pauvre</i>	40,4	12,5	29,5	63,6	53,1	18,4	12,2	33,9	33,8
Total	35,8	11,7	28,2	63,0	54,6	18,4	11,2	32,6	35,8

Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Avez-vous été en contact avec les institutions ou services suivant(e)s au cours des 12 derniers mois ?*

En milieu rural, le contact avec l'administration (en général) semble plus bas (30% de la population du milieu rural a été en contact avec cette institution contre 43% de la population urbaine). Néanmoins, la population du milieu rural est relativement plus en contact avec les institutions de santé et d'éducation. Les différences sont également prononcées selon le genre, au détriment des femmes qui systématiquement déclarent avoir moins de contact avec les institutions (sauf pour le système de santé et d'éducation publique). Toutefois, le niveau d'instruction reste le marqueur principal de différenciation : si 70% de la population qui a suivi des études supérieures déclare avoir été en contact avec l'administration (en général), la proportion n'est que 24% pour la population non scolarisée. On retrouve ces profils différenciés pour le contact avec la justice et la police/gendarmerie.

Ces résultats mettent en exergue l'ampleur des efforts que les institutions publiques doivent accomplir pour se rapprocher, de manière générale, de la population, et, en particulier, des catégories des citoyens pauvres ou vulnérables.

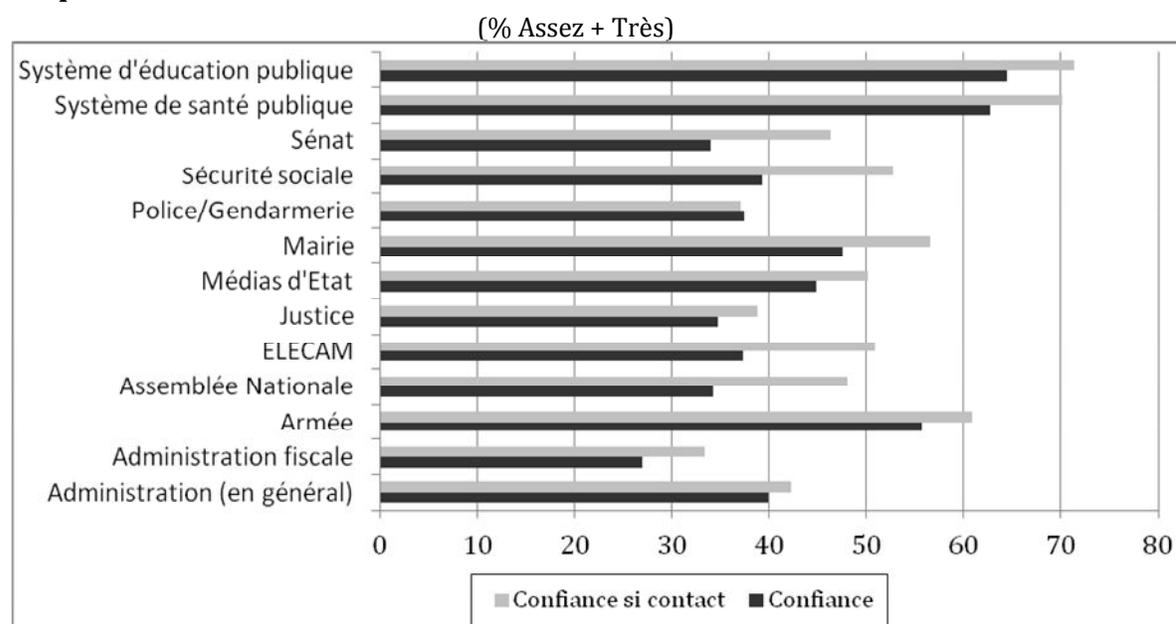
Un niveau de confiance mitigé à l'égard des institutions

Sur la base des perceptions, les seules institutions qui échappent à un degré de confiance bas sont les structures d'éducation et de santé publique (recueillant la confiance de respectivement 65% et 63% de la population) et l'armée (qui réunit 56% d'avis favorables). Moins de 40% de la population accorde sa confiance à l'administration en général (seulement 15% de la population se déclare très confiante). Les institutions qui assurent les fonctions régaliennes de l'Etat ne sont pas épargnées, la population qui les considère dignes de confiance est minoritaire (27% pour l'administration fiscale, 35% pour la justice et 37% pour la police/gendarmerie). Mais, la méfiance est surtout prononcée pour les institutions politiques : le sénat et l'assemblée nationale qui ne rassemblent qu'un tiers d'avis positif.

La population du milieu urbain émet des opinions quasi-systématiquement plus critiques par rapport à celle du milieu rural. La défiance affichée par une proportion importante de la population urbaine peut être la traduction d'aspirations non satisfaites : l'insatisfaction venant soit d'attentes plus grandes chez les urbains, soit de réalisations moins convaincantes en milieu urbain que dans le monde rural.

Pour essayer de saisir l'origine des insatisfactions, la comparaison de l'appréciation de la population suivant qu'elle ait été ou non en relation avec les administrations concernées au cours des douze mois précédant l'enquête est riche d'enseignement. Pour deux des trois institutions régaliennes (l'administration fiscale et la justice pour lesquelles les avis sont négatifs et qui figurent ainsi au bas du palmarès), le jugement moins sévère des individus qui ont été en contact avec elles relativise un peu, sans pour autant infirmer le diagnostic à leur égard.

Graphique 2-1 : Degré de confiance à l'égard des institutions suivant leur fréquentation



Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : (suite de la question précédente) *Leur faites-vous confiance ?*

Pour la mairie, le système de sécurité sociale, la commission électorale et surtout les structures de santé et d'éducation publique, l'accès tend à influencer positivement sur le jugement émis par la population. Ainsi, les indices de confiance de 70% et de 71% sont obtenus respectivement chez les personnes qui ont accès aux structures de santé publique et chez ceux ayant accès aux structures d'éducation publique. En définitive, la méfiance ou l'opinion émise par certaines catégories de la population peut en partie résulter d'*a priori* ou d'éventuelles rumeurs.

2.2 QUESTION DE LA CORRUPTION

La corruption : un problème majeur

De manière générale, lorsqu'on cherche à identifier les entraves au bon fonctionnement des institutions, la corruption figure parmi les principaux problèmes invoqués.

Tableau 2-2 : Appréciation de l'importance de la corruption suivant le genre et le milieu de résidence des personnes interrogées (%)

	Sexe		Milieu de résidence		Total
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
<i>Pas du tout</i>	7,0	9,1	6,9	9,0	8,1
<i>Pas vraiment</i>	19,5	21,9	18,3	22,7	20,8
<i>Parfois</i>	28,1	27,1	25,4	29,3	27,6
<i>Toujours</i>	45,4	42,0	49,5	38,9	43,6
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Dans quelle mesure la corruption constitue-t-elle une préoccupation pour le Cameroun?*

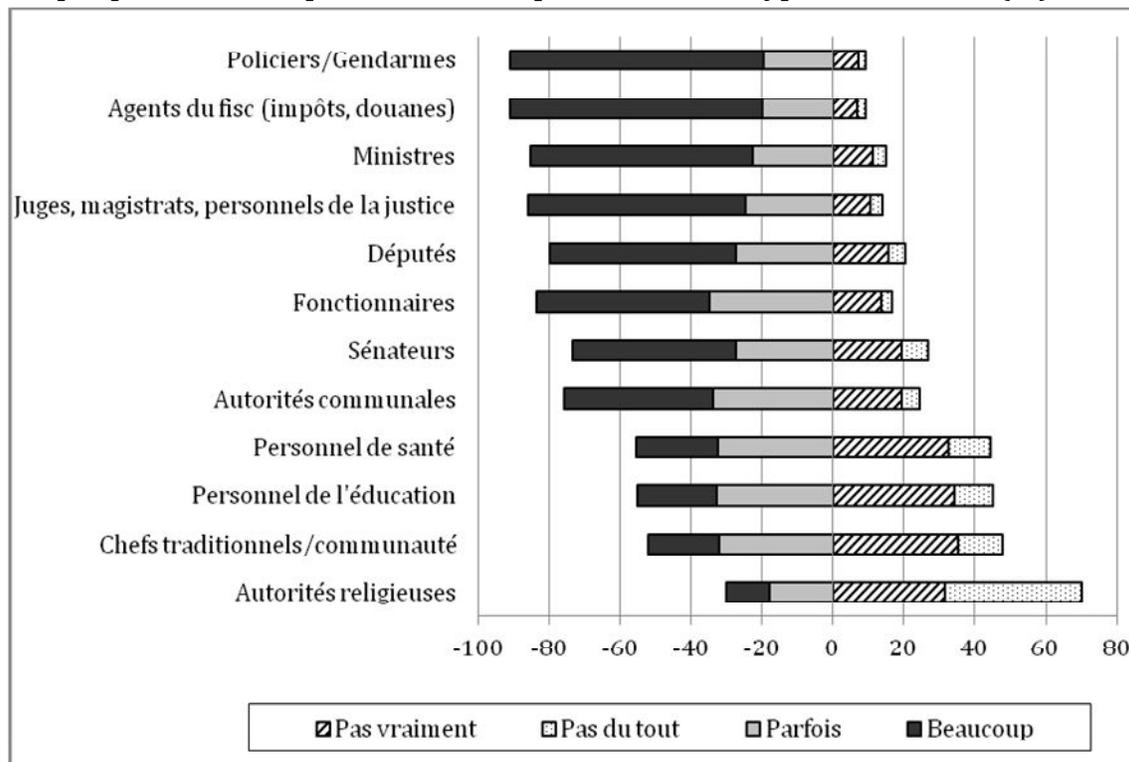
Interrogées sur ce point, les populations sont nombreuses à décrire l'impact néfaste de la corruption pour le pays. Près de 44% (et la moitié de la population du milieu urbain) considère que ce phénomène est un véritable problème (Tableau 2-2). A cela s'ajoute une proportion non négligeable (28%) qui a un avis moins tranché, mais estime que la corruption est parfois une préoccupation. Moins de 30% déclare de manière nuancée (« pas vraiment un problème ») ou catégorique (« pas du tout un problème ») que la situation n'est pas inquiétante.

Une perception de la corruption aiguë pour la plupart des institutions, qui tend à l'exagération pour certains corps ou professions

La perception de l'ampleur de la corruption constitue un élément explicatif des jugements formulés à l'égard des différents services administratifs ou structures étatiques. Il s'avère que le niveau estimé de la corruption pour chaque institution est en grande cohérence avec son classement présenté plus haut en matière de confiance. Les institutions qui inspirent le plus de méfiance de la part de la population sont aussi celles où la perception de l'intensité de la corruption est la plus élevée.

Ainsi, pour la population interrogée, la police/gendarmerie, la justice, l'administration fiscale sont les plus indexées. En effet, 62% à 72% de la population déclarent que les agents de chacune de ces institutions sont « *Beaucoup* » impliqués dans la pratique de la corruption ; à cette proportion, on peut ajouter les 20 à 25% de la population qui affirme qu'une part importante de ces agents sont « *Parfois* » impliqués (Graphique 2-2); enfin, seulement une minorité (moins de 5%) défend l'intégrité de ces derniers en affirmant qu'aucun n'est compromis.

Graphique 2-2 : Perception de la corruption suivant le type d'institution (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Dans quelle mesure les personnes suivantes sont-elles impliquées dans la corruption?*

Les ministres se retrouvent également classés dans ce premier groupe des institutions dénoncées comme les plus corrompues. Suivent les députés, fonctionnaires, sénateurs et autorités communales, qui sont aussi déclarés par une large majorité (plus des trois quarts de la population) comme plutôt ou complètement affectés par ce fléau. Cette perception de l'étendue de la corruption rend compte de la prégnance du phénomène à tous les étages, quel que soit le niveau hiérarchique des agents, et qui concerne aussi bien les parlementaires que les fonctionnaires en général. Même les chefs traditionnels, qui sont généralement exempts de tout soupçon, sont jugés sévèrement par plus de la moitié de la population. Seules les autorités religieuses se trouvent relativement épargnées dans la mesure où près de 70% de la population estime qu'elles sont peu ou pas du tout impliquées dans des affaires de corruption.

Une mesure objective : une incidence relativement élevée de la petite corruption

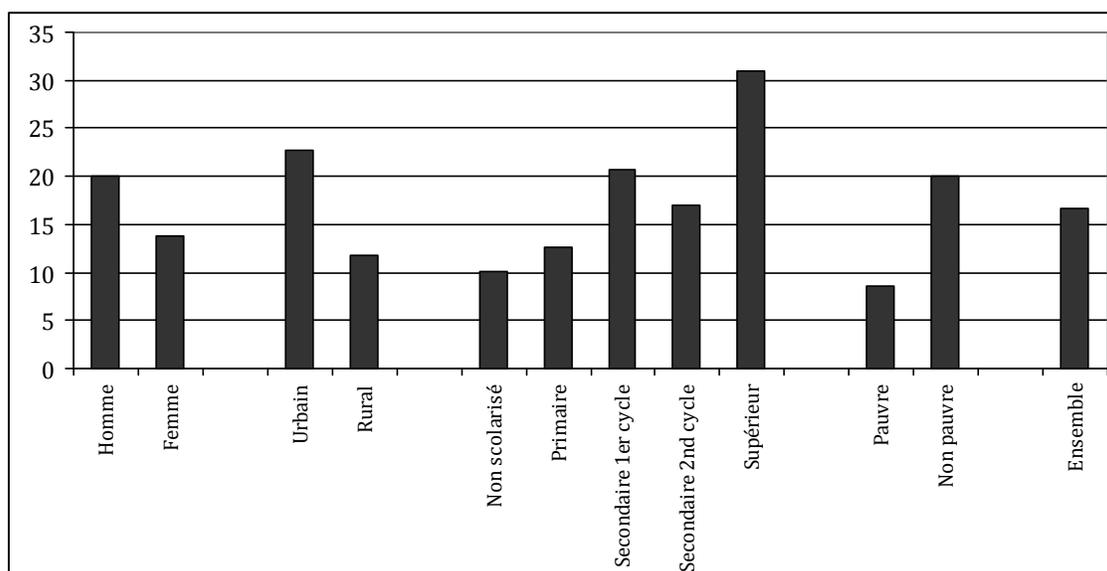
Même si les indicateurs subjectifs de perception revêtent un intérêt évident pour mesurer l'état de l'opinion et comprendre un phénomène, il est nécessaire de les confronter à des mesures objectives. Pour évaluer l'importance réelle de la corruption effective, les indicateurs sont calculés à partir des expériences vécues par la population. Il convient toutefois de préciser qu'on ne peut saisir à travers cette approche que la petite corruption qui affecte les ménages dans leur démarche quotidienne. Les enquêtes auprès des ménages ne permettent pas d'estimer l'importance effective de la grande

corruption qui s'opère dans la haute administration publique et dans les grandes entreprises.

La mesure de l'incidence de la petite corruption montre qu'elle affecte un nombre non négligeable d'adultes. Invités à faire part de leur expérience, 17% d'adultes en contact avec l'administration (soit près d'un usager sur cinq) ont été victimes de la corruption de la part de fonctionnaires indécents au cours de l'année de l'enquête (Graphique 2-3).

Graphique 2-3 : Incidence de la corruption suivant le genre et le milieu de résidence

(% des usagers)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été forcé d'offrir un cadeau, faire une faveur ou donner de l'argent à un fonctionnaire en échange d'un service ?*

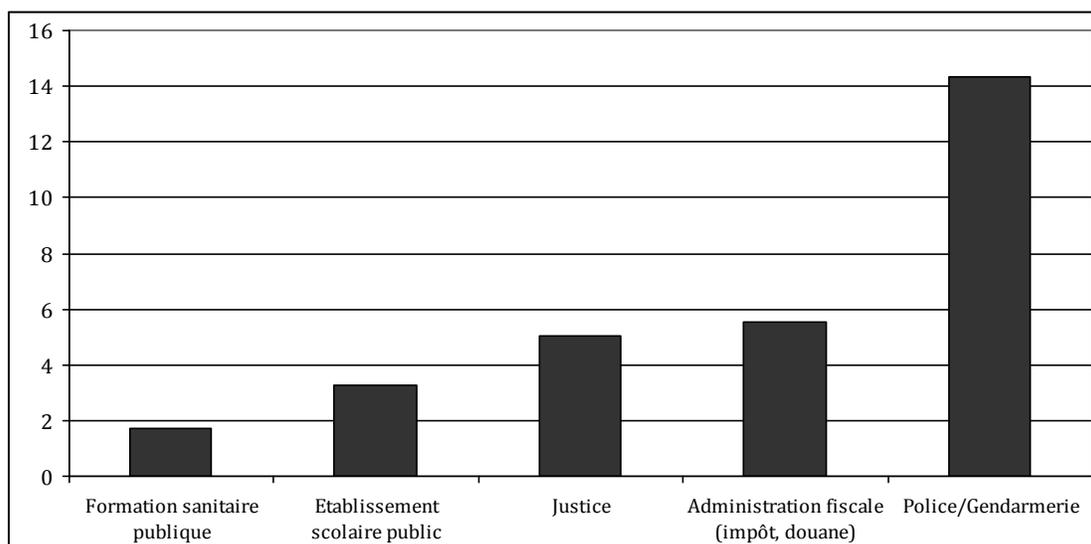
Le poids de la corruption varie selon les catégories des institutions concernées

Les différences d'appréciation de l'implication des agents dans la corruption, d'une institution à l'autre, dépendent du degré de proximité (fréquence des contacts) ou des habitudes acquises dans cette pratique, des personnes interrogées. C'est ainsi que les personnes résidant en milieu urbain (23%) sont relativement plus confrontées à ce phénomène que celles résidant en milieu rural (12%). Cela ne peut s'expliquer uniquement par une plus grande fréquence des contacts puisque les écarts sont constatés même si l'on exclut les personnes qui n'ont eu affaire avec aucune institution publique. Les hommes semblent également être plus affectés par la corruption (20% de victimes contre 14% chez les femmes). Ces résultats doivent être analysés avec prudence. Toutefois, on peut s'interroger si les écarts suivant le milieu (urbain/rural) et suivant le genre découlent de comportements différenciés entre divers groupes de la population (avec une plus grande intégrité chez les personnes du milieu rural et les femmes) ou des stratégies des fonctionnaires corrompus qui cibleraient les plus solvables (plus souvent les hommes, les chefs de ménages, les personnes du milieu

urbain, les plus riches, etc.). Cette dernière justification semble prédominer comme le confirme l'incidence de la corruption selon la situation de pauvreté et selon le niveau d'instruction. En effet, 31% des usagers ayant suivi des études supérieures et 21% de ceux du niveau secondaire 1^{er} cycle se déclarent victimes de la corruption au cours de l'année contre 10% pour ceux non scolarisés et 13% pour ceux de niveau primaire. Moins de 9% d'individus pauvres ont dû payer un pot-de-vin contre 20% pour les non-pauvres.

Au-delà de la perception et de l'incidence de la corruption, l'enquête permet de savoir quel type de transaction est concerné et dans quelles institutions ou services.

Graphique 2-4 : Incidence de la corruption suivant le secteur (% des usagers)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Avez-vous été en contact avec les institutions ou services suivant(e)s au cours des douze derniers mois ? Au cours des douze derniers mois avez-vous été forcé d'offrir un cadeau, faire une faveur ou donner de l'argent à un fonctionnaire en échange d'un service ? Si oui, la plupart du temps, c'était pour quel(s) service(s) ?*

Un niveau de corruption effective nettement en décalage avec un niveau de perception trop élevé

S'agissant du niveau de corruption effective mesuré par la proportion de la population ayant été en contact avec une institution au cours des douze derniers mois et qui déclare avoir été forcée d'offrir un cadeau, faire une faveur ou donner de l'argent à un agent de cette institution en échange d'un service, le niveau le plus élevé est enregistré pour la police/gendarmerie avec 14,3% (Graphique 2-4). L'administration fiscale et la justice suivent avec respectivement 5,5% et 5,0%. Les personnels de formations sanitaires publiques atteignent le niveau de 1,7% et ceux des établissements scolaires publics 3,3%.

L'important décalage entre le pourcentage de personnes effectivement touchées par la corruption et la perception d'une corruption très largement répandue pourrait paraître contradictoire. Ce constat n'est d'ailleurs pas spécifique au Cameroun.

En effet, la perception subjective peut inclure la grande corruption qui n'est pas mesurée dans l'indicateur d'incidence retenu dans la présente étude. Mais au-delà du type de phénomène saisi, les indicateurs de perception (subjective) et ceux basés sur le vécu (réalité objective) sont complémentaires : ils couvrent deux dimensions en partie déconnectées et qui toutes deux jouent sur les dynamiques réelles, qu'elles soient économiques ou politiques.

Ainsi par exemple, la croissance peut être inhibée par un niveau de corruption trop élevé mais parallèlement un régime peut faire face à des tensions sociales parce que la corruption est supposée généralisée ou perçue comme en croissance sans que nécessairement elle le soit en termes réels. Du point de vue des politiques, il est ainsi important de tenir compte simultanément des appréciations subjectives et de la réalité objective.

Pour une stratégie plus efficace en matière de lutte anti-corruption

Afin de remédier aux dysfonctionnements mis en exergue par la population, il convient d'évaluer la portée des actions déjà entreprises par les autorités camerounaises en matière de lutte contre la corruption.

Tableau 2-3 : Efficacité de la stratégie anti-corruption suivant le genre et le milieu de résidence (%)

		<i>Homme</i>	<i>Femme</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Pauvre</i>	<i>Non pauvre</i>	<i>Total</i>
Connait l'organisation anti-corruption		66,8	54,2	72,2	50,7	43,9	67,4	60,2
Efficacité de la stratégie	<i>Pas du tout</i>	26,8	28,1	31,8	24,1	22,4	29,7	27,5
	<i>Pas vraiment</i>	42,7	40,7	39,5	43,3	47,2	39,2	41,6
	<i>Assez</i>	19,0	20,0	20,4	18,8	18,0	20,2	19,5
	<i>Très</i>	11,5	11,2	8,3	13,8	12,4	10,9	11,3
	Total	100	100	100	100	100	100	100
Informé sur la lutte		68,2	55,9	71,3	54,1	46,5	68,4	61,7

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Avez-vous connaissance de l'existence des organisations anti-corruption au Cameroun ? D'après vous, le gouvernement est-il efficace dans la lutte contre la corruption ? Etes-vous informés sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption ?*

En premier lieu, même si une majorité de la population (60% de l'ensemble et 72% en milieu urbain) connaît l'existence d'un organisme de lutte contre la corruption, le fait que 40% n'en aient jamais entendu parler, en particulier en milieu rural, soulève quelques interrogations (Tableau 2-3). Interrogés sur l'efficacité des actions gouvernementales anti-corruption, la grande majorité de la population (69%) exprime un jugement défavorable. Le bilan est d'autant plus problématique que plus d'un quart de la population juge la lutte complètement inefficace. Le manque d'information à son sujet ne semble pas être la principale cause de ce jugement négatif sur la lutte contre la corruption. En effet, 62% de la population estime être suffisamment informé sur les efforts des autorités en la matière. Leur perception ne résulte donc pas d'*a priori* dû à un manque d'information, d'un défaut de communication au niveau national, ou encore d'une faible sensibilisation à ces politiques.

Une stratégie plus active, intégrant une politique d'information et de communication, est nécessaire pour endiguer le phénomène.

3. RELATION POUVOIR-CITOYENS

De manière générale, quelle que soit la définition retenue, l'état de droit, l'équité dans l'accès aux services publics, la qualité des institutions et la corruption sont des composantes-clefs de la gouvernance; autant d'éléments analysés dans les parties précédentes. Mais au-delà, la gouvernance s'inscrit dans un cadre plus large à savoir la manière dont l'Etat (l'administration et les Collectivités Territoriales Décentralisées) mène les affaires publiques, et les relations qu'il entretient avec la population. D'une part, la qualité de la gouvernance s'évalue par la manière dont les acteurs institutionnels prennent en compte les attentes de la population (principes de participation, d'*empowerment* et d'appropriation). D'autre part, elle se mesure à l'aune du principe d'*accountability*, c'est-à-dire de la nécessité de rendre des comptes sur les actions engagées (accès à l'information, transparence, etc.). C'est en fait la nature du lien entre le pouvoir et la population qui est examinée. A travers le suivi et l'analyse d'indicateurs caractérisant la manière dont les autorités (chefs traditionnels, conseillers municipaux, parlementaires, et autorités centrales) remplissent leur fonction, les dysfonctionnements éventuels, à différents échelons du pouvoir, peuvent être identifiés. Symétriquement, la nature et l'intensité de la participation citoyenne fournissent des pistes pour cibler les politiques qui permettraient leur dynamisation.

3.1 QUESTION DE LA REDEVABILITE

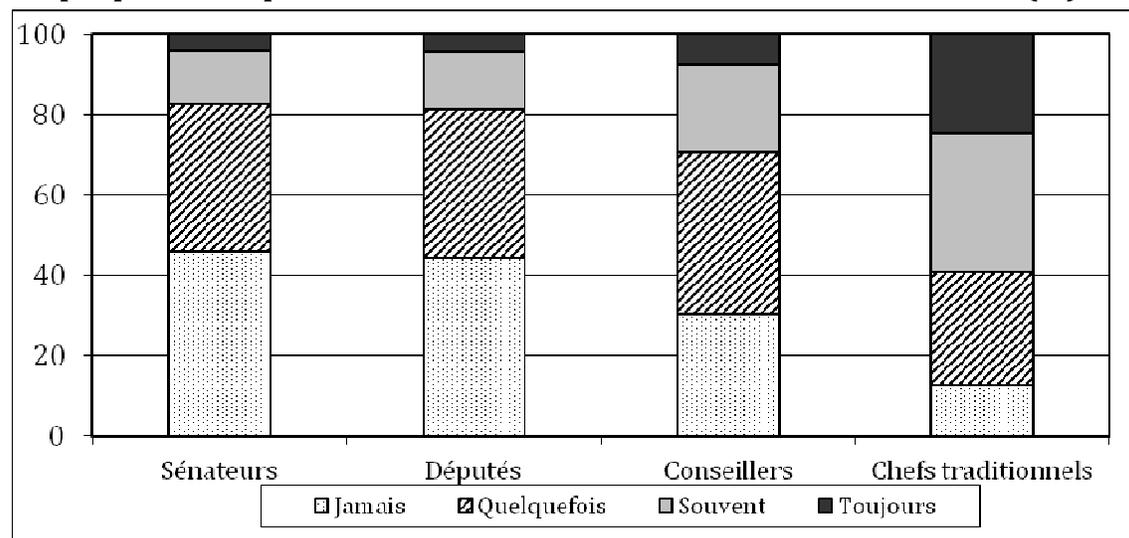
Des élus assez éloignés de la population

La confiance limitée de la population à l'égard des parlementaires et des autorités communales (mairie) trouve un écho singulier dans le jugement formulé sur leur capacité d'écoute. Seulement une très faible minorité de 4% estime que les parlementaires écoutent *toujours* les préoccupations de la population, et cette proportion est de 8% pour les conseillers municipaux (Graphique 3-1). Même si on classe du côté des satisfaits les 13%, 15% et 22% de personnes qui considèrent que ces élus (respectivement les sénateurs, les députés et les conseillers municipaux) sont *souvent* à l'écoute, une grande majorité (autour de 81% pour les députés et 71% pour les conseillers communaux) de la population émet une appréciation négative⁷. Le discrédit des parlementaires est même radical puisque 44% de la population émettent un avis catégorique en déclarant qu'ils ne font jamais l'effort d'écouter la population. L'image des élus locaux n'est guère meilleure dans la mesure où 30% d'adultes soulignent l'absence d'attention de ces derniers pour les préoccupations de la population. Ce résultat est d'autant plus problématique que l'on aurait pu attendre des élus locaux qu'ils soient plus proches de leurs électeurs. Les résultats sont relativement similaires d'une catégorie de la population à l'autre. La seule différence appréciable concerne les conseillers communaux qui sont plus critiqués en milieu urbain (le taux de satisfaction est de 6 points de pourcentage inférieure en milieu urbain relativement qu'en milieu rural).

⁷ Elle regroupe les deux modalités Jamais et quelquefois.

Au final, ce sont les chefs traditionnels qui se révèlent être *toujours* ou *souvent* à l'écoute de la population (avec 59% d'opinions favorables). La moins bonne performance des élus donne une mesure de leur éloignement des préoccupations du peuple. Toutefois et plus globalement, la part importante des insatisfaits à l'égard de ces autorités, toutes catégories confondues, donne la mesure de l'effort qu'elles ont à fournir pour répondre aux attentes de la population.

Graphique 3-1 : Capacité d'écoute des élus et des autorités traditionnelles (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *A quel point les personnes suivantes écoutent ce que des gens comme vous ont à leur dire ?*

Pouvoir local, pouvoir central : un équilibre nuancé

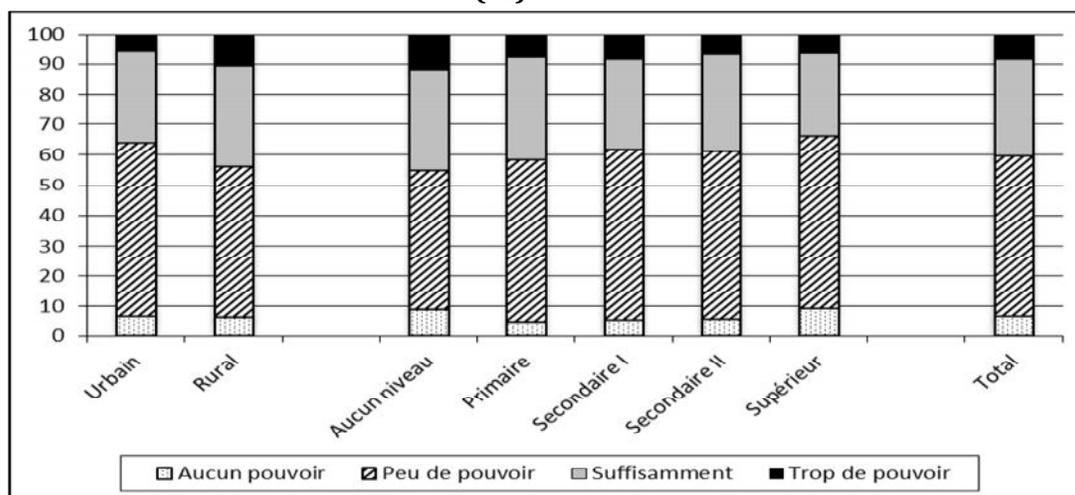
Relativement mieux jugées que le pouvoir central, les autorités locales (les élus locaux et les chefs traditionnels) disposent-elles de véritables leviers pour mettre en œuvre des politiques et des projets, ou sont-elles mises à l'écart des décisions les plus importantes. C'est justement un des objectifs de la décentralisation que de permettre une meilleure prise en compte des besoins de la population en donnant plus de pouvoir aux autorités locales. Les résultats précédents (graphique 3-1) montrent que les conseillers municipaux sont relativement plus à même d'écouter la population que les députés, malgré le constat d'une large insatisfaction globale de la population. Dans le contexte actuel où la décentralisation est le mode de gestion de l'Etat, des dérives sont possibles. En effet, elle peut entraîner des dérives au niveau local, les élus locaux pouvant abuser de leur prérogative si les autorités centrales ou la population n'ont pas les moyens de les contrôler. L'insatisfaction exprimée par la population au Cameroun à l'égard de ses élus locaux pourrait ainsi se traduire par une remise en cause de l'importance du pouvoir qu'ils détiennent.

L'étude a permis d'apprécier le jugement porté par les citoyens sur l'efficacité des politiques de décentralisation, ou plus généralement sur la nature du pouvoir qu'exercent les autorités locales. Les résultats montrent que le jugement de la population est très nuancé. Environ trois adultes sur dix se déclarent satisfaits par le

niveau actuel du pouvoir des autorités locales (Graphique 3-2). Mais une majorité (53%) estime que l'étendue du pouvoir des autorités locales est insuffisante pour exercer les missions qu'elle veut leur voir dévolues. Une proportion de 7% de la population va jusqu'à affirmer que les élus locaux n'ont aucun pouvoir. De l'autre côté du spectre, ils sont 9% à penser que les autorités locales ont trop de pouvoir.

Les citoyens du milieu urbain et ceux les plus instruits sont les plus demandeurs d'un renforcement du pouvoir des autorités locales. Ceux qui partagent cet avis représentent 64% de la population en milieu urbain (contre 56% en milieu rural) et 66% pour ceux qui ont le niveau d'instruction du supérieur (55% de ceux qui n'ont pas été scolarisés).

Graphique 3-2 : Niveau de pouvoir des autorités locales suivant le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *A quel point les personnes suivantes écoutent ce que des gens comme vous ont à leur dire ?*

Des autorités locales relativement plus transparentes mais loin de faire l'unanimité

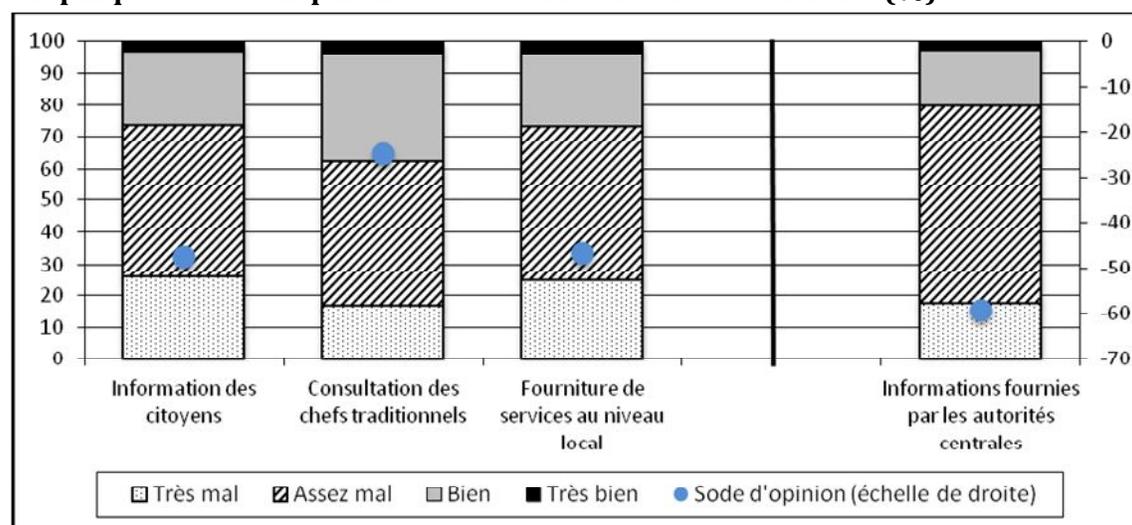
Si globalement la population ne remet pas en cause le pouvoir détenu par les autorités locales, elle n'est pas pour autant satisfaite de la manière dont ces dernières l'exercent. Ils se montrent très critiques sur la transparence et la manière dont les décisions sont prises. Près de trois quart des adultes au Cameroun dénoncent le peu de cas que font les autorités locales en matière d'information de la population (Graphique 3-3). Le recueil de l'avis des chefs traditionnels est apparemment loin d'être systématique puisque seulement 38% de la population reconnaît que les autorités locales consultent les chefs traditionnels pour s'assurer de l'adéquation des décisions au contexte local. Enfin, sans doute en corollaire de ces failles dans le processus de décision, le bilan est très largement négatif concernant la fourniture des services au niveau des communes : 73% de la population a une opinion défavorable, parmi lesquels un quart d'avis très défavorables.

La comparaison des perceptions des niveaux de transparence des conseillers municipaux avec celles des autorités centrales permet de comprendre pourquoi les

critiques émises ne se traduisent pas par une véritable remise en question du pouvoir des élus locaux. En effet, la transparence sur les politiques et le budget au niveau national est jugée encore plus sévèrement par la population. Pas moins de 80% de la population dénonce l'insuffisance d'information sur les actions du gouvernement et sur les finances publiques. Sachant que 18% d'administrés vont jusqu'à souligner l'absence totale d'information, remédier à ce dysfonctionnement devrait faire partie des priorités des autorités.

Les soldes d'opinion (qui se lisent sur l'échelle de droite sur le Graphique 3-3) mettent en lumière l'avis très critique de la population. Tous négatifs, ils sont compris dans une fourchette entre -70 et -50 points à l'exception du solde obtenu à partir des résultats sur la perception de la consultation des autorités traditionnelles. Pour ce dernier, le solde est toujours négatif et se situe à -25 points.

Graphique 3-3 : Transparence des autorités locales et centrales (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

Les questions sont formulées comme suit : *A quel point pensez-vous que votre conseil municipal met en pratique les actions suivantes ? Rendre compte aux populations ; Consulter les chefs traditionnels ; Fourniture des services au niveau local.*

La question concernant les autorités centrales est la suivante : *Les informations fournies aux citoyens concernant les décisions prises par les autorités au niveau national sont : inexistantes, insuffisantes, suffisantes, très complètes ?*

Le solde d'opinion est l'indicateur qui mesure la différence entre les opinions positives et négatives :

$$([\text{« Très Bien »} + \text{« Bien »}] - [\text{« Assez mal »} + \text{« Très mal »}])$$

Une classe politique largement discréditée du fait de leur éloignement des demandes de la population

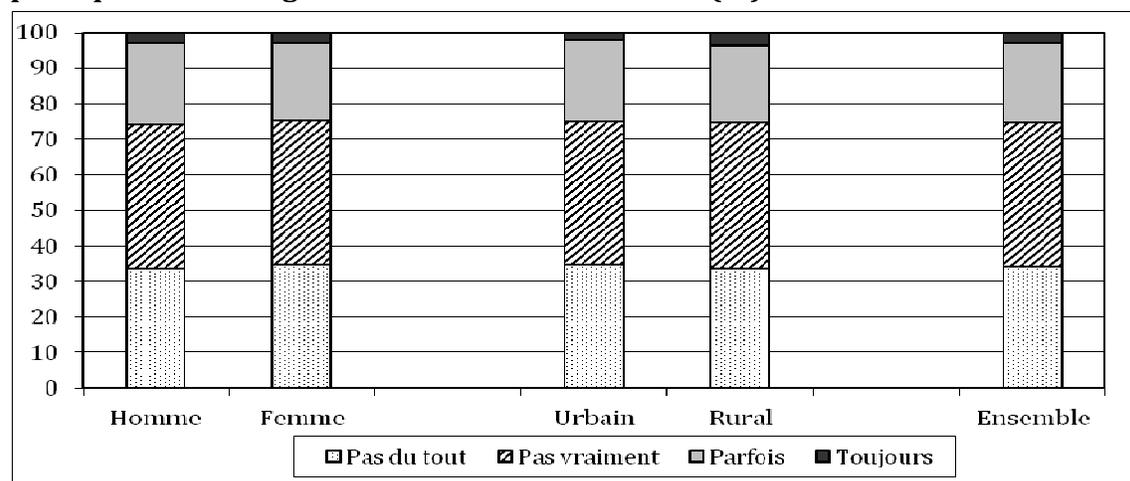
Dans une démocratie représentative, le pouvoir exercé au niveau local et national est issu des élections, et les élus sont eux-mêmes issus d'un ensemble plus large : la classe politique. Plus généralement, une démocratie efficace ne peut fonctionner que s'il existe une offre politique, des femmes et des hommes et des partis politiques qui jouent leur rôle d'intermédiaires démocratiques. Ces derniers sont censés représenter la pluralité des opinions, relayer la voix des citoyens et porter leurs revendications, animer un débat politique contradictoire, élaborer des programmes de gouvernement et proposer des

alternatives aux électeurs. Sans ces instances de régulation, la démocratie est vidée de sa substance et ne devient plus qu'une machinerie électorale au service d'intérêts particuliers. Force est de constater que l'opinion de la population sur la classe politique dans son ensemble est peu reluisante. Une proportion de 3% de la population déclare que les hommes politiques prennent tout à fait en compte les préoccupations et les demandes de la population, tandis que 22% pense qu'ils les prennent parfois en compte (Graphique 3-4). Cette perception signifie en contrepartie que pour les trois quarts restants, les politiciens ne pensent qu'à leurs propres intérêts.

Cette dénonciation des comportements apparemment égoïstes de la classe politique est évidemment massive chez ceux qui se plaignent de graves dysfonctionnements de la démocratie (cf. Graphique 1.3 dans la première partie). Ainsi, un peu plus d'un tiers de la population (masculine, du milieu urbain, des personnes non pauvres) affirment que la classe politique ne *prend pas du tout* en compte les demandes de la population. A ce pourcentage, s'ajoutent les 40 à 41% de la population de ces groupes respectifs qui dénoncent, de façon moins catégorique, en estimant que les politiciens ne prennent *pas vraiment* en compte les préoccupations de la population.

Les opinions ne diffèrent pas de manière significative selon le genre ou le milieu de résidence. Le diagnostic négatif est partagé, voire s'accroît, avec le niveau d'instruction. Cette profonde défiance à l'égard des intermédiaires politiques de la part de la population, qui se traduit par un faible niveau de politisation (voir ci-dessous), fait encourir un risque sérieux au processus de consolidation démocratique. Trop longtemps insatisfaits, les électeurs pourraient être conduits à remettre en question leur préférence en faveur du système démocratique.

Graphique 3-4 : Prise en compte des préoccupations des citoyens par la classe politique suivant le genre et le milieu de résidence (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Pensez-vous que les politiciens (tels que les Ministres et les chefs de partis politiques) prennent en compte les préoccupations/demandes de la population ?*

3.2 PARTICIPATION CITOYENNE (POLITIQUE ET SOCIALE)

Dans la sous-partie précédente, nous nous sommes attachés à qualifier la façon dont les autorités interagissent avec les citoyens, ce qu'elles leur apportent et la façon dont ces derniers jugent ces actions et ces processus. Nous allons maintenant mettre en regard cette perspective plutôt top-down, avec une perspective à la base portant sur la participation citoyenne. Cette participation est une condition du bon fonctionnement de la démocratie. Cette dernière, pour être pleine et entière, suppose des citoyens intéressés par la chose publique, des citoyens qui s'engagent dans le champ politique et social. Nous commencerons par la sphère politique (participation et politisation) pour élargir à l'ensemble des composantes de la participation sociale et associative.

Une forte participation électorale

Dans une démocratie, la participation électorale est la forme la plus naturelle de participation politique. La population a donc été interrogée sur sa participation à la dernière élection précédant l'enquête.

Selon les résultats de l'enquête, 70% de camerounais en âge de voter (20 ans ou plus en 2011) ont déclaré avoir voté à l'élection présidentielle de 2011 (Tableau 3-1). Si l'on exclut les 9% qui n'étaient pas inscrits sur les listes électorales, le taux de participation a été de 77,6%. Ce chiffre peut être comparé aux résultats officiels, selon lesquels le taux de participation a atteint 65,82%. La comparaison précise entre ces chiffres est délicate pour plusieurs raisons. D'abord, les mouvements démographiques (migration, mortalité) entre les élections et le moment de l'enquête (soit environ plus de 3 ans), font que le corps électoral n'est pas exactement identique dans les deux sources. Cette différence de champ s'explique aussi par le fait que l'enquête ne touche que les ménages ordinaires et non les ménages collectifs vivant en institutions. De plus, elle n'est pas suffisamment fine pour saisir précisément le corps électoral « légal » (cf. déchéance du droits de vote de certains électeurs potentiels : délinquants, etc.). Ensuite, du côté de l'enquête, la déclaration des enquêtés est une reconstruction a posteriori plus ou moins fiable. Elle peut dépendre d'évènements postérieurs à l'élection (qui a gagné le scrutin, etc.). On observe souvent que les enquêtés ont tendance à adopter une attitude « légitimiste » au profit du vainqueur de l'élection. Enfin, du côté des résultats électoraux, les chiffres officiels peuvent parfois être sujets à caution, notamment du fait de certains dysfonctionnements.

Du point de vue méthodologique, le fait que les estimations obtenues par les deux sources restent relativement proches est un gage de la qualité des données de l'enquête. Sur le fond maintenant, avec un taux déclaré de 78%, la participation peut être considérée comme très élevée à l'aune des standards internationaux, même en comparaison des niveaux enregistrés couramment dans les démocraties historiques.

Si une forte participation électorale, et par conséquent un taux d'abstention faible mais non négligeable (estimé à 22%), est une condition nécessaire (mais pas suffisante) du bon fonctionnement des institutions démocratiques, en confortant la légitimité des élus et en traduisant la confiance des citoyens dans le processus électoral, le phénomène de la non-participation est plus complexe à analyser. En premier lieu, 9% d'électeurs

potentiels n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Ce phénomène de non inscription, s'il peut être en partie volontaire, met aussi en lumière les défaillances du système de constitution des listes électorales. En second lieu, les abstentionnistes, c'est-à-dire les inscrits qui ne se sont pas déplacés pour voter, constituent un groupe très hétérogène, notamment dans leurs motivations.

Tableau 3-1 : Participation électorale et raisons de l'abstention suivant le genre et le milieu de résidence (% de la population en âge de voter)

		Homme	Femme	Urbain	Rural	Total
A voté		79,2	76,2	67,8	85,3	77,6
N'est pas inscrit sur les listes		5,4	11,2	10,3	7,3	8,6
S'est abstenu/empêcher de voter		20,8	23,8	32,2	14,7	22,4
Abstention Pourquoi ?	Pas de candidat représentatif	4,9	9,3	5,5	10,6	7,4
	Voter ne sert à rien	72,3	57,5	68,0	57,1	64,0
	Entrée refusée	7,6	11,0	7,2	13,4	9,5
	Trop loin (changement de domicile)	3,4	5,1	1,7	9,0	4,4
	Autres raisons	11,8	17,1	17,6	9,9	14,8

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Avez-vous voté à la dernière élection présidentielle (de 2011) ? Si non, pourquoi ?*

Ce phénomène avant tout urbain que rural (32% d'abstentionnistes en milieu urbain contre 15% en milieu rural) marque davantage un désenchantement, et une perception davantage critique qu'un accès difficile aux bureaux de vote. Effectivement, plus de la majorité des abstentionnistes se montrent désabusés et affirment que « voter ne sert jamais à rien » (jusqu'à 72% chez les hommes et 68% en milieu urbain), tandis que 7% considèrent qu'il n'y avait « pas de candidats représentant leurs aspirations ». L'issue des élections peut être perçue comme jouée d'avance d'où une impression largement répandue parmi les abstentionnistes que leur vote ne pèserait pas. Le reste se partage entre l'éloignement du bureau de vote et autres raisons. Le poids non négligeable de ceux qui invoquent les deux premières raisons (l'inutilité du vote d'une part et l'absence de candidats d'autre part) est la marque de dysfonctionnement démocratique au Cameroun, l'offre politique n'étant pas en phase avec la demande.

La participation aux élections municipales et législatives de 2013 donne un niveau de participation déclarée très proche de celui de l'élection présidentielle de 2011. Le taux de participation déclarée s'élève à 75,7% alors que le taux de participation officiel est de 76,79%. Les taux d'abstention et de non inscription correspondent aux valeurs exposées précédemment, et mettent en exergue de nouveau la désillusion des abstentionnistes qui estiment surtout que voter ne sert à rien.

La participation politique ne s'arrête pas là. Au-delà du vote, il existe d'autres moyens de participer à la politique (par exemple, en adhérant à un parti politique). Une proportion de 17% d'adultes sont membres d'un parti, ce qui est loin d'être négligeable (Tableau 3-2). Cependant, rien ne garantit que l'adhésion soit toujours la marque d'un véritable engagement : appartenir à un parti n'est pas synonyme de militantisme politique.

Tableau 3-2 : Autres formes de participation politique - adhésion à un parti politique et actions protestataires suivant le genre et le milieu de résidence (%)

	Homme	Femme	Urbain	Rural	Aucun	Primaire	Secondaire I	Secondaire II	Supérieur	Total
Membre d'un parti politique	19,6	14,1	12,6	20,0	12,5	19,5	18,4	17,7	13,7	16,7
A participé à un mouvement	4,2	2,6	3,1	3,5	2,3	2,5	3,1	4,2	7,2	3,3

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

Les questions sont formulées comme suit : *Etes-vous membre (ou dirigeant) d'une association ? Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des mouvements de contestation tels que ... ?*

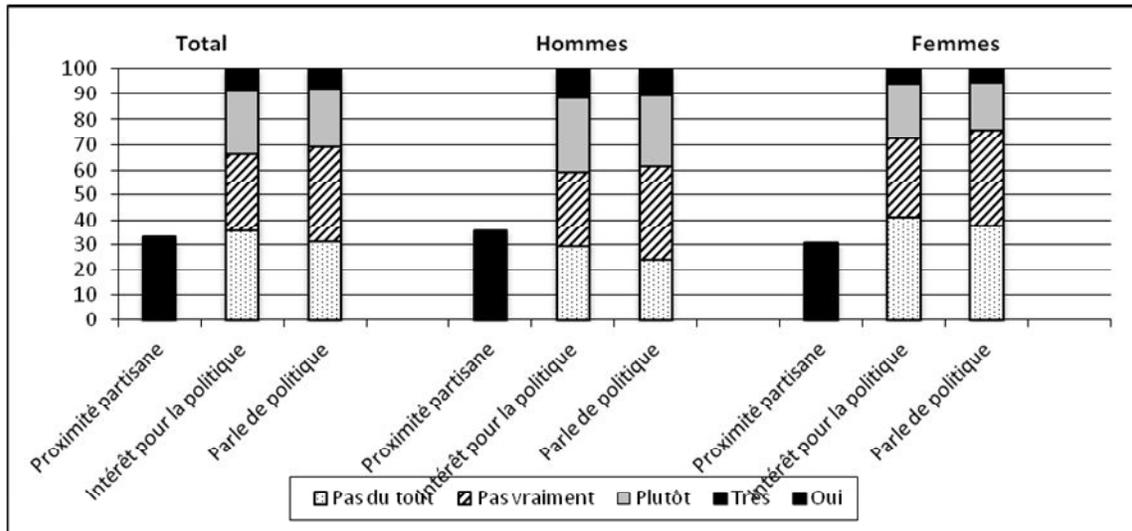
Pour se faire écouter et peser sur les décisions publiques, le citoyen peut adhérer à un parti politique, signer une pétition, participer à des mouvements politiques en manifestant, en assistant à des réunions publiques, en boycottant certains produits, en apportant son soutien financier à une cause politique, etc. L'enquête permet d'appréhender certaines de ces dimensions, parfois qualifiées par les spécialistes « d'actions protestataires ». En fait, à peine 3% des adultes ont participé à au moins une action politique de type pétition, grève ou autre manifestation, au cours de l'année. Cette proportion est à peine plus élevée pour les membres de partis politiques (6%). Si l'enquête ne permet pas d'apprécier précisément l'intensité de leur engagement, il ressemble plus à une simple adhésion « sur le papier » qu'un militantisme effectif. Cette interprétation est confortée par le fait que 30% d'adhérents ne sont proches d'aucun parti, ce qui laisserait supposer qu'ils n'y ont pas adhéré par conviction.

Un niveau de politisation plutôt faible

La politisation, en plus de la participation politique et l'orientation politique, constitue l'un des trois éléments constitutifs du rapport des citoyens à la sphère politique. Alors que la participation politique est liée à des actions concrètes, la politisation est une disposition générale, un état d'esprit, un processus. Elle marque un intérêt plus ou moins prononcé pour la politique, une familiarité avec ses enjeux et les débats en cours, une capacité à émettre des jugements politiques ou sur la politique ; bref elle traduit un certain niveau de valorisation de la dimension politique.

En moyenne, les adultes se montrent assez peu intéressés par la politique. Plus d'un tiers (36%) d'adultes affirment n'avoir « aucun intérêt pour la politique », auxquels s'ajoutent 31% qui déclarent qu'ils ne sont pas vraiment intéressés (Graphique 3-5). Un peu plus de 8% sont « tout à fait intéressés » par la politique. La situation est aussi préoccupante lorsqu'on passe d'un intérêt déclaré à l'action concrète de parler politique. En effet, 31% ne parlent jamais de politique, tandis que seulement 8% en parle très souvent. Sur ces points, les différences sont assez marquées entre hommes et femmes dans la société camerounaise. Ces dernières sont moins nombreuses à se déclarer proches des partis politiques (31% contre 36% d'hommes), ou intéressées par la politique (27% contre 41%) et en à parler régulièrement (24% d'entre elles contre 38% d'hommes).

Graphique 3-5 : Intérêt pour la politique et proximité partisane suivant le genre (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

Les questions sont formulées comme suit : *Parmi les partis politiques, y en a-t-il un avec lequel vous avez des affinités / qui représente vos opinions et intérêts? A quel degré êtes-vous intéressé par la politique? Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?*

Finalement, le bilan du rapport des citoyens à la politique est contrasté. D'un côté, ils ont été nombreux à se mobiliser aux dernières élections et un tiers d'entre eux affiche une certaine adéquation avec l'offre politique. Dans le même temps, ils montrent peu d'appétence pour la politique en générale : ni pour le sujet, ni pour l'engagement. Les adultes se situent dans un entre-deux, à mi-chemin entre la citoyenneté active et l'apathie politique. Ce diagnostic prévaut également dans la sphère associative.

Participation associative et sociale

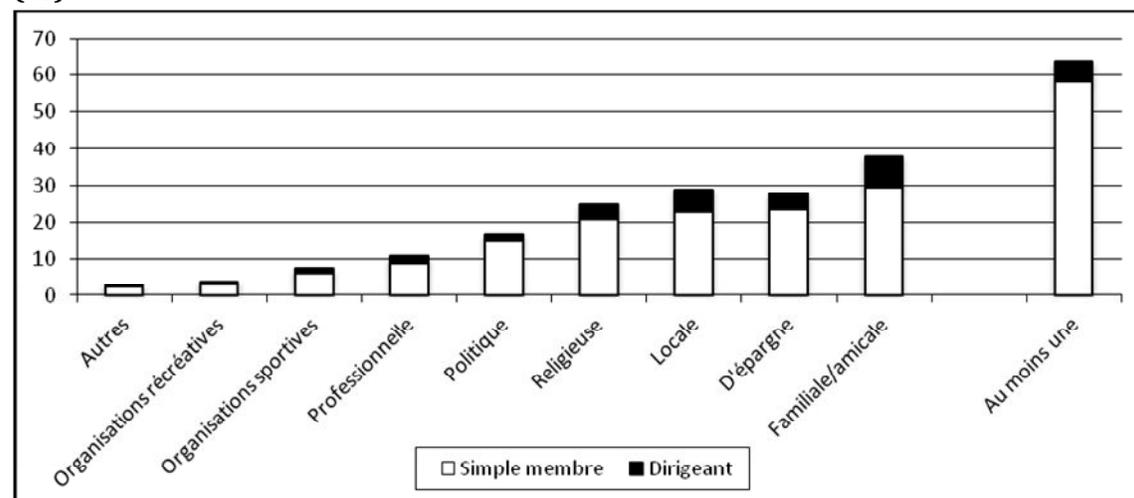
La participation à des associations n'est pas très élevée, mais ne peut être négligée. Parmi les neuf types d'association que nous avons distingué dans l'enquête, c'est la participation à des associations familiales, amicales qui est la plus forte. Elles rassemblent 38% de la population adulte (Graphique 3-6). Les taux d'adhésion passent à 30% pour les associations locales et 28% pour les associations d'épargne de type tontine, et à 25% pour les associations de type religieuse. Par ailleurs, 11% font partie d'une association professionnelle, et seulement 4 à 7% d'une association récréative et sportive. En tout, 63% de la population s'implique d'une façon ou d'une autre dans une association. L'immense majorité a le statut de simple membre et 18% sont plus fortement impliqués en faisant partie des dirigeants des associations.

Considérant le milieu de résidence, les adultes résidant en milieu rural semblent s'investir davantage dans les associations locales et religieuses, et plus surprenant dans les associations politiques. Les adultes résidant en milieu urbain utilisent leur réseau potentiel davantage à des fins économiques dans la mesure où ils sont 35% dans les associations d'épargne et 13% dans celles de type professionnel (contre 22 et 9% en milieu rural). Le niveau d'instruction semble jouer un rôle positif dans l'adhésion à ces types d'association. En effet, les personnes sans niveau d'instruction participent à 13% à

une association d'épargne contre près de 30% pour celles qui ont au moins le niveau primaire.

Deux informations intéressantes peuvent être tirées de cette distinction. D'une part, on peut attendre que les dirigeants soient plus actifs et participent plus que les autres. D'autre part, ces associations sont de très petite taille. Le ratio du nombre total de membres sur le nombre de dirigeants est de 7 pour les associations politiques. Il est de 6 pour les associations d'épargne et religieuses. Le ratio dépasse à peine 5 pour les associations professionnelles.

Graphique 3-6 : Participation associative suivant le statut et le type d'association (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

Tableau 3-3 : Participation associative suivant le genre, le milieu de résidence et le niveau d'instruction (%)

	Locale	Religieuse	Professionnelle	Familiale amicale	D'épargne	Politique	Organisations sportives	Organisations récréatives	Autres
Homme	29,9	23,2	13,7	41,4	27,6	19,6	10,6	4,9	4,2
Femme	28,0	26,0	7,8	34,7	27,8	14,2	4,5	2,9	1,8
Urbain	25,5	23,4	12,4	45,2	34,6	12,6	10,2	4,6	3,6
Rural	31,6	25,7	9,1	32,1	22,2	20,0	5,2	3,2	2,3
Aucun niveau	24,1	16,6	4,5	20,8	12,5	12,5	3,4	2,4	1,2
Primaire	32,5	27,3	8,2	40,2	30,3	19,6	5,5	3,1	1,6
Secondaire 1 ^{er} cycle	33,0	24,9	12,1	42,1	36,1	18,5	8,3	3,4	2,6
Secondaire 2 nd cycle	28,3	27,5	14,6	45,2	31,2	17,7	10,8	5,1	3,8
Supérieur	21,8	30,9	20,9	37,9	30,9	13,7	14,6	7,6	9,5
Total	28,9	24,7	10,5	37,9	27,7	16,8	7,4	3,8	2,9

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Etes-vous membre (ou dirigeant) d'une association ?*

4. PAIX ET SECURITE

La paix et la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et de manière générale la gouvernance, sont indissociables. En effet, la gouvernance concourt à la gestion efficace et efficiente des institutions et des ressources pour le développement équitable des pays, l'une des conditions essentielles de préservation de la paix et de la sécurité. Par ailleurs, la paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. D'un point de vue concret, les principes démocratiques ne peuvent pas véritablement être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées. Inversement, les insatisfactions concernant le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance sont susceptibles de générer des fractures sociales productrices à terme de violences ou de conflits.

Concernant le sens des mots paix et sécurité, le Dictionnaire Français Larousse définit la "paix" comme un état de calme ou de tranquillité ou comme une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit et la "sécurité" comme un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.

Dans le contexte spécifique national, la question de la paix et de la sécurité est d'autant plus importante que le pays est sujet depuis quelques années aux exactions de la secte terroriste et barbare Boko Haram, surtout dans l'Extrême-Nord et aux insécurités frontalières à l'Est du pays dues à la guerre en République Centrafricaine.

Cette partie du rapport propose un état des lieux de la situation en matière de paix et sécurité à travers les expériences et les points de vue de la population. Elle est composée de quatre sous-parties. Les deux premières s'intéressent aux menaces, au sentiment d'insécurité et à la criminalité. La troisième porte sur les tensions ou conflits au niveau communautaire. Enfin, la dernière présente une évaluation par la population adulte des performances des forces de l'ordre quant à leur mission de protection et de maintien de la paix.

4.1. MENACES ET SENTIMENT D'INSECURITE

Risques et menaces ressenties

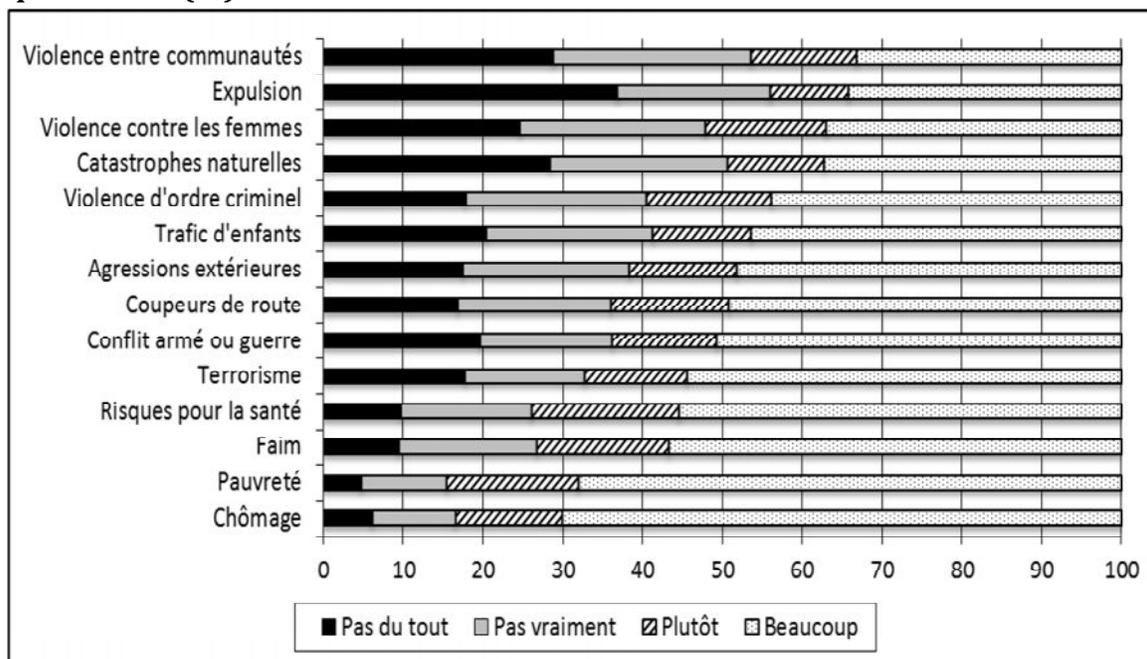
Les principaux risques ressentis⁸ par la population sont d'ordre économique: le chômage et la pauvreté, dont plus de 84% se sentent *très* ou *plutôt* menacées, ou encore la santé (74%) et la faim (73%) (Graphique 4-1).

Néanmoins, le risque terroriste arrive immédiatement derrière : plus des deux tiers des adultes le craignent, dont 54% pour qui ce risque est *très élevé*. Les menaces de conflits armés et de guerre ou d'agression extérieure sont aussi très présentes. A ce climat de peur directement lié au phénomène terroriste vient se greffer un sentiment d'insécurité

⁸ Le sentiment d'insécurité dont il est question ici se focalise sur l'environnement immédiat de l'enquêté (quartier, village), et non sur ce qui se passe ailleurs dans le pays, la région ou le monde.

plus général : une majorité craint les violences d'ordre criminel, notamment *les coupeurs de route*. En revanche, les violences intercommunautaires apparaissent dans un second ordre. Bien qu'ils soient un tiers à les redouter *très fortement*, elles constituent la menace la plus faiblement perçue parmi les quatorze sources différentes considérées dans l'enquête dont plus de 55% perçoivent la présence.

Graphique 4-1 : Principales menaces⁹ ressenties par la population dans la vie quotidienne (%)



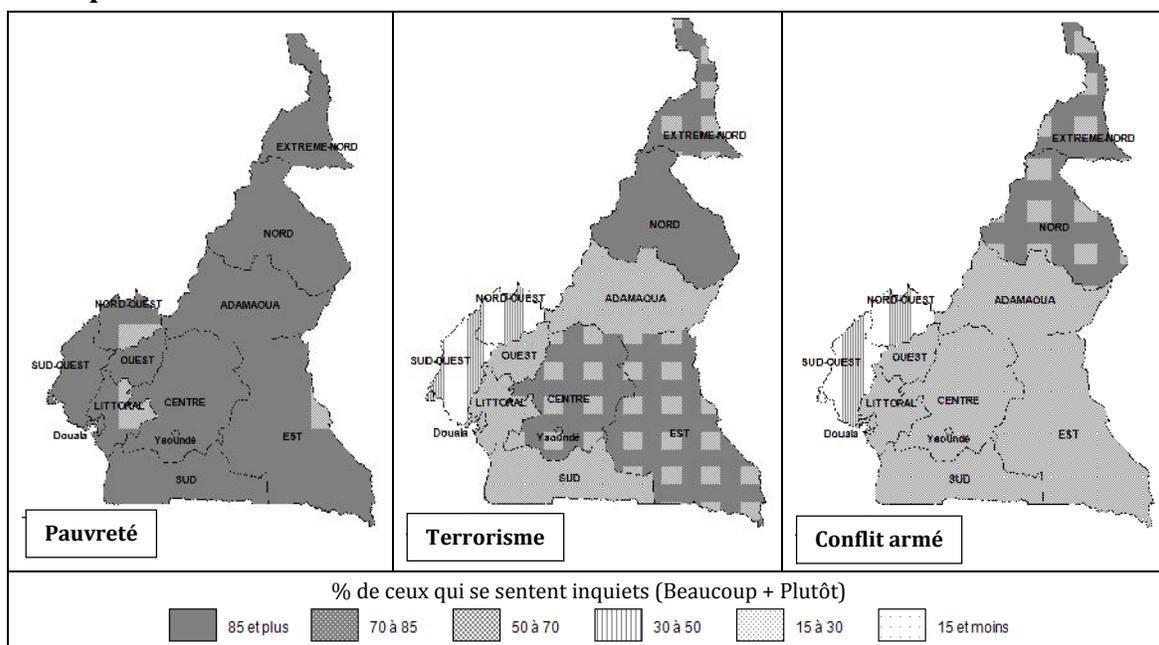
Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Est-ce que les menaces suivantes vous inquiètent actuellement dans votre vie quotidienne ?*

Il est possible d'identifier les régions où les différents types de menace sont les plus ressenties au moment de l'enquête (Carte 4-1). Sans entrer dans une analyse détaillée, le risque induit par la pauvreté affecte la quasi-totalité du pays tandis que les menaces terroristes et de conflit armé sont encore relativement circonscrits. Toutefois, la perception de la population vient mettre en exergue la gravité et l'étendue de la menace terroriste dans la région de l'Extrême-Nord. Les inquiétudes de la population face à l'extension possible du terrorisme dans la région de l'Est sont également à souligner.

⁹ La menace d'« expulsion » (*de votre lieu de résidence / votre terre*) peut s'accompagner de violence, mais pas nécessairement.

Carte 4-1 : Ampleur des inquiétudes face aux menaces ressenties suivant la région d'enquête



Source: ECAM 4, 2014, module *GPS-SHaSA*, INS.

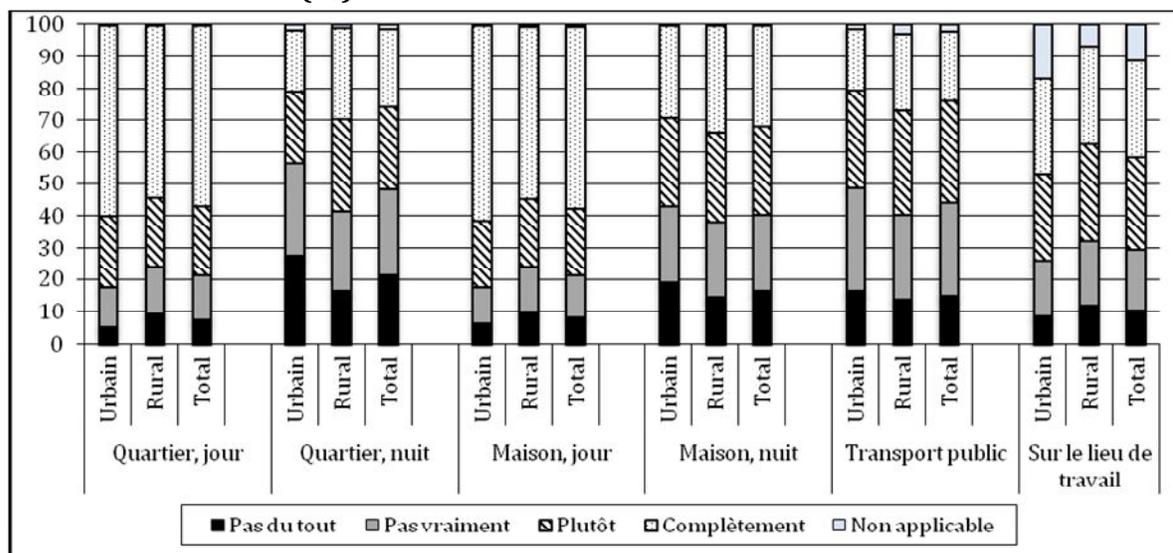
La question est formulée comme suit : *Est-ce que les menaces suivantes vous inquiètent actuellement dans votre vie quotidienne ?*

Sentiment d'insécurité et insécurité réelle

Ces menaces globales, pour certains très réelles mais pour beaucoup encore lointaines doivent être confrontées à d'autres sources d'inquiétude, plus proches du quotidien. Ces dernières aussi peuvent se traduire en un sentiment d'insécurité plus ou moins fort. De ce point de vue, le contraste est très marqué entre des menaces générales fortement redoutées et un environnement proche relativement apaisé. Interrogée sur ce point, la majorité de la population se sent en sécurité dans leur vie de tous les jours (Graphique 4-2). Pour tous les six aspects de sécurité évoqués, 27% d'adultes assurent se sentir *en général en sécurité*, parmi lesquels 9% qui se sentent *parfaitement en sécurité*. Par ailleurs, 3% jugent *plutôt se sentir parfaitement en insécurité*.

L'image devient plus nuancée lorsqu'on se place dans des situations bien précises de la vie quotidienne. Ainsi, 48% d'adultes ont peur de marcher seuls la nuit dans leur quartier et 40% de rester seuls à leur domicile la nuit (dont la moitié qui a même très peur et se déclare en grande insécurité). Le jour, les mêmes situations sont jugées plus sécurisantes, bien que 21% de personnes font part d'une certaine inquiétude pour chacune de ces situations. Les transports publics sont également anxiogènes (44% sont *plutôt* ou *très inquiets*).

Graphique 4-2 : Degré de sentiment de sécurité dans la vie quotidienne suivant le lieu où l'on se trouve (%)

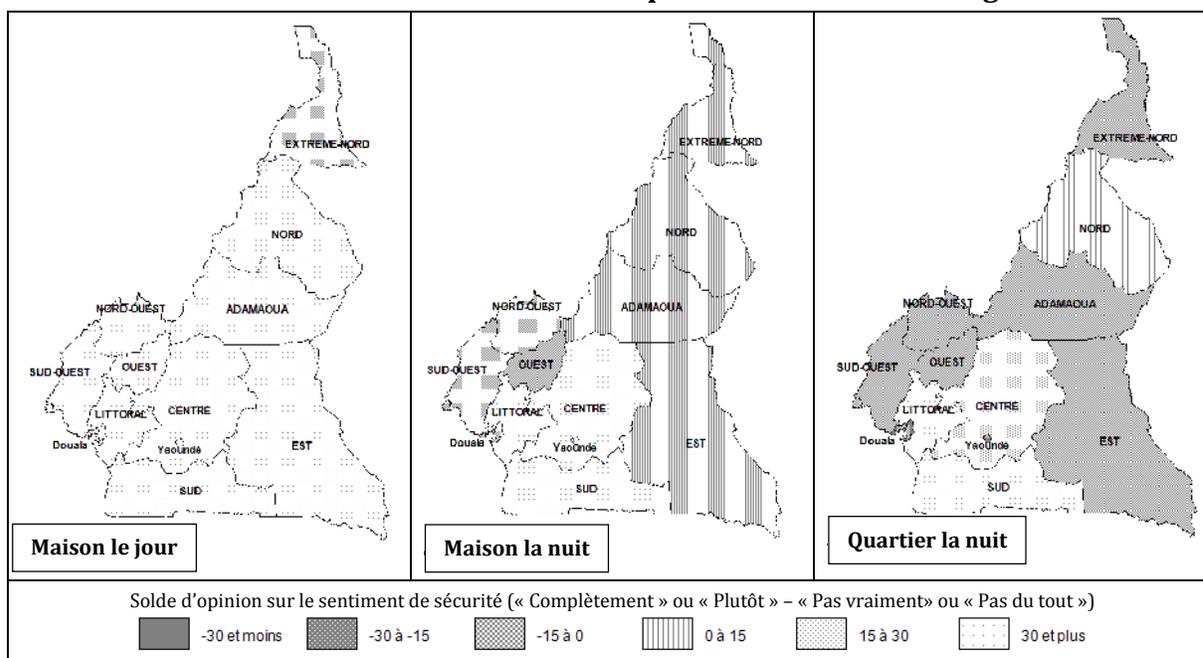


Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?*

Même le lieu de travail suscite un sentiment d'insécurité. En effet, 29% de ceux qui exercent un emploi en souffrent. Il n'en demeure pas moins qu'au final et quelle que soit la situation envisagée, la majorité de la population se sent globalement en sécurité dans son environnement immédiat.

Carte 4-2 : Sentiment d'insécurité dans la vie quotidienne suivant la région



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?*

La seule exception à ce constat s'observe la nuit dans les quartiers urbains qui cristallisent la peur ou les angoisses. Si quel que soit le milieu de résidence, la nuit est toujours plus anxiogène, et beaucoup plus chez ceux du milieu urbain, le sentiment d'insécurité est plus fort en journée en milieu rural.

Les trois régions septentrionales, en particulier l'Extrême-Nord, ainsi que la région de l'Est se distingue de nouveau par le climat d'insécurité qui est ressenti et dénoncé par la population (Carte 4-2). Ce diagnostic est évidemment en lien avec les menaces terroristes évoquées plus haut. A ces constats s'ajoute la peur qui touche également les habitants de la région de l'Ouest lorsqu'ils doivent se déplacer en dehors de leur domicile la nuit.

4.2. CRIMINALITE

Les liens entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle peuvent être plus ou moins forts. Par exemple, un cas emblématique et largement relayé par les médias peut entretenir un sentiment de psychose alors même que l'évènement peut être tout à fait exceptionnel. Il est donc important de mesurer l'expérience réelle des atteintes aux biens et aux personnes et pas seulement la perception de l'insécurité. Il sera mis en exergue les aspects suivants : Agression physique, Effraction à domicile, Dégradation de biens, Vol, Harcèlement sexuel et Viol (victime ou tentative).

Au total, 29% d'adultes ont été victimes d'une agression ou d'un vol au cours des douze derniers mois précédant l'enquête (Tableau 4-1)¹¹. Plus précisément, les vols à l'extérieur du domicile et les effractions à domicile sont les plus répandues : elles ont affecté, chacune et au moins une fois, 14% d'adultes au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. Viennent ensuite les agressions physiques (10%), et les dégradations de biens (5%). Enfin, les violences à caractère sexuel apparaissent moins fréquentes. On note que 3% de la population adulte a déploré avoir été harcelé sexuellement tandis qu'1% a été victime de viol ou de tentative de viol. De façon surprenante, ce type d'agression n'est pas plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

¹¹ Il convient de noter que l'enquête ne permet pas de recenser les homicides.

Tableau 4-1 : Incidence de la criminalité, déclaration et satisfaction dans le traitement des incidents suivant le type de délit (%)

	Victime	Incident Rapporté	Si rapporté : à qui ?				Taux de Satisfaction
			Forces de l'ordre	Amis Famille	Structures communautaires	Autres	
Agression physique	9,5	42,2	48,5	34,3	6,0	11,3	43,9
Effraction à domicile	13,7	43,7	42,4	40,8	9,2	7,5	33,3
Dégradation de biens	4,8	46,0	36,2	30,0	8,6	25,1	35,6
Vol	14,5	40,8	34,3	45,3	6,0	14,5	30,9
Harcèlement sexuel	2,6	40,7	33,0	42,9	9,1	14,9	49,8
Viol (victime ou tentative)	1,0	31,3	47,8	41,8	0,0	10,4	45,2
Au moins une atteinte	28,6						

Source: ECAM 4, 2014, module *GPS-SHaSA*, INS.

La question est formulée comme suit : *Au cours de 12 derniers mois, avez-vous vécu l'une des situations suivantes ? Si oui, avez-vous rapporté l'incident et auprès de qui ? Si vous l'avez rapporté, êtes-vous satisfait de la façon dont le problème a été traité ?*

Les victimes sont loin de rapporter systématiquement les incidents dont elles ont souffert. Ainsi, 46% de personnes victimes de dégradations de biens rapportent ces incidents (Tableau 4-1). Ce taux varie de 44% à 31% pour chacun des autres types de vols et agressions. Le taux de déclaration est encore plus faible en cas de viol : moins d'une victime sur trois (31%) en font état.

Non seulement les crimes et délits sont peu rapportés mais ces déclarations ne se font pas nécessairement auprès des autorités de police et de gendarmerie chargées de les enregistrer. Par exemple, les forces de l'ordre sont approchées dans moins de la moitié des cas déclarés, et environ un cas sur trois pour le harcèlement sexuel et les vols. Le reste des déclarations se fait principalement auprès des proches (famille et amis) et plus rarement auprès d'institutions « informelles » comme les structures communautaires. La relative faiblesse de ces taux de déclaration, en particulier auprès des autorités officiellement compétentes, met en lumière la sous-estimation massive des faits de délinquances enregistrés par les forces de sécurité et par là des statistiques administratives qu'elles tiennent.

Autre source d'inquiétude, le taux de satisfaction de la façon dont le problème a été traité par la minorité qui a rapporté les faits est faible. Dans le meilleur des cas, à savoir les victimes du harcèlement sexuel, seulement la moitié marque sa satisfaction; encore convient-il de souligner qu'elles s'en sont surtout remises à leurs proches. Le taux de satisfaction se situe autour d'un tiers des déclarants pour les atteintes aux biens. Les atteintes aux personnes sont un peu mieux lotis avec 44% de satisfaits parmi ceux qui en ont fait état. Toutes catégories confondues, ce sont les vols qui sont les moins bien traités : ils sont les moins rapportés (hors crimes sexuels), et encore moins aux forces de l'ordre, et enfin ils donnent le plus fort taux d'insatisfaction.

Menace et détention d'armes

La détention de toute forme d'armes, et en particulier les armes à feu, qu'elles servent lors des agressions ou au contraire à se défendre, est intimement liée aux phénomènes de violence. De ce point de vue, le Cameroun apparaît comme un pays où la contrainte des armes est limitée mais non négligeable.

D'une part, la proportion de la population adulte qui déclare avoir été menacée avec une arme à feu au cours des 12 derniers mois est relativement faible (3%; Tableau 4-2). Si l'on y ajoute les 5% de celle ayant subi la menace d'autres types d'arme, comme les armes blanches (couteaux, machettes, etc.), au total moins de 8% de la population s'est trouvée confrontée à cette situation, un chiffre finalement non négligeable.

D'autre part, la détention d'armes par les adultes est elle aussi non négligeable. Une proportion de 3% d'adultes affirme qu'eux-mêmes ou un autre membre de leur ménage possèdent une arme à feu. Ces proportions sont cohérentes avec l'idée que la population se fait à propos de la possession d'armes dans sa localité. Parmi les adultes, 2% pensent que la possession d'armes est *très répandue* dans leur quartier ou leur village, tandis que 4% sont convaincus qu'elle est assez *répandue*. Il n'en reste pas moins que l'immense majorité de la population est à la fois désarmée, n'a jamais été menacée et voit la détention d'arme comme marginale : 56% d'adultes jugent que la possession d'armes n'est *pas du tout répandue* auxquels il faut ajouter les 38% qui sont convaincus qu'elle est *peu répandue*.

Tableau 4-2 : Ampleur de la possession de l'arme, des menaces à l'arme subies au cours de l'année et du besoin de posséder une arme par la population suivant le genre et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Homme	Femme	Ensemble
Possession d'arme à feu	3,0	3,6	3,4	3,2	3,3
A été menacé par une arme au cours de l'année :	7,5	6,2	7,5	6,1	6,8
Dont : avec une arme à feu	1,2	4,0	2,1	3,3	2,7
Dont : avec un autre type d'arme	6,9	4,1	6,1	4,7	5,4
Dans la localité, la possession d'arme est :					
Très répandue	2,2	1,7	1,6	2,2	1,9
Assez répandue	3,6	4,9	5,2	3,5	4,3
Pas vraiment répandue	37,3	37,7	39,3	36,0	37,6
Pas du tout répandue	56,8	55,7	53,9	58,2	56,2
Besoin de posséder une arme à feu	17,9	12,2	20,2	9,8	14,7

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La batterie de questions est formulée comme suit : *Possédez-vous (ou quelqu'un de votre ménage) une arme à feu? Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu? Avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette) ? Selon vous, la possession d'armes dans votre localité est-elle répandue ? Ressentez-vous le besoin de posséder une arme afin d'assurer votre protection/celle de votre ménage ?*

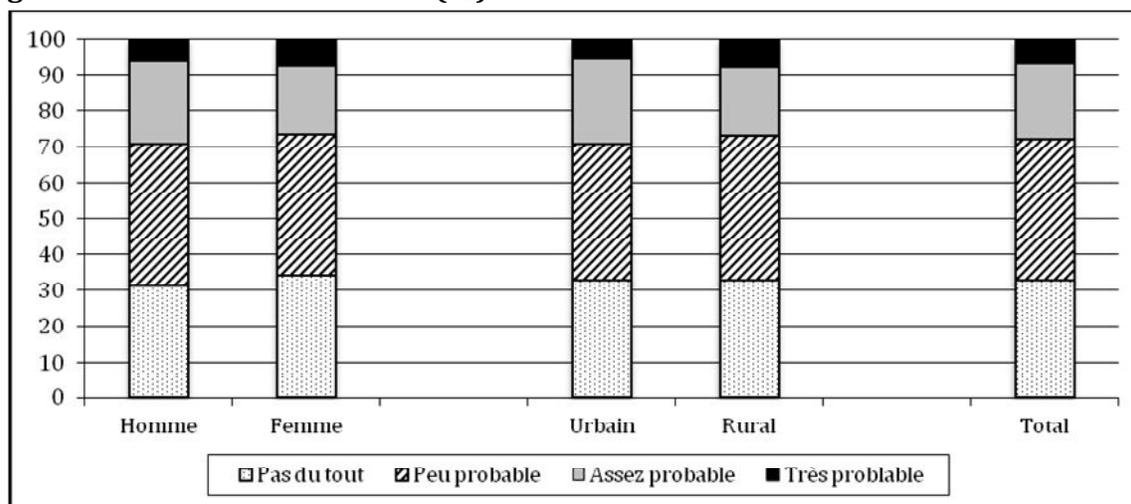
Il n'est bien sûr pas possible de départager la cause de la conséquence : l'importance des menaces est-elle le déterminant de la demande de possession d'armes ou inversement le taux de détention en explique-t-il l'usage? Toujours est-il que 15% de la population ressent le besoin de posséder une arme afin d'assurer leur protection ou celle de leur famille; soit un taux très supérieur à celui des adultes qui sont déjà armés, une demande qui ne laisse d'inquiéter. Cette demande est surtout urbaine (18% contre 12% en milieu rural) et masculine (20% contre 10% chez les femmes), sans que cela ne s'explique par des menaces objectives plus fortes, ni paradoxalement par un taux de détention supérieur.

Perception du risque d'être victime de la criminalité

En dépit du fait que les armes sont peu présentes dans le quotidien de la grande majorité de la population, cette dernière considère que le risque d'être victime de la

criminalité est une réalité. Ce risque est même *très probable* (Graphique 4-3) pour 7% de la population. Si on y ajoute celle qui juge cette éventualité *assez probable* (21%), c'est moins d'un tiers de la population qui pense que le risque d'être victime de la criminalité est important. En fait, un tiers l'écarte complètement ; les 40% restants évaluant le risque comme faible. Les perceptions ne varient pas de façon significative suivant le milieu de résidence ou le genre. Les personnes qui perçoivent un risque *très probable* ou *assez probable* se retrouvent aussi bien chez les hommes que les femmes, en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 4-3 : Niveau de risque perçu d'être victime de la criminalité suivant le genre et le milieu de résidence (%)



Source: ECAM 4, 2014, module *GPS-SHaSA*, INS.

La question est formulée comme suit : *D'après vous, est-il probable que vous soyez victime de criminalité ?*

L'importance relative du risque perçu concernant la criminalité peut apparaître étonnante compte tenu des facteurs objectifs tels que la proportion plus basse de personnes victimes de menace et la faiblesse du taux de détention d'armes. Toutefois, les perceptions ne s'expliquent pas uniquement par les faits objectifs. En particulier, dans le cas du Cameroun, les exactions du groupe Boko Haram entretiennent probablement un sentiment d'insécurité. La population peut vivre objectivement dans un environnement plutôt serein au moment de l'enquête sans pour autant pouvoir écarter le fait que les risques de violence finissent par atteindre leur zone de résidence dans un horizon plus ou moins proche. La relative prégnance du sentiment de danger peut s'expliquer si les mesures prises pour assurer la sécurité des individus sont jugées insuffisantes, et/ou si l'équilibre obtenu au niveau national est considéré comme fragile.

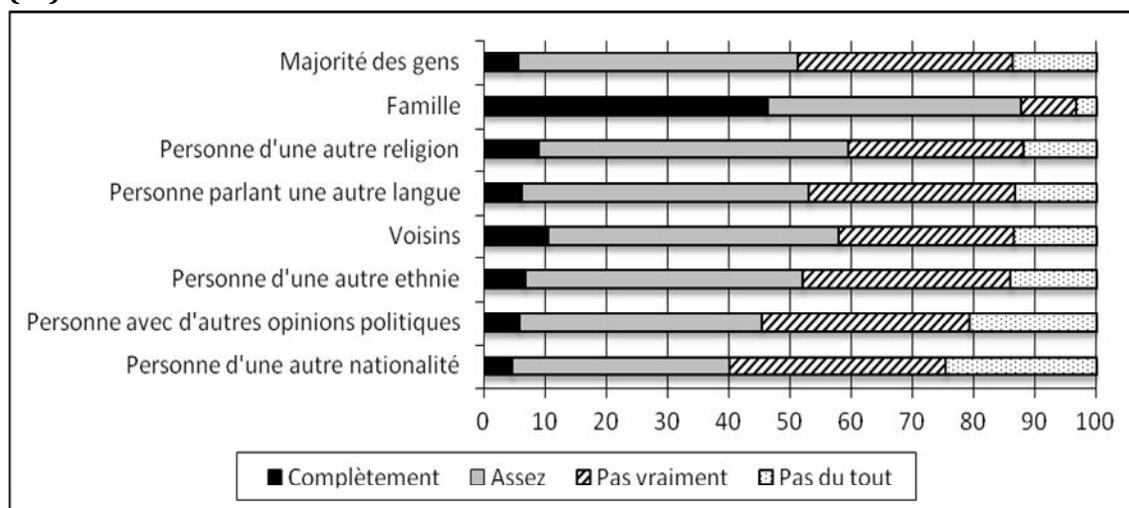
Confiance interpersonnelle

Sans qu'il y ait forcément de violence ou de conflit ouvert/déclaré, les tensions éventuelles au sein d'un pays ou d'une localité pourrait se traduire par un sentiment de méfiance. Au-delà de la conjoncture présente, on peut s'interroger si la longue et parfois tumultueuse histoire du Cameroun a donné lieu à des ressentiments toujours latents qui auraient des effets négatifs sur la confiance interpersonnelle. Les résultats de l'enquête mettent en lumière la présence d'un réel malaise dans ce domaine. Tout juste la moitié

(51%) de la population déclare faire confiance à la plupart des gens qui les entourent : seulement 6% leur font *entièrement confiance* et 46% *plutôt confiance* (Graphique 4-4). En fait seule la famille trouve grâce à leurs yeux, avec un niveau de confiance de 88%, dont 46% de confiance absolue. Face à tous les autres groupes, la confiance est exprimée en compte-goutte. Moins d'une personne sur dix fait *entièrement confiance* à des gens d'une autre religion, nationalité, langue, opinion politique ou groupe ethnique. Même les voisins apparaissent suspects. Ils ne recueillent que 11% de pleine confiance, contre 13% qui ne leur font *pas du tout confiance* et 29% *pas vraiment confiance*. Rien ne semble différencier les hommes et les femmes en termes de confiance accordée. En revanche, celle-ci est sensiblement plus élevée en milieu rural et chez les moins instruits. En définitive, c'est uniquement à l'égard des membres de leur famille que les populations sont prêts à s'en remettre, et ce de manière uniforme quel que soit le groupe social considéré.

Ce faible degré de confiance interpersonnelle vient confirmer les résultats précédents sur l'existence de l'insécurité dans la société. Au-delà de ce constat inquiétant dont les causes restent à explorer, entre composante structurelle et effet de la conjoncture politico-sécuritaire, cette prégnance de la défiance entre les personnes constitue sans nul doute un frein dans la marche du pays vers son développement. L'absence ou la perte de confiance interpersonnelle peut en effet être un sérieux obstacle pour le montage ou la conduite de projets collectifs ou associatifs sur le long terme.

Graphique 4-4 : Degré de confiance interpersonnelle et envers différents groupes (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Au Cameroun, jusqu'à quel point pouvez-vous faire confiance à la majorité des gens ? De manière spécifique, quel degré de confiance avez-vous en des groupes..... ?*

4.3. CONFLITS ET MODE DE RESOLUTION

Niveau, évolution et sources de la conflictualité

En 2014, le niveau de conflictualité de la société semble sous contrôle, mais loin d'être négligeable. Ainsi, 13% de la population jugent qu'il existe des tensions ou de la violence entre les différents groupes vivant dans leur localité (Tableau 4-3). Quatre causes majeures dominent les conflits : les disputes territoriales (21%), la compétition économique (18%), les conflits agro-pastoraux (16%) et les différences ethno-linguistiques (16%). A contrario, les facteurs religieux ou politiques apparaissent beaucoup plus marginaux, avec respectivement 5% et 4% des sources de conflit. Quant aux gangs, ils sont présents mais n'interviennent que dans moins de 5% de cas.

Cette conviction de vivre dans un environnement où les conflits sont loin d'être absents est largement partagée par tous les groupes sociaux. Par exemple, 11% d'hommes et 14% de femmes déclarent vivre dans une zone qui en est affectée. Comme les deux sexes vivent globalement dans les mêmes zones, cet écart traduit une plus grande sensibilité féminine aux violences. On constate aussi des différences suivant le statut économique : 14% de pauvres se plaignent de tensions conflictuelles contre 12% chez les non pauvres. Mais dans ce cas, cet écart ne fait que refléter la localisation géographique des zones de conflits. Celles-ci sont en effet plus souvent localisées en milieu rural (14%) qu'en milieu urbain (11%). Ces conflits sont d'ailleurs de nature assez différente. En milieu rural, ils sont le plus souvent liés à des différends territoriaux et surtout à des conflits agropastoraux, tandis qu'en milieu urbain les disputes à base ethniques et les tensions liées à la compétition économique sont plus spécifiquement déclarés. Mais de très fortes variations apparaissent au un niveau régional. Ainsi, les régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua (surtout rural), et du Nord sont particulièrement concernées, avec des taux proches de 20%.

Tableau 4-3 : Existence et sources des conflits entre différents groupes suivant le milieu de résidence (%)

Région d'enquête	Présence de conflits			Sources des conflits	Répartition(%)		
	Urbain	Rural	Ensemble		Urbain	Rural	Ensemble
Nord-Ouest	8,8	21,1	18,5	Compétition économique	21,2	16,0	18,0
Extrême-Nord	20,6	17,7	18,0	Disputes territoriales	17,3	23,1	20,8
Adamaoua	10,2	19,2	17,5	Conflits agropastoraux	2,3	24,9	16,0
Yaoundé	16,9	-	16,9	Disputes ethno-linguistiques	20,3	13,5	16,1
Est	13,6	11,2	11,6	Ressources naturelles	8,1	3,7	5,4
Sud-Ouest	1,2	16,9	10,9	Facteurs religieux	5,2	5,4	5,3
Douala	9,3	-	9,3	Gangs	5,0	4,3	4,6
Nord	6,5	10,4	9,7	Facteurs politiques	6,9	2,8	4,4
Centre	13,4	7,8	8,2	Autres	13,6	6,4	9,2
Sud	7,4	5,7	6,1				
Ouest	3,9	6,0	5,2				
Littoral	3,5	3,9	3,7				
Total	11,1	13,7	12,6	Total	100	100	100

Source : ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *De nos jours, y-a-t-il de la tension du conflit ou de la violence entre les différents groupes vivant dans votre localité ? Si oui, à votre avis, quelle est l'origine de cette tension ?*

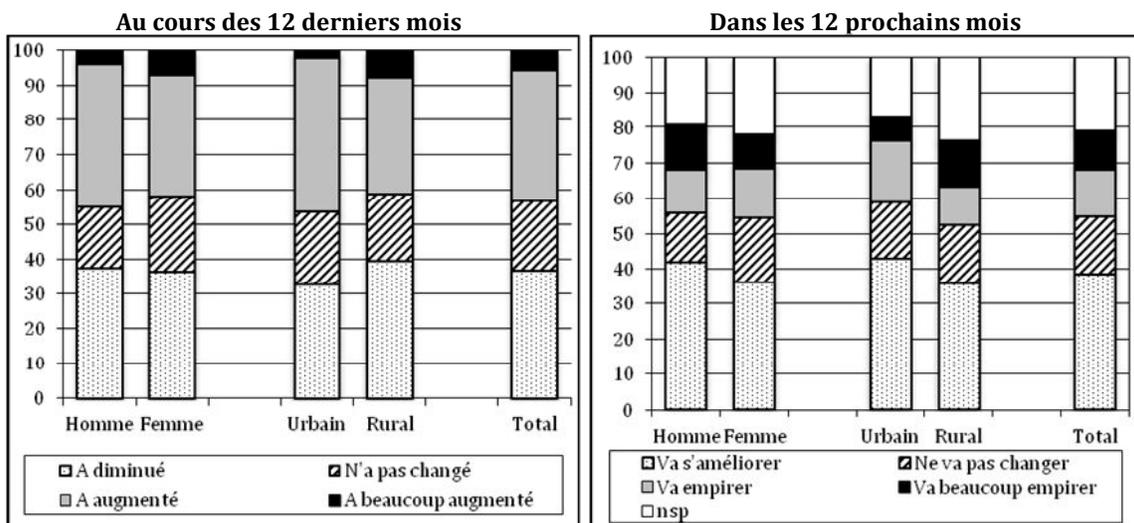
A contrario, celles de l'Ouest (5%) et du Littoral (4%) apparaissent relativement moins concernées. On retrouve en partie la cartographie des menaces ressenties des conflits et du sentiment d'insécurité présentée plus haut. Mais le recoupement n'est que partiel. On

retiendra en particulier la situation spécifique des régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua, dont les zones rurales deviennent de moins en moins sûres.

Face au phénomène de conflictualité, la population est prise entre deux eaux et est dans l'expectative (Graphique 4-5). D'une part et en ce qui concerne la dynamique passée, la population (vivant dans des localités touchées par des conflits - selon la déclaration) est partagée entre ceux pour qui les conflits sont en recul par rapport à l'année précédente (37%) et ceux pour qui au contraire les conflits ont augmenté (43%). Pour 6%, les violences dans leur localité ont *beaucoup augmenté*. Ce bilan contrasté devrait en moyenne s'améliorer en 2015. Si l'on en croit la population, une proportion de 38% est convaincue que la situation devrait s'améliorer en 2015, contre 24% qui la voit empirer. Mais cette perception plus optimiste est matinée par le fait qu'ils sont maintenant 11% à anticiper une *très forte dégradation*.

Si le degré de tension est perçu comme plus fort en milieu rural qu'en milieu urbain au moment de l'enquête, cette différence est compensée par l'appréciation plus prononcée chez ceux du milieu rural qu'elle a diminué en 2014 (40% contre 33%). Par contre, la bonne dynamique rurale se grippe, les adultes du milieu urbain étant plus nombreux à penser que le climat sécuritaire va s'améliorer en 2015 (36% contre 43%). Ici aussi, l'enquête permet d'affiner le diagnostic au niveau régional. Les dynamiques observées confirment la très forte dégradation de la situation au Nord-Ouest, alors que ses habitants anticipent qu'elle va encore empirer durant l'année 2015. Ce ciblage régional est une illustration parmi d'autres de la fonction potentielle de l'enquête comme système d'alerte précoce dans le domaine GPS.

Graphique 4-5 : Evolution des risques de conflits entre différents groupes suivant le genre et le milieu de résidence (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre différents groupes a-t-il augmenté ou diminué ? A votre avis, comment la situation évoluera-t-elle au cours des 12 prochains mois ?*

Mécanismes de résolution des conflits

Dans l'ensemble, il existe des structures locales de résolution des conflits : 70% de la population en fait état (Tableau 4-4). Elles sont visiblement un peu plus présentes en milieu rural (73%) qu'en milieu urbain (66%). Dans les endroits où ces structures locales existent, elles sont appréciées par une grande majorité de la population (20% les considèrent *très efficaces* et 58% *assez efficaces*), un avis partagé - avec des pourcentages presque identiques - aussi bien par les hommes que par les femmes. En milieu rural, les institutions de résolutions des conflits sont non seulement un peu plus répandues mais elles donnent aussi un niveau de satisfaction plus élevée à ceux qui y ont recours qu'en milieu urbain.

En cas de conflits, le recours aux forces de l'ordre est minoritaire (24%). Dans la majorité des cas, la population sollicite en priorité les autorités traditionnelles (54%). Ces dernières ne sont pas les seules structures contactées par la population pour résoudre les conflits. La population s'adresse également, mais dans une moindre mesure, aux comités locaux (12%). En revanche, les autorités administratives, religieuses ou politiques occupent une place marginale. Elles sont les moins sollicitées pour la résolution des conflits puisque très peu d'adultes demandent leur intervention (7%, 1% et 0,4% respectivement).

Tableau 4-4 : Structures de résolution des conflits au niveau local suivant le genre et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Homme	Femme	Ensemble
Présence de structures de résolution des conflits dans la localité	65,9	73,4	70,4	69,8	70,1
Type de structure mobilisée (si conflit)					
Autorités traditionnelles	37,9	66,4	52,6	54,9	53,8
Forces de l'ordre	35,6	14,2	23,7	23,5	23,6
Comités locaux	14,7	10,6	13,5	11,4	12,4
Autorités administratives	7,5	6,4	6,4	7,3	6,9
Autorités religieuses	1,2	0,9	1,3	0,8	1,0
Autorités politiques	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Autre	2,9	1,1	2,2	1,7	1,9
Total	100	100	100	100	100
Niveau de satisfaction					
Pas du tout	6,5	3,7	3,8	5,9	4,9
Pas vraiment	22,8	13,6	17,8	17,1	17,4
Assez	57,0	57,9	57,0	58,0	57,5
Complètement	13,7	24,8	21,4	19,1	20,2
Total	100	100	100	100	100

Source: ECAM 4, 2014, module *GPS-SHaSA*, INS.

La question est formulée comme suit : *Dans votre localité, y a-t-il un mécanisme, institution, ou personne ayant pour fonction d'aider à résoudre les conflits ? A qui la population demande-t-elle principalement une assistance pour résoudre un conflit ? Cette assistance est-t-elle efficace ?*

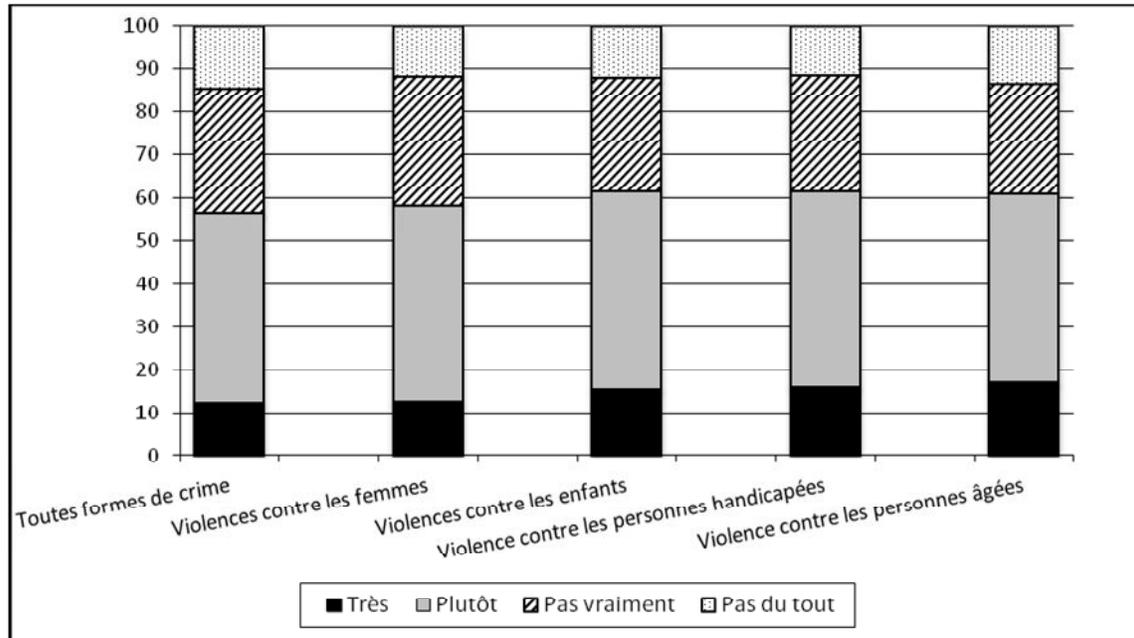
Le rôle des chefs traditionnels est beaucoup plus important en milieu rural : 66% de la population s'adresse à eux en cas de conflit (contre 38% en milieu urbain). A contrario, plus d'un tiers de la population du milieu urbain (36%) préfère compter sur les forces de l'ordre pour résoudre les conflits, alors que pour la population du milieu rural ce n'est que 14%.

4.4. PERFORMANCES DES FORCES DE L'ORDRE

Un jugement mitigé sur l'efficacité des forces de l'ordre

Les forces de sécurité sont jugées plus ou moins efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité. Ainsi, 12% d'adultes les jugent *très efficaces* et 44% *plutôt efficaces* (Graphique 4-6). *A contrario*, 15% pensent qu'elles ne sont *pas du tout efficaces*, et 29% *peu efficaces*. Pour aller au-delà de ce jugement très général sur l'efficacité des forces de l'ordre concernant toutes les formes de criminalité, la question a également été posée pour les cas spécifiques. Le diagnostic mitigé se maintient à l'identique. A peu de choses près, on retrouve le même niveau d'appréciation que ce soit pour les violences faites aux femmes, aux enfants ou encore à d'autres catégories de la population. Dans tous les cas, on n'observe aucune différence notable entre les hommes et les femmes, ou encore d'autres groupes socio-économiques quant à leur satisfaction à l'égard des forces de l'ordre.

Graphique 4-6 : Jugement sur l'efficacité des forces de l'ordre suivant le type de délit (%)



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Dans l'ensemble, les forces de l'ordre sont-elles efficaces dans leur gestion des problèmes de sécurité dans les cas suivants ?*

Perception des discriminations et de la corruption

Le jugement contrasté de la population à l'égard des forces de l'ordre trouve ses sources dans un certain nombre de dysfonctionnements très clairement identifiés. Parmi ces griefs, l'enquête permet de se pencher sur la question des discriminations et de la corruption. Le diagnostic précédent sur une certaine méfiance envers les forces de l'ordre est conforté.

En premier lieu, la conviction que ces dernières se livrent à des pratiques discriminatoires à l'égard des citoyens est très répandue (Tableau 4-5). Quel que soit le critère considéré, plus de 20% de la population déclare que de telles pratiques existent.

Mais cette proportion peut être beaucoup plus élevée. C'est d'abord le cas pour les discriminations liées au statut économique et à la pauvreté. Près de trois personnes sur quatre (73%) pensent que les forces de l'ordre ne traitent pas de la même manière les pauvres et les riches. C'est également vrai pour les discriminations ethniques (52%), régionales (47%) ou linguistiques (46%). La perception des discriminations politiques est elle aussi très répandue (47%). En fait, seule la religion semble moins entachée de pratiques discriminatoires (21%).

En second lieu, ces appréciations subjectives sont corroborées par les expériences relatées par les individus. Un pourcentage substantiel d'adultes déclare avoir été victime de discrimination de la part des forces de l'ordre : 34% ont été discriminés en raison de leur statut économique, 17% pour leur appartenance ethnique, régionale ou linguistique, 11% ont subi des discriminations de genre et 7% des discriminations politiques ou religieuses.

Le phénomène discriminatoire est très loin d'être circonscrit à une petite frange de la population. Il est même généralisé. Ainsi, près de neuf citoyens sur dix (88%) considèrent que les forces de l'ordre sont à l'origine d'au moins une forme de discrimination (qu'elles soient perçues comme très répandues ou plutôt répandues), tandis que près de la moitié (48%) en a été directement victime. Ces dérives sont aussi massives en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 4-5 : Expérience et perception des discriminations et de la corruption des forces de l'ordre suivant le genre et le milieu de résidence (%)

	Discriminations					Corruption	
	Perception*		Victime			Perception (« la plupart + tous » sont impliqués dans la corruption)	Victime (paiement de pot de vin)
	Total	urbain	Total	urbain			
Pauvreté	73,0	72,3	34,1	27,9	Homme	84,1	17,6
Ethnicité	52,4	56,0	16,7	17,3	Femme	82,9	11,2
Politique	46,8	48,5	6,5	4,6			
Région	46,6	48,9	16,5	15,3	Urbain	88,6	17,7
Linguistique	45,8	48,5	16,6	18,2	Rural	79,4	11,5
Genre	35,3	33,2	11,3	9,4			
Nationalité	32,8	27,8	4,8	3,5	Pauvre	73,8	8,9
Religion	20,9	20,7	7,3	6,9	Non pauvre	87,7	16,6
Handicap	26,2	25,4	2,8	1,6			
Au moins une discrimination	88,2	89,5	48,3	44,6	Total	83,5	14,2

Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *Y a-t-il de la discrimination par les forces de l'ordre sur la base de... ? Avez-vous déjà été victime de discrimination par les forces de l'ordre du fait de votre... ? Selon vous dans quelle mesure les forces de l'ordre sont-elles impliquées dans la corruption ? Au cours des douze derniers avez-vous été forcé d'offrir un cadeau, faire une faveur ou donner de l'argent à un représentant des forces de l'ordre en échange d'un service ?*

Note : *, pour la perception des discriminations, ont été agrégées les modalités « passablement » et « beaucoup ».

Dans quelle mesure la corruption affecte-t-elle les forces de l'ordre dans l'exercice de leur fonction? Cette question mérite d'autant plus d'être posée que la police a été identifiée comme l'une des principales institutions touchées par ce fléau (voir section II.3). Si on se réfère aux expériences vécues par la population au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, le phénomène est loin d'être marginal: 14% d'adultes

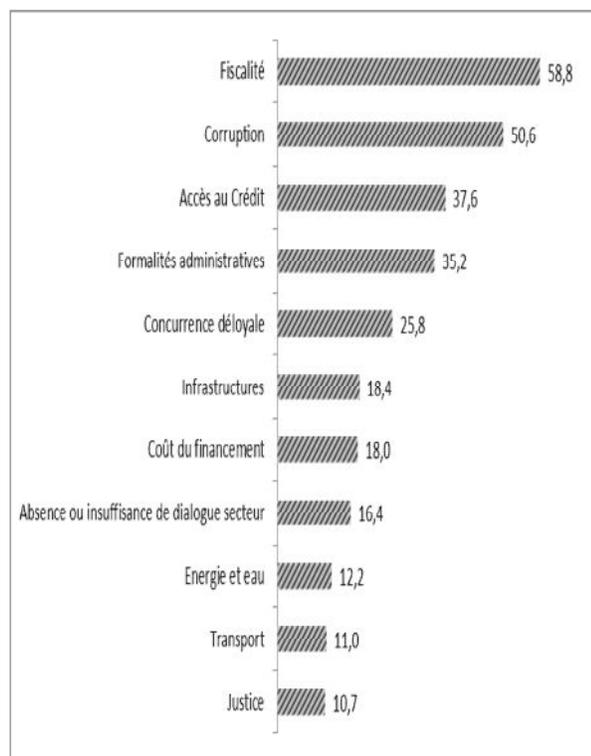
(18% en milieu urbain) déclarent avoir payé un pot-de-vin à un agent des forces de l'ordre (soit un pourcentage identique à celui obtenu globalement toutes institutions confondues). Le niveau de perception des adultes souligne toutefois la nécessité de lutter sérieusement contre ce problème au niveau des institutions chargées du maintien de l'ordre : 84% de la population affiche un jugement sévère sur ce point, en déclarant que *la plupart des agents* sont impliqués dans la corruption (dont 60% d'opinions radicales affirmant que *tous les agents* sont concernés). In fine, 16% seulement de la population fait entière confiance en l'intégrité des agents chargés du maintien de la sécurité dans le pays.

Encadré : La corruption touche aussi le secteur privé

Graphique 4-7 : Obstacles à l'amélioration du climat des affaires (%)

L'analyse des données du recensement général des entreprises et des établissements (RGE) réalisé en 2009 a en effet permis de faire ressortir la corruption comme l'un des obstacles à l'amélioration du climat des affaires.

Les obstacles ayant été les plus cités par les entrepreneurs sont par ordre d'importance : la fiscalité pour 58,8%, la corruption pour 50,6%, l'accès au crédit pour 37,6%, les formalités administratives pour 35,2%, la concurrence déloyale pour 25,8%, les infrastructures pour 18,4% et enfin le coût de financement du crédit pour 18%. Les autres obstacles qui gênent la bonne marche des affaires se rapportent à l'insuffisance du dialogue entre le secteur privé et les pouvoirs publics, les pénuries de l'énergie électrique, le transport et le fonctionnement de la justice.



Source : RGE, INS, 2009.

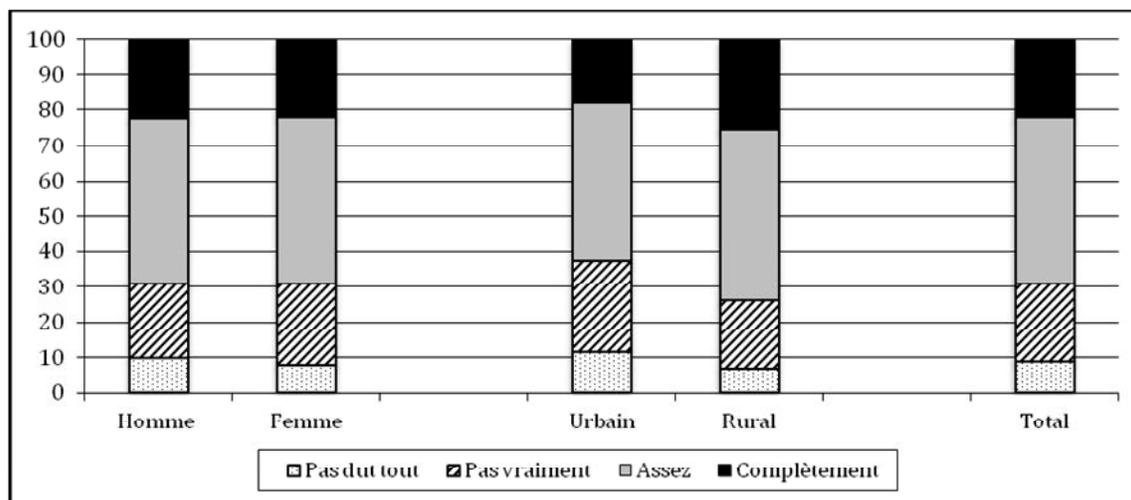
Confiance à l'égard de l'Etat concernant la protection des citoyens

Pour finir par une mise en perspective plus générale, l'existence de griefs à l'encontre des forces de l'ordre amène à s'interroger sur la confiance accordée par les citoyens aux institutions étatiques, prises dans leur ensemble, pour assurer leur sécurité.

Malgré les critiques formulées précédemment, leur regard est plutôt positif : une nette majorité de la population (69%) fait dans l'ensemble confiance à l'Etat pour assurer leur protection, celle de leur famille ou encore leurs biens contre la criminalité et la violence (22% lui font *complètement confiance* et 47% *assez confiance*; Graphique 4-8). Ce point de vue est partagé aussi bien par les hommes que par les femmes : aucune différence de

niveau ne peut être notée suivant le genre. En revanche, on retrouve encore une fois le positionnement plus critique de la population du milieu urbain par rapport à celle du milieu rural. Mais même en milieu urbain, près des deux-tiers d'adultes (63%) affichent leur confiance à l'égard de l'Etat. Un tel constat positif mérite d'être mis en avant puisqu'il montre que la population reconnaît et souligne la légitimité des forces de l'ordre dans leur mission de maintien de la paix et de la sécurité.

Graphique 4-8 : Confiance à l'égard de l'Etat pour assurer la protection des individus



Source: ECAM 4, 2014, module GPS-SHaSA, INS.

La question est formulée comme suit : *A quel point faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence ?*

CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

En définitive, les résultats obtenus traduisent bien le fait que les adultes, en majorité, expriment un réel besoin de bonne gouvernance, de paix et de sécurité; même si dans certains de ces domaines, la demande est plus forte et paraît pressante. Ces résultats mettent par conséquent en exergue, l'ampleur et l'intensité de l'effort que les institutions publiques doivent accomplir pour répondre aux besoins de la population dans ces trois domaines, ainsi que pour se rapprocher d'elle, surtout les personnes pauvres, vulnérables ou qui se sentiraient marginalisées.

Il est important de relever que ces résultats sont en cohérence avec ceux issus des précédentes études réalisées par l'INS sur ces questions. En 2003 et 2004, puis en 2010, les rapports de l'enquête sur le circuit de la dépense publique et la satisfaction des bénéficiaires dans le secteur de la santé et de l'éducation montraient que les populations n'étaient pas toujours satisfaites des prestations auxquelles elles ont droit. Elles reconnaissaient avoir parfois été obligées d'offrir des cadeaux avant d'être servies. En 2007, un module spécifique introduit dans l'ECAM 3, à la demande de la CONAC, avait permis d'apprécier le niveau des besoins des populations en matière de gouvernance et d'intégrité morale.

L'un des rapports thématiques du recensement général des entreprises et des établissements (RGE) réalisé en 2009, traitant de l'environnement des affaires et de la compétitivité des entreprises camerounaises, concluait que la corruption et les relations conflictuelles avec certaines administrations publiques (voir encadré ci-dessus), constituaient de véritables freins à l'amélioration du climat des affaires.

Les résultats font aussi ressortir qu'il y a un important décalage entre le niveau de perception (subjective) et la réalité vécue (objective) ; ce qui traduit sans doute le déficit d'information et de communication entre les acteurs et les populations bénéficiaires des services publics ou le degré de dégradation de l'image de certains corps d'Etat aux yeux du public.

En recommandation, au regard de l'intensité et de l'ampleur des besoins exprimés par les populations, l'appropriation nationale des résultats par les administrations et les institutions publiques, ainsi que par les autres acteurs impliqués, s'avère utile et importante. Cette appropriation devrait déboucher sur des actions d'ajustement, de renforcement ou d'intensification jugées pertinentes, au cas par cas.

Il s'agira, à partir des résultats issus du présent rapport et d'autres sources pertinentes, d'ajuster et/ou de concevoir les actions de redressement des tendances négatives constatées ou de renforcer et d'intensifier celles qui portent déjà des bons fruits. Le DSCE et les stratégies sectorielles ou transversales sont les cadres appropriés pour l'élaboration des plans d'actions prioritaires à mettre en œuvre dans ce sens.

Dans le souci de prendre en compte les spécificités nationales, il a été recommandé à l'INS de porter, au niveau du Groupe Technique 1 de la SHaSA, les amendements

formulés et portant sur la formulation de certaines questions et sur la définition du champ de certains concepts utilisés.

Le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires au développement intéressés, notamment le PNUD qui apporte déjà son appui à la mise en œuvre de cette initiative régionale, devrait mettre à disposition les ressources financières suffisantes, pour la production, sur la base annuelle comme c'est le cas dans certains pays, d'un rapport sur les statistiques de GPS.

Les résultats ainsi produits devront être mis à la disposition de tous les acteurs impliqués pour l'appréciation des progrès vers l'atteinte des objectifs visés. Au niveau régional, ils serviront, d'une part, de base de comparaison entre les pays membres de l'Union Africaine (UA), et, d'autre part, à l'élaboration par la Commission de l'Union Africaine, d'un rapport régional à soumettre à l'appréciation des chefs d'Etat et de gouvernement.

En perspective, le Cameroun à travers la mise en œuvre de l'initiative, sera en mesure de renseigner certains indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda de développement international post 2015, horizon 2030, adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2015 à New-York. Il s'agit notamment l'ODD n° 16 qui est de *promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, d'assurer l'accès de tous à la justice et de mettre en place , à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous*, et l'ODD n° 17 qui vise à *renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.*-

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INS (2015), Rapport des premiers résultats de l'ECAM 4.

INS (2010), Perceptions de la Gouvernance et de l'Intégrité au Cameroun.

INS (2010), Rapports de l'enquête sur le circuit de la dépense publique et la satisfaction des bénéficiaires dans le secteur de la santé et de l'éducation.

INS (2009), Rapport des principaux résultats du recensement général des entreprises et des établissements (RGE).

INS (2007), Rapport de l'ECAM 3 sur « Pauvreté et gouvernance au Cameroun en 2007 ».

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005a), « Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté en Afrique : le point de vue de la population dans huit métropoles », Document de travail DIAL, DT-2005-18, Paris.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005b), « Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des enquêtes 1-2-3 en Afrique francophone », *Statéco* n° 99, pp. 117-141.

Razafindrakoto M., Roubaud F. (2015), « Les modules *Gouvernance, Paix et Sécurité* dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (*GPS-SHaSA*): développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », *Stateco* n°109, pp. 111-141.

Décret n°2006/088 du 11 mars 2006 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale Anti-corruption.

Douglass North (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 1990.

Transparency International (2007), *Report on the Transparency International Global Corruption Barometer 2007*, Berlin.

Transparency International (2007), *La corruption persistante dans les pays à faible revenu exige une action mondiale*, Londres/Berlin.

ELECAM (2011), rapport général sur le déroulement de l'élection présidentielle du 09 octobre 2011, Yaoundé.

ELECAM (2013), rapport général sur le déroulement du double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013, Yaoundé.

Site Internet de la Fondation Mo Ibrahim : <http://www.moibrahimfoundation.org/>.

Loi n°2008/001 du 14 avril 2008 Modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant Orientation de la décentralisation.

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

Les données mobilisées sont issues de la quatrième *Enquête Camerounaise Auprès des Ménages* (ECAM 4) effectuée entre septembre et décembre 2014 par l'Institut National de la Statistique du Cameroun (INS). Cette enquête intégrée (un seul questionnaire) contient des données sociodémographiques sur un ensemble de 10 303 ménages. De plus, elle renseigne sur le marché du travail, la pauvreté par notamment les dépenses de consommation, et l'éducation. Enfin, le **module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS)**, objet du présent rapport, a été greffé dans le but de décrire, de suivre et d'analyser l'expérience et la perception des adultes (personnes âgées de 18 ans ou plus) en matière de GPS. Au cœur de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) et des nouveaux Objectifs de Développement Durable post-2015, tout particulièrement l'Objectif 16 sur la gouvernance et la paix, le besoin de statistiques fiables sur la qualité des institutions rend ces enquêtes plus que jamais indispensables.

De manière classique, l'ECAM est une enquête aréolaire stratifiée à deux degrés. Au premier degré, 1 024 zones de dénombrement (ZD) ont été sélectionnées aléatoirement et proportionnellement à leur taille. Au premier degré, 30 strates géographiques ont été constituées, en distinguant les milieux urbain, semi-urbain et rural pour les 10 régions du pays, auxquelles on ajoute les villes de Yaoundé et Douala. Au second degré, 10 ménages dans ces deux villes, 12 ménages pour les autres zones urbaines et 15 dans les zones semi-urbaines et rurales ont été sélectionnés avec probabilité uniforme par tirage aléatoire sur liste au sein de chaque ZD tirées au premier degré. Finalement, le fichier exploitable de l'ECAM 4 compte 10 303 ménages.

Tableau M1 : Plan de sondage et post-stratification des modules GPS (ECAM 4, 2014)

Enquête support (ECAM)		Post-stratification		
		Distribution des réponses avant repondération		
		Homme (adulte)	Chef de ménage + conjoint	
Nombre total d'unités primaires	1 024			
Nombre de strates (au 1 ^{er} degré)	32			
Nombre de ménages (théorique)	12 847	ECAM 4	47,3 %	69,0 %
Nombre final de ménages (exploitable)	10 303	Module GPS	37,6 %	70,1 %
Modules GPS		Distribution des réponses après repondération		
		A été scolarisé		Dont primaire
Date d'enquête	Fin 2014	ECAM 4	76,8 %	38,4 %
Unité d'analyse	Adultes	Module GPS	76,7 %	37,1 %
Phase d'enquête	Section 16			
Nombre d'individus (théorique)	5 150			
Nombre final d'adultes interviewés	5 044			
Nombre final d'adultes (exploitable)	4 926			
Ont répondu pour eux-mêmes	97,7 %			

Source : ECAM 4, 2014, module *GPS-SHaSA*, INS.

Pour l'administration du module *GPS-SHaSA*, un ménage sur deux a ensuite été sélectionné dans chaque ZD et un individu âgé de 18 ans ou plus a été tiré dans le ménage sélectionné pour répondre au questionnaire du module GPS. Au total, 5 044 individus de 18 ans ou plus (appartenant à 5 044 ménages), soit 98% des individus qui auraient dû être enquêtés dans l'échantillon initial (5 150, soit un adulte par ménage, pour la moitié de 10 303 ménages retenus pour l'analyse à l'ECAM 4), ont répondu pour eux-mêmes lors du passage des enquêteurs (Tableau M1). En dépit de la procédure de tirage aléatoire, les caractéristiques de l'échantillon GPS diffère très sensiblement de celles observées en population générale (ECAM 4, 2014). Par exemple, lors de l'application du coefficient d'extrapolation théorique, la proportion d'hommes parmi les adultes est de 37,6% contre 47,3% au niveau national. Plus important encore, on trouve 70,1% de chefs de ménage et conjoints, contre 69,0% dans la réalité. Il a donc fallu procéder à une procédure de post-stratification pour corriger

cette sélection (non aléatoire). Après analyse des biais, trois critères croisés de post-stratification ont été retenus : le sexe (2), la région (12) et le lien de parenté avec le chef de ménage (2), correspondant à un calage sur 48 cellules. Après corrections, la distribution des réponses sur l'ensemble de l'échantillon (ECAM) utilisant les pondérations générales et celle portant sur le sous-échantillon GPS-SHaSA avec la pondération GPS sont très proches, comme en atteste le tableau M1 (par exemple sur la distribution du niveau d'éducation). Cette stratégie de repondération donne donc des résultats très satisfaisants.

Non seulement la non-réponse totale au module *GPS-SHaSA* est négligeable, mais la non-réponse partielle est également très faible, comme le montre le tableau M2 pour quatre questions illustratives de chacun de deux modules (Gouvernance, Paix et Sécurité). Le taux de non-réponse partiel à ces questions varie de 0% à 3% de l'échantillon. En moyenne le taux de non-réponse partiel du module *GPS-SHaSA* se compare avantageusement avec ceux enregistrés pour les variables socio-économiques classiques. A titre d'exemple, à l'ECAM 4, 99,8% des actifs occupés rémunérés sur le marché du travail donnent leur rémunération précise, 0,18% ne la donnent que de manière approchée, c'est-à-dire en tranche, et 0,002% ne la déclarent pas du tout.

Pour finir, un des grands avantages de la méthode appliquée ici (enquête aléatoire vs. enquête par quotas) est de pouvoir juger rigoureusement de la précision des indicateurs de l'enquête. Il est donc possible de calculer précisément les intervalles de confiance associés à chacune des variables de l'enquête. Le tableau M2 donne une mesure, pour quelques questions du module de la qualité des estimateurs proposés (au seuil de 5%). La précision des estimateurs est tout à fait satisfaisante et du même ordre de grandeur que celle observée pour d'autres variables plus traditionnelles.

Tableau M2 : Taux de non-réponse et précision des estimateurs du module *GPS-SHaSA*

Gouvernance	Taux de non-réponse	Taux de non réponse partielle	Distribution	Intervalle de confiance
<i>Satisfaction avec la démocratie</i>	2,5%	0,2%	36,4%	[33,7 ; 39,1]
<i>Contact avec l'administration</i>	2,6%	0,3%	35,8%	[33,4 ; 38,2]
<i>Victime de corruption</i>	2,7%	0,4%	16,7%	[14,9 ; 18,6]
<i>Confiance dans l'administration</i>	2,6%	0,3%	39,9%	[37,6 ; 42,2]
Paix et sécurité				
<i>Perception menace de conflit armé</i>	2,8%	0,5%	63,8%	[61,0 ; 66,5]
<i>Victime d'agression physique</i>	2,9%	0,5%	9,5%	[8,2 ; 10,9]
<i>Existence de structures de résolution de conflit</i>	2,9%	0,6%	70,1%	[67,3 ; 72,7]
<i>Sentiment d'insécurité</i>	3,0%	0,7%	28,0%	[25,7 ; 30,3]
Marché du travail (18 ans ou plus)				
<i>Taux d'activité</i>		0,0%	76,3%	[75,0 ; 77,6]
<i>Taux de chômage</i>		0,0%	3,7%	[3,2 ; 4,1]
<i>Taux de salarisation</i>		0,0%	21,0%	[19,8 ; 22,1]

Source : ECAM 4, 2014, module *GPS-SHaSA*, INS. *In fine*, tous ces indicateurs objectifs de qualité du module *GPS-SHaSA* montrent non seulement la faisabilité de l'approche, mais une « performance » statistique semblable en moyenne à celle obtenue avec les indicateurs socio-économiques classiques.

GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE EN CHIFFRES (Cameroun, 2014)

	TOTAL	HOMME	FEMME	URBAIN	RURAL	18-24 ANS	25-34 ANS	35 ANS OU +
DÉMOCRATIE ET DROIT DE L'HOMME								
Appréciation des types de système (% Tout à fait d'accord + D'accord)								
- Système politique dirigé par un homme fort	9,1	8,5	9,6	5,9	11,6	9,5	8,9	9,0
- Système politique dirigé par l'armée	13,8	14,8	12,9	12,5	14,8	16,0	13,2	12,5
- Système démocratique	91,2	92,2	90,3	92,0	90,6	88,9	92,2	92,0
Satisfait du fonctionnement de la démocratie (% Très +assez)	36,3	36,0	36,7	30,3	41,2	32,6	36,1	39,0
Respect des principes démocratiques (% SOUVENT + TOUJOURS)								
- Liberté d'expression	43,8	42,4	45,1	43,5	44,1	42,5	41,4	46,4
- Liberté de la presse	44,1	42,8	45,2	45,5	42,9	43,4	42,7	45,4
- Egalité devant la loi	30,0	28,8	31,1	24,7	34,2	27,2	31,8	30,6
- Liberté politique	67,1	67,1	67,0	70,4	64,4	67,4	65,5	67,9
- Elections libres et transparentes	54,8	54,5	55,1	55,2	54,5	54,0	52,2	57,1
Droits de l'homme								
Respect des droits de l'homme (% Toujours + souvent)	43,5	41,3	45,3	35,3	49,9	41,7	43,0	44,8
Victime de discrimination								
- Ethnique	25,1	27,3	23,0	33,0	18,8	22,9	28,9	23,8
- Régionale	26,5	29,1	24,1	31,9	22,2	24,0	29,9	25,7
- Religion	13,9	14,2	13,5	15,2	12,8	12,7	14,9	13,9
- Situation économique	43,7	43,2	44,1	46,0	41,9	42,1	45,6	43,5
- Genre	15,2	11,7	18,3	15,3	15,1	16,3	15,9	13,9
QUALITÉ DES INSTITUTIONS								
Confiance dans l'administration (souvent + toujours)	39,9	39,6	40,1	34,0	44,5	37,8	38,9	41,9
Confiance dans la justice (souvent + toujours)	34,7	34,3	35,1	29,4	38,9	30,8	33,1	38,4
Confiance dans la police/gendarmerie (souvent + toujours)	37,4	37,3	37,6	31,6	42,0	36,1	34,8	40,1
Corruption								
Considère que la corruption : problème majeur (parfois + toujours)	71,2	73,5	69,1	74,9	68,2	69,7	70,4	72,6
Victime de la corruption (a été forcé d'offrir quelque chose)	16,7	20,1	13,7	22,7	11,7	15,8	18,3	16,2
RELATION POUVOIR-CITOYEN								
Capacité d'écoute des membres du pouvoir (% toujours + souvent)								
- Députés	18,9	18,7	19,1	16,2	21,1	22,2	17,5	19,5
- Conseillers communaux	29,4	31,0	27,9	26,0	32,1	30,4	29,0	30,1
- Chefs traditionnels	59,4	60,6	58,2	55,2	62,7	61,7	58,3	57,9
Information des citoyens (Très complète + suffisante)								
- Conseil local : information sur programmes d'action et budgets	26,4	26,5	26,3	22,2	29,6	26,3	24,8	27,4
- Autorités centrales : information sur les politiques & les budgets	20,4	19,4	21,4	16,7	23,4	18,9	20,5	21,4
Les citoyens et le politique								
Demandes des citoyens considérées par politiciens (assez + tout à fait)	25,1	25,7	24,6	25,0	25,2	25,1	25,9	24,6
Proche d'un parti politique	33,1	35,6	30,9	30,0	35,6	24,8	32,0	39,3
Intérêt pour la politique (assez + tout à fait)	33,8	40,8	27,4	33,9	33,7	29,5	31,3	38,2
PAIX ET SÉCURITÉ								
Sentiment de sécurité								
Seul dans le quartier la nuit (complètement + plutôt en sécurité)	50,7	54,6	47,1	41,7	57,7	49,7	49,2	52,3
Seul à la maison la nuit (complètement + plutôt en sécurité)	59,2	64,0	54,8	56,5	61,4	56,3	58,3	61,6
Incidence des atteintes aux biens et aux personnes								
Vol hors domicile	14,5	15,5	13,6	17,3	12,3	14,9	13,9	14,7
Effraction à domicile	13,7	14,3	13,2	16,4	11,6	14,7	13,7	13,1
Agression physique	9,5	10,3	8,7	11,4	7,9	9,9	10,6	8,4
Risques et tensions ressentis								
Risque d'être victime de criminalité (très ou plutôt probable)	27,7	29,1	26,3	29,0	26,6	28,6	27,4	27,3
Existence de tension entre les groupes dans la localité	12,6	11,0	14,0	11,1	13,7	13,7	12,2	12,1
Degré de confiance interpersonnelle (complètement + plutôt)	51,3	51,7	51,0	43,8	57,2	51,8	49,6	52,2
Performance des forces de l'ordre								
Efficacité globale des forces de l'ordre (très + assez efficace)	56,5	56,7	56,3	53,0	59,2	53,2	57,4	58,0
Confiance à l'égard de l'Etat pour la protection	69,0	69,0	68,9	62,8	73,9	66,9	68,3	70,8

	TOTAL	HOMME	FEMME	URBAIN	RURAL	18-24 ANS	25-34 ANS	35 ANS OU +
BILAN GLOBAL								
Sentiment général de sécurité (complètement+plutôt en sécurité)	72,0	73,9	70,4	71,0	72,9	72,4	70,5	72,8
Bien-être (complètement+plutôt heureux)	65,9	65,3	66,5	65,7	66,1	66,8	67,5	64,2

ANNEXE 2 : PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU MODULE GPS DE LA SHASA AU CAMEROUN

ANNEXE 2.1 : ATELIER D'APPROPRIATION NATIONALE DU MODULE GPS DE LA SHASA

N°	Noms et prénoms	Structure
1	TEDOU Joseph	DG/INS
2	MPOULI MPOULI Joseph	PR
3	SCHOUAME Alexandre Magloire	SPM
4	Marie LABERGE	PNUD Régional
5	Francisco J. Santos-Jara Padron	PNUD/Etats-Unis
6	SUN-MIN Kim	PNUD/Cameroun
7	EMINI Zephirin	PNUD/Cameroun
8	TROELS Egeskov SORENSEN	PNUD/Congo
9	OBAMBI NGUECKO	Directeur Central/INS-Congo
10	KOUNG AYOMBI André	PNG
11	MPOULI MPOULI Joseph	CONSUPE
12	SANDA Clément	CONAC
13	MENANG	ELECAM
14	MELOUOKOUONG Oscar	CNDHL
15	MINKOULOU Jean Pierre	MINATD
16	MANGA Thierry	MINFI
17	MOHAMADOU YOUSOUFOU	Gendarmerie
18	KAMENI LELE Benjamin	MINSANTE
19	NCHOUAT Saidou	UYI
20	TCHIKOYA David	UYII
21	FILAKOTA Richard	UCAC
22	MBIDA MBIDA Rémy	IRIC
23	MENGUE ATEBA Line-Noelle	Transparency International Cameroon
24	ABESOLO ONDO Fridolin	BUCREP
25	NKAMCHOR Emilia	MINPROFF
26	FOAM NTOUDE Beaujely	MINJUSTICE
27	BESONG Moses BESONG	MINJUSTICE
28	SANDTOUNGOU Serge	MINJEC
29	NGANAWARA Didier	IFORD
30	LIBITE Paul Roger	INS
31	FOWANG TIBONG Ignatius	INS
32	NIEKOU Rosalie	INS
33	KAMGHO TEZANOU Bruno Magloire	INS
34	TINGA YEPDO Joël Maturin	INS
35	KAMGAING TADJUJE Nicolas	INS
36	Dr. ATANGANA ONDOA	CEREG
37	OWONA NGUINI Mathias Eric	Fondation Paul Ango Ela
38	BILOA Marie F.	Ordre des Huissiers de justice
39	MBEN Jacques	MINFOPRA

N°	Noms et prénoms	Structure
40	OYOA OYOA Vendelin	MINREX
41	KAMDEM TEHAM G.	MINMAP
42	MOHAMAN BELLO	MINEPAT
43	ASTADJAM YAOUBA	MINEPAT
44	ASSIATOU NGAPOOT	Cameroon Tribune
45	Richard ETABA	Cameroon Tribune
46	TABI ETOUNDI	Cameroon Tribune
47	MEGATUR Carel	Journaliste
48	MANDO Luc	Cameraman
49	FOGANG Francis	Journaliste ATV
50	IBRAHIMOU	Cameraman (ATV)
51	MPONDO Prince	Journaliste ATV
52	NUMVI Neveil	The Heritage News
53	ESSENGUI Blaise	Tribune Bilingue
54	HAPPI Francis	Al QARRA TV
55	EBODE Stim	Al QARRA TV
56	SAL Joehn Olivier	Cameraman
57	GANSOP Marcelin	Journaliste
58	TSALA Jean Patient	Magic FM
59	NGO NKAM M.P.	Afrique Media TV
60	MOUNCHILI ABOUBAKAR	Afrique Media TV
61	DOORES EWANDE	Camerawoman
62	YEMGA Yanick	Journaliste MUTATIONS

ANNEXE 2.2 : EQUIPE D'ELABORATION DU PRESENT RAPPORT DES RESULTATS

EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT

INS

Joseph TEDOU

Joseph Guy Benjamin SHE ETOUNDI

Paul Roger LIBITE

Ignatius FOWANG TIBONG

Rosalie NDJONKAM Epse NIEKOU

Guy Ferdinand NDEFFO GOUOPE

DIAL-IRD

Mireille RAZAFINDRAKOTO

François ROUBAUD

ANNEXE 2.3 : ATELIER DE VALIDATION ET D'APPROPRIATION DES RESULTATS

<i>N°</i>	<i>Noms et Prénoms</i>	<i>Fonction/Poste de travail</i>	<i>Organisation</i>
1.	TEDOU Joseph	Directeur Général	INS
2.	EMINI Zéphirin	Assistant au Représentant Résident	PNUD
3.	FOWANG Ignatuis TIBONG	Attaché de Direction	INS
4.	LIBITE Paul Roger	Chef de Département	INS
5.	MINE OKON André Bertrand	Cadre	DGD/MINFI
6.	TOBO Noé Thierry	Cadre	DGI/MINFI
7.	EDOU ASSEKO Martin F.	Chargé d'Etudes Assistant	MINESUP
8.	ATONKOU MOU ATONKOU MOU Serge P.	Chargé d'Etudes	MINMAP
9.	SAMA BALEH Benny	Cadre	SENAT
10.	NZUKAM NGUIFFO Guillaume	Chargé d'Etudes Assistant	MINEPAT
11.	NANA DJENDJI Mitterrand	Cadre	CONSUE
12.	SALLA Charles Martial	Chargé d'Etudes Assistant	MINJUSTICE
13.	JACKAI Emmanuel NGANJE	Cadre	CONAC
14.	KONMENEK Mathias	Inspecteur Pédagogique National	MINESEC
15.	ANDZE Epse MANI Pauline	Chargée d'Etudes Assistante	MINATD
16.	LEKANE Serge Edmond	Cadre	MINREX
17.	SACK TJECK Yves Laurent	Cadre	MINEDUB
18.	TANKEU MEIKEU Gwladys	Chargé d'Etudes Assistant	PNG
19.	NGUETSOP FEULEFACK Joseph	Conseiller Technique	MINDEF
20.	NKOUTA ESSALA	Chef de section adjoint du fichier central	SED/Gendarmerie central
21.	YOUBISI NOUTCHEUNG Emmanuel	Chargé d'Etudes	DGSN
22.	NDI NDONGO Marcellin	Chargé d'Etudes Assistant	MINFOPRA
23.	NTUI Patrick	Chargé d'Etudes Assistant	CNDHL
24.	MENGUE ATEBA Line Noëlle	Responsable service juridique	Transparency International Cameroon
25.	TALLA FONGANG Cyrille	Cadre	MINSANTE
26.	ABANDA Ambroise	Chef de Division	INS
27.	MBA Martin	Chef de Division	INS
28.	NIEKOU Rosalie	Chef de Cellule	INS
29.	DZOSSA Analet Désiré	Chef de Cellule	INS
30.	FOMO Marie Antoinette	Chef de Cellule	INS
31.	NDEFFO GOUPE Guy Ferdinand	Chef de Cellule	INS
32.	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir	Chargé d'Etudes Assistant	INS
33.	TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré B.	Chargé d'Etudes Assistant	INS
34.	TINGA YEPDO Joël Maturin	Cadre	INS

ANNEXE 2.4 : QUESTIONNAIRE UTILISE POUR COLLECTER LES DONNEES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS

QUATRIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES : ECAM 4

SECTION 16 : GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE

16.0 : IDENTIFICATION DU REpondANT

Q000	Région d'enquête	_ _
Q001	Numéro séquentiel de la grappe	_ _ _
Q002	Localité _____	
Q003	Numéro de la structure dans la grappe	_ _ _
Q004	Numéro séquentiel du ménage échantillon dans la grappe	_ _
Q005	Nom du chef de ménage _____	
Q006	Nom et prénom du répondant _____	
Q007	Numéro de l'individu dans le ménage	_ _
Q008	Heure de début de l'interview	_ _ / _ _
Q009	Heure de fin de l'interview	_ _ / _ _
Q010	Résultat de l'interview 1= Questionnaire entièrement rempli 2= Partiellement rempli 3 = Absent au moment de la visite 4= Refus 5= Incapacité/Maladie grave 6= Autre (à préciser) _____	_

Août 2014

16.A- GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Q1. Au Cameroun, les droits de l'Homme sont-ils respectés ? Entourez le chiffre correspondant à la réponse (1. Jamais 2. Quelquefois 3. Souvent 4. Toujours) <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>		--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes :										
Q2a. Lesquelles des caractéristiques ci-dessous (de A à I) vous semblent essentielles ? 1. Oui 2. Non	Q2b. Dans quelles mesures sont-elles respectées au Cameroun ? 1. Jamais 2. Quelquefois 3. Souvent 4. Toujours)	a b								
A. Les gens sont libres de dire ce qu'ils veulent (Liberté d'expression)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
B. Les journaux sont libres de publier sans crainte d'être fermés (Liberté de la presse)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
C. Chaque personne est traitée de façon égale par la police et les cours de justice (Egalité devant la loi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
D. Chaque personne est libre d'adhérer au parti politique de son choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
E. Chaque personne peut voter librement sans intimidation (Elections libres et transparentes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
F. Les gens peuvent choisir leur lieu de résidence et de travail sans restriction et peuvent quitter leur pays et revenir n'importe quand (Liberté de circulation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
G. Les gens sont libres d'adhérer à la religion de leur choix sans subir de persécutions (Liberté de religion)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
H. Les gens peuvent joindre l'organisation de leur choix sans interférence du gouvernement (Liberté d'association)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
I. Les droits de chaque personne sont respectés de manière égale par les représentants du gouvernement et dans la vie quotidienne (Absence de discrimination)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
Q3. En général, à quel degré êtes-vous satisfait de la manière dont fonctionne la démocratie au Cameroun ? (1. Pas du tout satisfait 2. Pas vraiment satisfait 3. Assez satisfait 4. Très satisfait)	<table border="1"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
Q4. Que pensez-vous de ces différentes possibilités de gouverner votre pays ? (1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. D'accord 4. Tout à fait d'accord)	A. Qu'un leader (dirigeant) s'approprie tout le pouvoir et ne se préoccupe pas du parlement ni des élections..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	B. Que l'armée (un militaire) dirige le pays..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	C. Que les citoyens choisissent leurs propres représentants pour gouverner le pays..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
Q5a. Des gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Au Cameroun, pensez-vous qu'il y a des discriminations liées à [A à I ci-dessous]? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Passablement 4. Beaucoup)	a. Opinion	<input type="checkbox"/>								
A. Ethnie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
B. Langue / dialecte.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
C. Religion.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
D. Origine régionale (Région).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
E. Nationalité étrangère.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
F. Pauvreté ou richesse.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
G. Sexe.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
H. Handicap.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
I. Minorité (bororo, pygmées).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
J. Albinisme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Q5b. Avez-vous été victime de discrimination due à votre [A à J ci-dessous]? (1. Oui 2. Non 3. Non concerné pour E, H et I c'est-à-dire si le répondant n'est pas de nationalité étrangère ou n'a pas de handicap ou n'appartient à aucune minorité ethnique listée)	b. Victime	<input type="checkbox"/>								
A. Ethnie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
B. Langue / dialecte.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
C. Religion.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
D. Origine régionale (région).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
E. Nationalité étrangère.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
F. Pauvreté ou richesse.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
G. Sexe.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
H. Handicap.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
I. Minorité (bororo, pygmées).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
J. Albinisme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Q6. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes politiques? 1. Oui 2. Non		<input type="checkbox"/>								
Q7a. Avez-vous été en contact avec les institutions ou services suivant(es) (de A à M) au cours des 12 derniers mois? (1. Oui 2. Non)	Q7b. Leur faites-vous confiance ? (1. Jamais 2. Quelquefois 3. Souvent 4. Toujours)	a b								
A. L'administration (en général).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
B. Les cours de justice.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
C. La police/gendarmerie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
D. Les formations sanitaires publiques....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
E. Les établissements scolaires publics...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
F. Le fisc (impôt, douane).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
G. Le système de sécurité sociale (CNPS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
H. Les medias d'Etat.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
I. L'armée (militaire).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
J. Le Sénat.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
K. L'Assemblée Nationale.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
L. La mairie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
M. ELECAM.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Q8. A quel point les personnes suivantes écoutent ce que des gens comme vous ont à leur dire? (1. Jamais 2. Quelquefois 3. Souvent 4. Toujours)	A. Les Sénateurs <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	B. Les députés à l'Assemblée Nationale..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	C. Les conseillers (élus) municipaux..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	D. Les chefs traditionnels <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
Q9. A quel point pensez-vous que votre conseil municipal met en pratique les actions suivantes: (1. Très mal 2. Plutôt mal 3. Bien 4. Très bien)	A. Rendre compte aux populations <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	B. Consulter les chefs traditionnels / de la communauté..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
	C. Fourniture des services au niveau local..... <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
Q10. D'après vous, dans quelle mesure les autorités locales ont-elles du pouvoir? (1. Aucun 2. Peu 3. Suffisamment 4. Trop)	<table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
Q11. Les informations fournies aux citoyens concernant les décisions prises par les autorités au niveau national sont: (1. Inexistantes 2. Insuffisantes 3. Suffisantes 4. Très complètes)	<table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							
Q12. Dans quelle mesure la corruption constitue-t-elle une préoccupation pour le Cameroun? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Parfois 4. Toujours)	<table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/>
--	-	+	++							
1	2	3	4							

16.A- GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

<p>Q13a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été forcé d'offrir un cadeau, faire une faveur ou donner de l'argent à un fonctionnaire en échange d'un service ? (1. Oui 2. Non) (si non → Q14)</p> <p>Q13b. Si oui, à quelle fréquence? 1. Une fois 2. Deux à cinq fois 3. Plus de cinq fois</p> <p>Q13c. Si oui, la plupart du temps, c'était pour quel(s) service(s)? 1. Santé 2. Education 3. Police/Gendarmerie 4. Autres services sociaux de base 5. Impôts/douane 6. Justice 7. Autre (à préciser) _____</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Q17. Pensez-vous que les politiciens (tels que les Ministres et les chefs de partis politiques) prennent en compte les préoccupations/demandes de la population ? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Parfois 4. Toujours)</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																								
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																
<p>Q14. Dans quelle mesure les personnes suivantes [de A à L] sont-elles impliquées dans la corruption? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Parfois 4. Beaucoup)</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table> <p>A. Les fonctionnaires (en général) B. Les policiers/les Gendarmes C. Les agents du fisc (impôt, douanes) D. Les juges, magistrats, personnels de la justice E. Le personnel de santé F. Le personnel de l'éducation G. Les ministres H. Les députés I. Les sénateurs J. Les autorités communales K. Les autorités religieuses L. Les chefs traditionnels/de la communauté</p>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Q18. Dans quelle mesure le gouvernement prend-il en compte la voix des groupes suivants [de A à D] ? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Parfois 4. Tout à fait)</p> <p>A. Les partis politiques d'opposition..... B. Organisations de la société civile / ONG..... C. Autorités locales D. Secteur privé</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																
<p>Q15a. Avez-vous connaissance de l'existence des organisations anti-corruption au Cameroun ? 1. Oui 2. Non</p> <p>Q15b. D'après vous, le gouvernement est-il efficace dans la lutte contre la corruption ? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Souvent 4. Tout à fait)</p> <p>Q15c. Etes-vous informés sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption ? 1. Oui 2. Non</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Q19. Etes-vous membre (ou dirigeant) d'une association?</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>1. Oui (dirigeant)</td><td>2. Oui (membre)</td><td>3. Non</td></tr> </table> <p>A. Locale (quartier, etc.)..... B. Religieuse C. Professionnelle D. Familiale/ami E. D'épargne collective (Tontine, etc.) .. F. Parti politique..... G. Organisations sportives H. Organisations récréatives..... I. Autre (à préciser) _____</p>	1. Oui (dirigeant)	2. Oui (membre)	3. Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																													
1. Oui (dirigeant)	2. Oui (membre)	3. Non																																	
<p>Q16a. Avez-vous voté à la dernière élection présidentielle (de 2011) ? 1. Oui 2. Non (Si oui → Q16c)</p> <p>Q16b. Si non, pourquoi ? 1. Pas de candidat ou de parti représentant vos opinions 2. Voter ne change rien 3. Pas enregistré sur les listes électorales (refus, manque de temps, etc.) 4. Difficulté à s'inscrire sur la liste électorale 5. Non apparition du nom sur la liste électorale malgré l'inscription 6. Pas en âge de voter au moment de l'élection 7. N'a pas pu entrer en possession de sa carte électorale 8. Eloignement de lieu de vote (changement d'Arrondissement, de Département, de Région, etc.) 9. Autre raison _____ (à préciser)</p> <p>Q16c. Avez-vous voté à l'élection couplée municipale/législative de septembre 2013 ? 1. Oui 2. Non (si oui → Q17)</p> <p>Q16d. Si non, pourquoi ? (voir les modalités de Q16b)</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Q20. Parmi les partis politiques, y en a-t-il un avec lequel vous avez des affinités / qui représente vos opinions et intérêts? 1. Oui 2. Non</p>	<input type="checkbox"/>																																
<p>Q21. A quel degré êtes-vous intéressé par la politique? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Parfois 4. Tout à fait)</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table> <p>Q22. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)? (1. Jamais 2. Quelquefois 3. Souvent 4. Très souvent)</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table> <p>Q23. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des mouvements de contestation tels que :</p> <p>A. Pétition (1. Oui 2. Non) B. Grève (1. Oui 2. Non) C. Autres manifestations (1. Oui 2. Non) (à préciser) _____</p>	--	-	+	++	1	2	3	4	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Q21. A quel degré êtes-vous intéressé par la politique? (1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Parfois 4. Tout à fait)</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table> <p>Q22. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)? (1. Jamais 2. Quelquefois 3. Souvent 4. Très souvent)</p> <table border="1" style="float: right;"> <tr><td>--</td><td>-</td><td>+</td><td>++</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table> <p>Q23. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des mouvements de contestation tels que :</p> <p>A. Pétition (1. Oui 2. Non) B. Grève (1. Oui 2. Non) C. Autres manifestations (1. Oui 2. Non) (à préciser) _____</p>	--	-	+	++	1	2	3	4	--	-	+	++	1	2	3	4	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																
--	-	+	++																																
1	2	3	4																																



Contact : Institut National de la Statistique (INS)
Boîte Postale : 134 Yaoundé, Poste Centrale
Tél. : 222 220 445, Fax. : 222 232 437
Site Internet : www.statistics-cameroon.org